



La vie quotidienne dans un village dauphinois : l'Albenc (1630-1838) : à travers les inventaires après décès, les baux à prix-faits, le cadastre Napoléonien et le parcellaire

Joanna Pohren

► To cite this version:

Joanna Pohren. La vie quotidienne dans un village dauphinois : l'Albenc (1630-1838) : à travers les inventaires après décès, les baux à prix-faits, le cadastre Napoléonien et le parcellaire. Histoire. 2015. dumas-01361723

HAL Id: dumas-01361723

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01361723>

Submitted on 7 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives| 4.0 International License

**La vie quotidienne dans un village dauphinois :
l'Albenc (1630 - 1838).
A travers les inventaires
après décès, les baux à prix-faits, le
cadastre Napoléonien et le parcellaire.**

Volume 1



Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire – Histoire de l'art

Spécialité : Histoire des Sociétés Modernes et Contemporaines

Parcours : Recherche

Sous la direction de M. Alain BELMONT

Année universitaire : 2014 – 2015

**La vie quotidienne dans un village
dauphinois : l'Albenc (1630 -
1838).**

**A travers les inventaires
après décès, les baux à prix-
faits, le cadastre Napoléonien et
le parcellaire.**

Volume 1

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire – Histoire de l'art

Spécialité : Histoire des Sociétés Modernes et Contemporaines

Parcours : Recherche

Sous la direction de M. Alain BELMONT

Année universitaire : 2014 – 2015

Avant-propos

Cet avant-propos a pour but de signaler que :

- les citations des sources et des dictionnaires datant de l'époque moderne sont écrites en français actuel
- les sigles et abréviations utilisés dans le corps du mémoire possèdent leurs équivalences en fin de volume

Remerciements

- ◆ Je remercie tout d'abord mon directeur de mémoire, Monsieur Alain Belmont, qui m'a permis de (re)découvrir mon village. Il a été très présent tout au long de cette année et m'a beaucoup aidé à restructurer mon sujet et à transcrire certains actes notariés.
- ◆ Ensuite, je remercie tous les enseignants-chercheurs de moderne qui nous ont assuré les modules du lundi soir et nous ont épaulé quant à la construction et à la rédaction de nos mémoires.
- ◆ J'en viens à tous les membres des archives départementales de l'Isère et les bibliothécaires pour leur accueil et leur gentillesse.
- ◆ Je souhaite également remercier mes parents qui ont été très présents tout au long de l'année et m'ont soutenu et aidé (correction et longue relecture) dans cette petite aventure.
- ◆ J'ajoute à ces remerciements mon oncle Henri Cazes, professeur d'histoire géographie et passionnée de l'Albenc, ainsi qu'Alain Dupard qui ont pris le temps de me faire découvrir des coins de mon village, alors inconnus pour moi. Mais qui m'ont également enseveli de documents, tous plus passionnants les uns que les autres.
- ◆ Je continue par ma colocataire Eva qui a dû me supporter tout au long de cette année et qui a été là dans les moments de joie, de panique et de crises de rire. J'ajoute également Marine pour l'aide précieuse qu'elle m'a apportée pour le résumé
- ◆ Enfin je termine par tous mes camarades du lundi soir et principalement Floriane, Nicolas et Florence. Merci à tous les trois pour les groupes de travail, les midis de rigolade et les pauses café si importantes.

Sommaire

Partie I : l'Albenc, un village du Bas-Dauphiné..... p. 17 – 45

Chapitre 1 : L'évolution de l'Albenc et de ses hameaux (1705 – 1838)..... p. 20 – 29

Chapitre 2 : Biens communaux, église, château, les repères des Albinois..... p. 30 – 44

Partie II : Construire et travailler à l'Albenc (XVII^e – XIX^e siècle)..... p. 47 – 93

Chapitre 3 : Les fondations des maisons albinoises..... p. 50 – 59

Chapitre 4 : L'organisation intérieure de l'habitat albinois : une recherche du confort..... p. 60 – 76

Chapitre 5 : Agriculture et artisanat, le travail des Albinois à l'intérieur et à l'extérieur de la maison..... p. 77 – 92

Partie III : Vivre à l'Albenc : la vie quotidienne du XVII^e au XIX^e siècle..... p. 95 – 140

Chapitre 6 : Le reflet de la vie quotidienne..... p. 98 – 114

Chapitre 7 : Apparence, culture et religion..... p. 115 – 126

Chapitre 8 : Se laver et se vêtir à l'Albenc aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle..... p. 127 – 139

Introduction

« Ce que révèle la maison rurale, ce sont les croyances et aussi les structures économiques et sociales des sociétés dans lesquelles vivaient les groupes d'hommes qui les ont construites. Ce sont aussi leurs besoins matériels, les exigences de la défense contre les intempéries et les propriétés du milieu auxquels sont empruntés les matériaux. Mais ce sont aussi les aspects quotidiens de la culture des champs et des soins du troupeau, les techniques même du travail agricole. Et encore le degré d'aisance de l'occupant. Et enfin, des emprunts, des cheminements d'influence, peut-être même des transports de peuples, l'introduction fortuite d'éléments étrangers, l'esprit d'initiative, la fantaisie même. Tout cela se reflète dans l'architecture de la maison rustique, dans l'agencement de ses éléments¹ ».

Cette citation de Max Sorre illustre parfaitement l'objet de l'étude du village de l'Albenc entre les années 1630 et les années 1830. La première mention écrite de ce bourg date du XI^e siècle et fait état du seigneur Jocelyn de Châteauneuf, qui, en 1070, rapporta de Constantinople les reliques de Saint-Antoine. Le village est alors plus connu sous le nom de l'Arbe ou l'Albe, dont l'origine viendrait peut-être du nom d'une famille romaine, Albus ou Albiacum, ou de « Alba » qui signifie « colline » ou « forteresse » en celtique². Ce bourg est situé dans le Bas-Dauphiné, territoire connaissant pour limites naturelles : au Nord et à l'Ouest, le Rhône ; à l'Est, le Guiers et les falaises de la Chartreuse ; et au sud, la rivière de l'Isère. De plus, cet espace est composé de trois grands plateaux, l'Île Crémieux, les Terres-Froides et le Chambaran ; de deux plaines, celles de Lyon et de la Bièvre-Valloire ; ainsi que de deux vallées, celle de l'Isère et celle du Rhône³. L'Albenc est localisé dans l'extrême sud de ce territoire, à trois kilomètres de la rivière de l'Isère et à cinq kilomètres du Vercors, entre les bourgs de Vinay et de Poliéna. Il réside ainsi près des gisements de pierres et des forêts, et donc près des ressources nécessaires à la construction des habitations.

L'époque moderne, sur laquelle porte notre étude, est une période caractéristique de la reconstruction des villes et villages. Les ravages occasionnés par les guerres de religion

1 ROUX Simone, *La maison dans l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1976, p. 169

2 LACROIX André, *L'Albenc et ses maîtres*, Grenoble, X. Drevet, 1874, p. 1 – 2

3 BELMONT Alain, *Les artisans ruraux en Bas-Dauphiné du XVI^e au début du XIX^e siècle*, Lille, ANRT, 1992, p. 4

dans la seconde moitié du XVI^e siècle entraînent les souverains du XVII^e siècle à reconstruire le royaume de France. C'est Louis XIII et surtout son premier ministre Richelieu qui vont mener à bien cette grande politique de reconstruction. Si celle-ci commence tout d'abord à Paris, les villes puis les villages de province vont progressivement être rebâti. L'Albenc, bastion protestant au XVI^e siècle, va s'insérer dans ce mouvement là. Ainsi, au cours de l'époque moderne jusqu'au début du XIX^e siècle, le paysage albinois se transforme. Les évolutions apparaissent à l'extérieur mais également à l'intérieur même du foyer. Les maisons ou habitations forment de véritables éléments, significatifs des sociétés humaines. Assemblées, elles constituent l'habitat qui regroupe l'ensemble des pratiques et des usages de la maison rurale ou citadine, véritable lieu de la vie familiale et des relations sociales. Une réelle étude des mœurs et coutumes peut être alors menée ici.

Ce sont tout d'abord les sources qui vont nous permettre d'appréhender cette communauté albinoise. Nous nous sommes concentrés sur cinq types de sources. Premièrement, nous avons dépouillés, aux archives départementales de l'Isère, la sous-série 3E qui regroupe les minutes notariales, parmi lesquelles se trouvent les actes de mariages, les baux à ferme, les quittances, les transactions, les testaments, les procédures de description des biens ainsi que les baux à prix-faits et les inventaires après décès. Ce sont ces trois dernières sources que nous avons utilisées pour notre étude. Au total, nous avons dépouillé cent cinquante-et-un registres en commençant en 1838 et en remontant jusqu'en 1635⁴. Ces trois actes sont très utiles pour l'historien puisqu'ils détaillent la vie quotidienne des habitants de l'époque à travers l'évolution des objets et du mobilier pour les inventaires après décès, et celle des maisons pour les procédures de description des biens et les baux à prix-faits.

Ces derniers sont des contrats de construction qui indiquent les ouvrages à réaliser, les matériaux utilisés, le nom du bailleur, celui de l'artisan ainsi que le prix de la prestation. Ce sont donc ces actes qui permettent de connaître les techniques de construction des biens privés et publics. En revanche, ils sont parfois peu détaillés, ce qui pose problème pour identifier réellement les transformations apportées aux habitations. Les procédures de description des biens sont, elles, très utiles pour connaître l'exact agencement des pièces

4 ADI, 3E29349, 1838 jusqu'à ADI, 3E33741, 14 janvier – 9 décembre 1635

mais également l'orientation des ouvertures, les matériaux des murs, toits, fenêtres, portes, cheminée, escaliers, plafonds ... Cela fait donc office d'inventaire pour les structures même de la maison. La découverte de l'intérieur des foyers se fait ainsi à travers cette dernière source mais également grâce aux inventaires après décès. Ceux-ci permettent à l'historien d'appréhender les gestes du quotidien à travers le mobilier, les ustensiles et les vêtements. Ces documents prennent la forme de « grimoires » de dix, vingt, cinquante voire cent pages dans lesquelles le notaire décrit chaque objet appartenant au défunt. Si cela nous permet d'entrevoir les gestes quotidiens, ces sources sont à prendre avec du recul. En effet, au cours de l'époque moderne, les inventaires sont de plus en plus coûteux, ainsi, tous ne peuvent pas faire inventorier les biens de la personne décédée⁵. De plus, des objets sont parfois omis ou très peu décrits. Les mentions de couleur, de matière, de taille peuvent être complètement négligées par le notaire, ce qui rend ses sources souvent incomplètes.

Si ces trois types d'actes notariés permettent d'étudier l'intérieur et l'extérieur des foyers, une vue plus globale de l'habitat albinois peut être dressée grâce au parcellaire et au cadastre. Cette première source est un gros registre dans lequel chaque parcelle est soigneusement décrite. Celui de l'Albenc date de 1701⁶. Le but de l'émission de ces parcellaires étant la répartition de l'impôt, seules les parcelles appartenant aux membres du Tiers États sont répertoriées. Cette source est donc très utile pour dresser une vue d'ensemble de l'Albenc au début du siècle des Lumières. Elle nous permet de voir si l'habitat est groupé ou dispersé et de connaître le positionnement des maisons les unes par rapport aux autres. Mais elle présente une lacune importante : elle n'est accompagnée d'aucun plan, ce qui rend difficile pour l'historien d'observer la place exacte de chaque foyer ainsi que sa taille. Outre le parcellaire, le cadastre permet, lui, de connaître la morphologie du village de l'Albenc à la fin de la période, soit en 1838⁷. Celui-ci prend la forme de plans détaillant les parcelles, elles-mêmes numérotées. Ils sont accompagnés d'un registre dans lequel la nature, la taille et le nom du propriétaire de chaque lopin sont mentionnés. Ce type de source a été commandée lors de la Révolution française pour remodeler entièrement la répartition de l'impôt. Ce dernier étant payer par tous, les possessions ecclésiastiques et nobiliaires sont alors inventoriées.

L'ensemble de ces sources constitue donc une base solide permettant à l'historien

5 CORNETTE Joël, « La révolution des objets. Le Paris des inventaires après décès (XVII^e – XVIII^e siècles) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°36, 1989, p. 480

6 ADI, 2MI2055, 1701, Parcellaire de l'Albenc

7 ADI, 4P4/344, 1838, Cadastre Napoléonien

d'entrevoir les gestes du quotidien mais également l'environnement des Albinois à l'époque moderne et au début de la période contemporaine. Cela permet donc d'inscrire cette étude dans une histoire sociale et culturelle d'un village dauphinois.

Cette recherche s'ancre dans plusieurs courants historiographiques. Tout d'abord, il s'agit de faire une histoire du Dauphiné mais à petite échelle, uniquement relative à un village précis. Il existe d'ailleurs peu d'ouvrages et de travaux qui y sont consacrés. En 1973, Bernard Bligny établit ce constat : « *On peut s'étonner que depuis trois siècles [...] une demi-douzaine d'auteurs au maximum se soient risqués à traiter cette province en l'envisageant dans son cadre territorial d'ensemble et son développement historique*⁸ ». Ainsi, si les XVII^e et XVIII^e siècles recèlent des érudits tels que Nicolas Chorier ou Guy Allard, qui se sont penchés sur l'étude de cette province⁹, les deux siècles suivants n'en comportent quasiment aucun. L'ouvrage de Bernard Bligny reste donc la référence sur l'histoire du Dauphiné¹⁰. Par ailleurs, une nouvelle histoire du Dauphiné est écrite en 2007 par une collaboration d'historiens parmi lesquels Alain Belmont, Clarisse Coulomb, Stéphane Gal (pour les modernistes), tous dirigés par René Favier¹¹. Dans cet ouvrage, l'histoire de la province est alors étudiée de ces origines jusqu'à la période contemporaine. Il dresse donc un panorama complet du Dauphiné à travers les différentes périodes historiques. L'Albenc, en tant que village dauphinois entre parfaitement dans ce courant historiographique.

C'est ensuite dans l'histoire villageoise que l'étude de l'évolution de la vie quotidienne à l'Albenc s'insère. Albert Babeau est le premier historien à s'intéresser à la vie communale et administrative des villages à l'époque moderne. Il écrit, en 1878, *Le village sous l'Ancien Régime*¹². C'est dans un cadre politique que les historiens du XIX^e siècle se penchent sur l'étude du village en France. Lucien Merlet écrit en 1887 *Les Assemblées de communautés d'habitants dans l'ancien comté de Dunois*, tandis que les recherches d'Antoine Dupuy portent sur la Bretagne¹³. Cet intérêt soudain vient du contexte électoral, puisque le suffrage universel masculin est mis en place en 1848. Les campagnes peuvent

8 BLIGNY Bernard (dir.), *Histoire du Dauphiné*, Toulouse, Privat, 1973, p. 8

9 FAVIER René (dir.), *Nouvelle histoire du Dauphiné : une province face à sa mémoire*, Grenoble, Glénat, 2007, p. 7

10 BLIGNY Bernard (dir.), *Histoire du Dauphiné*, Op. Cit. p. 486

11 FAVIER René (dir.), *Nouvelle histoire du Dauphiné*, Op. Cit. pp. 255

12 FOLLAIN Antoine, *Le village sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2008, p. 30 – 31

13 *Ibid.* p. 31

donc voter. Si cette deuxième moitié du XIX^e siècle concerne l'étude politique du village, cette attention disparaît au début du XX^e siècle et ces espaces ne sont plus étudiés jusqu'aux années 1930¹⁴. Cette période voit alors l'édition et l'exploitation de témoignages paysans comme l'autobiographie de Henri Ernst sur le village alsacien d'Imbsheim ou le témoignage appelé *Chronologiette* de Pierre Prion sur celui d'Aubais. Les années 1940, 1950 et 1960 sont, elles, marquées par des études historiques agraires faites par trois historiens majeurs : Marc Bloch, Ernest Labrousse et Jean Meuvret, qui étudient le village de manière économique, démographique et sociale¹⁵. Pierre de Saint Jacob rédige également sa thèse à cette même période. Celle-ci porte sur la Bourgogne du Nord au XVIII^e siècle. Il la consacre totalement aux paysans mais également à l'étude du mouvement économique et social qui se joue dans les campagnes de la fin du XVII^e siècle jusqu'à la Révolution¹⁶. Ainsi, jusqu'aux années 1990, les études sur l'histoire politique et administrative du village se succèdent. En revanche, l'étude de la vie quotidienne villageoise à l'époque moderne est très peu étudiée même si elle connaît un regain d'intérêt depuis le début des années 2000. Auparavant, les recherches étaient donc centrées sur les constructions rurales appartenant à l'élite sociale, c'est-à-dire les châteaux, les manoirs, les églises ... Désormais, ce sont les maisons rurales appartenant aux paysans qui intéressent les chercheurs¹⁷. Cette histoire de l'habitat rural est étudiée pour la province du Dauphiné par Alain Belmont qui a notamment publié un article sur les toits dauphinois¹⁸. Il reste, tout de même, encore beaucoup à faire sur l'ensemble de la province.

C'est enfin dans une histoire culturelle et sociale que l'étude de l'Albenc s'inscrit. L'histoire de la vie quotidienne et des pratiques sociales et culturelles à l'époque moderne est en plein essor depuis les années 1990. Auparavant, ce sont les historiens de l'art et les juristes qui se penchent sur l'étude de la vie des « petites gens » à travers le dépouillement des actes notariés¹⁹. Ces érudits s'intéressent beaucoup aux actes en lien avec le droit de la famille (contrats de mariage, testaments, inventaires après décès ...). Dans les années 1930

14 *Ibid.* p. 34

15 *Ibid.* p. 37

16 *Ibid.* p. 37

17 MADELINE Philippe, MORICEAU Jean-Marc (dir.), *Bâtir dans les campagnes, les enjeux de la construction de la Protohistoire au XXI^e siècle*, Caen, PUC, 2007, p. 7

18 BELMONT Alain, « L'Histoire des toits « dauphinois » : quelques résultats de recherche », *le Monde Alpin et Rhodanien*, n°4, 1994, pp. 7 à 24

19 BEAUVALET Scarlett, RUGGIU François-Joseph, GOURDON Vincent (dir.), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004, p. 19

et 1940, la tendance se porte sur les travaux liés aux actes économiques tels que les baux et les contrats d'apprentissage²⁰. Vingt ans plus tard, on note un regain d'intérêt pour les contrats de mariage, complétés par les inventaires après décès. L'histoire de la famille regagne donc du terrain, à laquelle on peut ajouter « une histoire de la mort » perçue à travers l'étude des testaments²¹. Ainsi, l'histoire sociale basée sur les actes notariés est bien ancrée dans l'historiographie des années 1980. A partir de ces années là, ce sont donc les historiens qui se penchent sur l'histoire du notariat, qui n'avait suscité jusqu'alors que l'intérêt des historiens de l'art et des notaires. L'inventaire après décès devient alors la source privilégiée²². Son étude recoupe différents champs : l'histoire rurale, urbaine, celle de la famille mais également celle de l'habitat. Cela débute dans les années 1970 sous l'initiative de Daniel Roche qui se penche sur les inventaires parisiens du XVIII^e siècle. Il publie en 1981 *Le Peuple de Paris*, qui constitue une référence dans la nouvelle discipline que représente l'histoire de la culture matérielle²³. Cet ouvrage est complété par celui d'Annick Pardailhé-Galabrun, qui publie en 1988 *La naissance de l'intime*²⁴. Cette synthèse du dépouillement de plus de 2 783 inventaires après décès, effectué par une quarantaine d'étudiants a entraîné beaucoup de mémoires de maîtrise. En effet, les universitaires reproduisent cette méthode de description calquée sur la structure et le contenu de l'inventaire²⁵. Au sein de cette source, l'intérêt se porte tout d'abord sur les meubles et principalement le lit et l'armoire²⁶. Puis le cadre de la vie domestiques ainsi que les pratiques commencent à être abordés. Daniel Roche se penche, lui, sur la question du vêtement et dresse une histoire du folklore. Il publie également *Histoire de choses banales* en 1997, qui constitue la référence actuelle sur les inventaires après décès²⁷. Mais il reste encore beaucoup de choses à apprendre sur la vie quotidienne dans les campagnes, par exemple sur l'outillage agricole.

Le village de l'Albenc reste très peu étudié. Si François Francillon s'est penché sur la question dans les années 1990, il s'intéresse principalement à l'aspect religieux du

20 *Ibid.* p. 30

21 *Ibid.* p.39 – 40

22 *Ibid.* p. 46 – 47

23 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris : essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1998, pp. 379

24 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *La naissance de l'intime, 3000 foyers parisiens, XVII^e – XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1988, pp. 523

25 BEAUVALET Scarlett, RUGGIU François-Joseph, GOURDON Vincent (dir.), *Op. Cit.* p. 50

26 *Ibid.* p. 50 – 51

27 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles, XVII^e – XIX^e siècles*, Paris, Fayard, 1997, pp. 325

village, et avant tout au protestantisme²⁸. Deux autres ouvrages font également une petite histoire de l'Albenc. André Lacroix, en 1878, publie *l'Albenc et ses maîtres*²⁹. Ce court ouvrage résume l'évolution de la seigneurie de l'Albenc du XI^e au XVIII^e siècle. Paul Blanchet aborde, lui, le sujet de certaines maisons albinoises datant du XVI^e siècle³⁰. Ces trois études concernant toutes des domaines précis, ne se rapportant pas ou peu à l'habitat et se penchent uniquement sur le début de la période moderne. Ainsi, le village de l'Albenc des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles reste méconnu des historiens.

Cette étude a pour objectif principal de montrer en quoi la vie au village de l'Albenc est caractéristique de la vie quotidienne des ruraux à l'époque moderne et ce à travers différentes échelles : celle d'un village sous l'autorité d'un seigneur mais également celle du foyer, de l'intimité de la maison. En effet, les villageois vivent quotidiennement dans différents espaces ; l'environnement collectif, défini par des lieux partagés en fait grandement partie. Ces espaces de vie commune révèlent une véritable société villageoise importante à découvrir. Ce sont principalement les ruraux qui seront étudiés ici. Les matériaux, les objets mais également les techniques de construction reflètent la situation économique, géographique et culturelle du village de l'Albenc. Ils sont les témoins des gestes et des mouvements d'une vie passée. Vie que les Albinois, tentent, au fil des siècles, d'améliorer.

Pour répondre à ces différentes problématiques, un zoom progressif sur l'ensemble du village va avoir lieu. Il est, tout d'abord, important d'appréhender l'Albenc dans son ensemble pour connaître l'organisation générale ainsi que la vie quotidienne dans les espaces communs de la population rurale albinoise. Il s'agit, ensuite, de percevoir l'évolution de l'habitat extérieur mais également du travail quotidien mené par les Albinois à l'époque moderne. Enfin, l'espace de l'intime peut s'ouvrir à nous grâce à l'exploration des objets du quotidien, témoins des gestes et de la vie au village.

28 FRANCILLON François, *Livre des délibérations de l'église réformée de l'Albenc*, Paris, Champion, 1998, pp. 352

29 LACROIX André, *L'Albenc et ses maîtres*, Op. Cit. pp. 7

30 BLANCHET Paul, *De quelques curiosités inédites et peu connues du Dauphiné : Les maisons de l'Albenc*, n°2, Arnaud, Lyon-Paris, s.d. pp. 28

Partie 1

L'Albenc, un village du Bas-Dauphiné

Vers 1700, d'après la Révision des Feux, le Dauphiné compte neuf-cent vingt-trois communautés autonomes³¹, le village de l'Albenc en faisant partie. La croissance démographique des XVII^e et XVIII^e siècles expliquent le phénomène de construction et de reconstruction des villes et des villages du royaume de France. Les bourgs s'étendent et de petits hameaux se créent. L'Albenc connaît une organisation de son habitat dicté par des règles précises. En 1701, le village comprend un bourg central et quelques hameaux, parmi lesquels Bivan, Caminière et Riquetière. Cette seigneurie, « *droit, puissance, autorité qu'a le seigneur sur les héritages qui dépendent de la terre dont il est seigneur*³² », est composée de différents espaces communs, partagés, qui forment de véritables points de repère pour les Albinois.

Cette première partie a pour but d'appréhender la vie quotidienne dans le village de l'Albenc. L'habitat est le premier point étudié, nous verrons son évolution entre 1701 et 1838. Nous étudierons, ensuite, les différents lieux de la communauté villageoise, dans laquelle s'effectuent les gestes du quotidien. Enfin, la seigneurie albinoise sera abordée à travers les différents espaces la composant.

31 BLIGNY Bernard (dir.), *Histoire du Dauphiné, Op. Cit.* p. 253

32 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, première édition*, [en ligne], 1694, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=seigneurie&submit=#TOP>, page consultée le 10 juin 2015

Chapitre 1 : L'évolution de l'Albenc et de ses hameaux (1701 – 1838)

I- L'Albenc en 1701 : un petit village en construction

Le parcellaire : premier outil de dénombrement des parcelles

Au cours de l'époque moderne naît la volonté de dénombrer et de délimiter les différentes parcelles, qu'elles soient bâties ou non bâties. Ainsi, un outil est créé pour répondre à ces impératifs : le parcellaire. Celui du village de l'Albenc est réalisé par Claude Canel « *conseiller du Roi au parlement et financeur de Grenoble, conseiller, député par arrêt du conseil d'état de sa majesté du 25 août 1697 pour la révision des feux de la province du Dauphiné, fait à Tullins ce 25 avril 1701*³³ ». Ce parcellaire, ancêtre des cadastres, revêt la forme d'un gros registre relié, détaillant le nom du propriétaire et ses possessions. Il précise la nature des biens possédés (terre, pré, bois, vigne, jardin, maison, étang ...), sa localisation, ses confins aux quatre points cardinaux (levant, couchant, vent et bise), sa superficie, une estimation par unité de superficie et sa valeur de taillabilité. Ainsi la finalité de ce document est bien la répartition de l'impôt. Le parcellaire de l'Albenc compte, par ailleurs, cinq-cent quatre-vingt huit parcelles. Au début du XVIII^e siècle, celles-ci sont réparties en quatre entités. Nous retrouvons tout d'abord le bourg qui compte le plus grand nombre d'habitations. Puis nous découvrons trois hameaux, relativement autonomes qui portent les noms de Bivan, Caminière et Riquetière³⁴.

Ce document est donc très utile à l'historien puisqu'il permet de connaître la répartition de la propriété dans un village sous l'Ancien-Régime, qui concerne les parcelles bâties et non bâties. Nous pouvons savoir s'il s'agit d'un habitat groupé ou dispersé mais également connaître la nature des sols et donc l'orientation du village sur le plan agricole. Le parcellaire peut également nous apporter quelques indications sur la catégorie socioprofessionnelles du propriétaire. En effet, outre son nom, il est parfois précisé sa qualité (sieur, honnête ou sans titre) et son travail. Par exemple, nous savons que Jean Bouy est maréchal au moment de l'émission du parcellaire³⁵. En revanche, ce document comporte également quelques lacunes. Premièrement, il prend uniquement la forme d'un gros registre écrit. En effet, nous ne retrouvons aucune carte l'accompagnant et détaillant le village de l'Albenc et ses hameaux. Il est donc très difficile de visualiser le lieu précis de

33 ADI, 2MI2055, 1701, Parcellaire de l'Albenc

34 *Ibid.*

35 *Ibid.*

chaque parcelle. De plus, ce document n'a pas pour vocation de dénombrer tous les habitants d'un village puisque ne sont mentionnés que les propriétaires³⁶. En effet, ils ne détaillent ni les locataires, ni les propriétaires-locataires. Malgré cela, il permet de visualiser l'importance des propriétés bâties dans le bourg de l'Albenc et dans ses hameaux. Malheureusement la superposition du parcellaire sur le cadastre actuel n'a pu être réalisée, aucun plan ne permettra donc de visionner l'alignement en 1701.

Le bourg : des maisons alignées

En 1701, le village de l'Albenc a pour confins, à l'ouest les fossés, à l'est la plaine et au nord ainsi qu'au sud les murailles et portes de la ville³⁷. En 1578, le baron de Gordes exige la destruction des murailles du village si les Albinois ne renoncent pas à l'exercice de la religion réformée³⁸. Il semble qu'ils aient accepté ces conditions puisque le parcellaire de 1701 les mentionne. Le village est centré autour de son bourg dont le cœur est l'église. Nous pouvons remarquer que rues et ruelles convergent vers ce même point. La rue, dénommée *la grand rue ou grande rue*, et comprenant la route joignant les villages de Vinay et de Tullins, est également une ligne centrale, le long de laquelle les maisons s'alignent. Ce placement autour d'axes de communication importants ne forme pas une exception du village de l'Albenc. En effet, depuis l'époque romaine, les villes et villages se construisent autour des fleuves et des routes. Elles se serrent, s'empilent et de nouveaux membres et dépendances viennent compléter la maison³⁹. Ces maisons accolées entraînent une réduction des moyens d'accès, d'éclairage et d'aération pour chaque foyer⁴⁰. En 1701, sur un total de cent-onze maisons réparties dans le bourg, nous en dénombrons quatre-vingt-cinq alignées le long de la grand rue⁴¹. Elles sont positionnées de part et d'autre de la route joignant les villages de Vinay et de Tullins et constituent ainsi des blocs de maisons, eux-mêmes séparés par d'autres ruelles.

Le village de l'Albenc possède au début du XVIII^e siècle, un four banal, un moulin, un puits et une église. Ces édifices ne sont jamais mentionnés par le parcellaire de manière autonome, mais uniquement notifiés par rapport à des maisons⁴². Ainsi, l'église de l'Albenc

36 En 1687, d'après *les mémoires* de l'intendant Bouchu, le village compte sept cent deux habitants

37 ADI, 2MI2055, 1701, Parcellaire de l'Albenc

38 FAVOT Auguste, *Histoire de Vinay, Vinay et ses alentours*, Paris, Res Universis, 1989, p.65

39 BLIGNY Bernard (dir.), *Histoire du Dauphiné, Op. Cit.* p. 128

40 DEFFONTAINES Pierre, *L'homme et sa maison*, Paris, Gallimard, 1972, p. 166

41 ADI, 2MI2055, 1701, Parcellaire de l'Albenc

42 Annexe 1 : *Photographie du parcellaire de 1701*

apparaît parce que la maison du curé de l'Albenc, Messire Christophe Dominique la jouxte⁴³. Par ailleurs, le parcellaire ne fait état d'aucun cimetière dans le village et ne signale pas non plus la présence du château de l'Albenc. Ainsi, les biens seigneuriaux et les possessions ecclésiastiques ne sont pas mentionnées pas sur ce document. Cela vient sans doute du fait que le parcellaire est construit pour la répartition de l'impôt, ces deux instances n'en payant pas, il est logique qu'aucun de leurs biens n'apparaisse ici. Mais ceci pose donc un problème concernant l'exacte place de chaque maison ainsi que le nombre de demeures dans l'Albenc. En effet, certains nobles possèdent des habitations dans le village, mais le fait qu'elles ne soient pas mentionnées fausse la vision du parcellaire que nous avons. Quelques parcelles naturelles se développent également dans le village. Nous trouvons notamment des vignes, des prés et des jardins⁴⁴ ; espaces qui se logent également dans les hameaux albinois.

De petits hameaux indépendants

Le milieu du XVI^e siècle connaît une démographie très élevée, qui entraîne un agrandissement des villages. Des maisons et des églises se construisent partout dans le royaume de France, entraînant la création de hameaux⁴⁵. A l'Albenc, les hameaux actuels de Chapuisière et de Pierre Brune n'apparaissent pas sur le parcellaire de 1701. Le premier était indépendant au début du XVIII^e siècle, en revanche pour le second, il y a deux hypothèses : soit il n'existait pas, c'est-à-dire qu'il y avait peut-être seulement quelques fermes isolées qui s'y dressaient, soit il était rattaché au village de Chapuisière. Ainsi, le paysage albinois est-il fort différent de l'actuel.

En 1701, seuls trois hameaux s'élèvent autour du bourg : Caminière, Riquetièrre et Bivan, tous trois situés à quelques kilomètres du centre du village en direction de l'Isère et du Vercors. Le premier forme un regroupement de sept bâtisses construites autour d'une fontaine⁴⁶. Les sept propriétés sont toutes composées d'une maison. Certains possèdent des vignes, un jardin, une livre de terre, un plasage⁴⁷, et parfois un pré et une grange. Les propriétaires de ce dernier bâtiment sont donc des paysans qui cultivent les blés, puisqu'il

43 ADI, 2MI2055, 1701, Parcellaire de l'Albenc

44 *Ibid.*

45 DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale, tome II : de 1340 à 1789*, Paris, Seuil, 1976, p. 160

46 ADI, 2MI2055, 1701, Parcellaire de l'Albenc

47 Ce terme doit probablement signifier « passage » ou cour

permet de les stocker. Le métier des possesseurs des différentes maisons peut s'entrevoir suivant les dépendances détenues. Dans le hameau, nous avons connaissance de la présence d'une fontaine grâce au nom d'une rue : « *le chemin qui va de la fontaine de Caminière*⁴⁸ ». Le hameau réussit donc en 1701, à être indépendant du village de l'Albenc sur le plan des ressources en eau. De plus, les habitants de Caminière possèdent également un four. Celui-ci se trouve au sud de la maison de Lionel Francillon⁴⁹. La présence de cet édifice dans un petit hameau prouve l'autonomie de ce dernier. En effet, Caminière étant située à plus de 3,5 km du village, il serait difficile pour ses occupants d'aller au bourg pour faire cuire leur pain.

Le hameau de Riquetière, lui, ne possède pas tous ces édifices. Ainsi, ses habitants doivent sûrement venir à Caminière, situé à un kilomètre, pour la confection et la cuisson du pain. S'y trouvent néanmoins des abreuvoirs, grand bassin servant aux animaux de trait à boire : « *le chemin allant aux abreuvoirs du levant*⁵⁰ ». Ceci montre que ce sont sûrement de riches paysans qui vivent ici car le fait de posséder un animal à cette époque témoigne d'une certaine aisance. Le hameau de Riquetière est, par ailleurs, plus important que le précédent car certains propriétaires, comme Nicolas et François Riquet par exemple, détiennent un hameau de maisons⁵¹. Ceux-ci sont probablement assez riches et doivent louer les différentes maisons qu'ils possèdent. Les propriétés sont, de toute évidence, plus grandes et souvent entourées de granges ou de hangars. En effet, les bâtiments de ferme ont des caractères spécifiques puisqu'ils répondent à des impératifs agraires. À la campagne, la maison accueille la famille mais également le bétail, la basse-cour, le foin, les outils ... Tout cela implique la construction de corps de ferme imposants. Ces deux hameaux forment des habitats groupés.

En revanche, la plaine de l'Albenc et le lieu-dit de Bivan dévoilent un habitat plus dispersé. En effet, dans cette partie du village, nous ne trouvons que onze propriétaires se partageant la quinzaine de maisons répertoriées. De plus, seulement trois d'entre elles se jouxtent les unes aux autres. Il s'agit de celles de Baltezard Mantel, de Jean Martel Laïne et de Samuel Bouchand Mavon⁵². Ce dernier « *possède une maison, vignes et plasage [...] confrontant le chemin de l'Albenc au port de St Gervais de bise, les vignes de sieur Claude*

48 ADI, 2MI2055, 1701, Parcellaire de l'Albenc

49 *Ibid.*

50 *Ibid.*

51 *Ibid.*

52 *Ibid.*

*Boy du couchant, la maison de Jean Martel Laïne du levant, la maison, vignes et livre de sieur Baltezard Mantel du vent*⁵³ ». Tous les autres bâtiments semblent être dispersés dans la plaine située entre le village de l'Albenc et la rivière de l'Isère. Ils peuvent être entourés de terrains (champs, vignes, bois, prés) ou de chemins. C'est le cas de Benoît Rembert Montagnier qui détient « *une maison, plasage, vignes et livre [...] confrontant la livre du sieur Alexandre Tondard de bise et levant, livre et vignes de sieur Jean du vent, le chemin allant de l'Albenc à la croix des Juifs du couchant*⁵⁴ ».

En 1701, le village de l'Albenc est donc un petit bourg comptant environ cent-cinquante feux. Les trois-quarts de la population vivent alors dans la bourgade tandis que l'autre quart se répartit entre la plaine et les hameaux de Caminière, Riquetière et Bivan. Ainsi, nous retrouvons un habitat dispersé dans la campagne tandis qu'il est regroupé dans le bourg même et dans les hameaux. Le XVIII^e siècle étant une période d'intenses constructions, comment a évolué le village de l'Albenc jusqu'en 1838 ?

II- L'Albenc en 1838 : un bourg principal entouré de ses hameaux

La création du cadastre : une représentation du village

L'un des grands principes de la Révolution française est le fait de connaître l'exact répartition de la propriété foncière afin de faire disparaître l'inégalité devant l'impôt. Auparavant, il n'y avait que des registres descriptifs, qui n'étaient que rarement accompagnés de plans (les parcellaires). Mais au cours du XVIII^e siècle, certaines régions commencent à se doter de cadastres, comme la Provence en 1715, ou l'Alsace en 1760. Sous la Révolution, naît la volonté de généraliser ces pratiques, les instances de pouvoir exigeant des municipalités qu'elles leur remettent des registres. Le 3 novembre 1801, les trois consuls, Napoléon Bonaparte, Jean-Jacques-Régis de Cambacérès et Charles-François Lebrun, imposent un cadastre général, mais cette demande ne sera exécutée que dans deux mille communes. Ce processus se développe sous le premier Empire. En effet, Napoléon désire classer plus de cent millions de parcelles. En 1808 débute l'application de ce plan pour plus de trois mille communes. L'année suivante, on en représente deux mille autres ; et en 1814, plus de neuf mille villages sont classés. Napoléon n'aura pas eu le temps de terminer cet ouvrage. Mais entre 1826 et 1840, cette politique est reprise et en quatorze

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*

ans, sont cataloguées plus de vingt mille communes⁵⁵. Parmi elles l'Albenc, dont le cadastre date de 1838.

Ce document prend la forme de plusieurs plans du village. Dans notre cas, nous en dénombrons sept. Le premier représente la totalité de la commune de l'Albenc⁵⁶. Celle-ci est, ensuite, détaillée sur six autres plans. Elle est découpée en quatre sections. La première, intitulée *Chapuisière* expose les hameaux de Pierre Brune et de Chapuisière, ainsi que le château de l'Albenc, le couvent des champs des pauvres et le petit château de Peccatière⁵⁷. La section B est, elle, divisée en deux plans et représente le site des *Verts et des Prairies*. Cela comprend Faverge, les Ferrières, l'Étournel, les Gerges, les roches de Verdun, la scie Tondas, Genaudière, l'Île d'Armieux et le hameau de Bivan⁵⁸. La section C, dénommée *Riquetière et les plaines* détaille les hameaux de Riquetière et de Caminière ainsi que les Grandes Rivoires, les Allewards et une partie des Ferrières⁵⁹. Enfin, le plan de la section D reproduit le bourg et ses maisons alignées⁶⁰. Sur ces différents feuillets, toutes les parcelles sont numérotées et sont alors répertoriées dans une matrice jointe au cadastre. Ce grand livret prend la forme d'un tableau précisant le nom, le prénom et la profession des propriétaires, le numéro de référence sur le plan, la nature des propriétés⁶¹, le nom du canton ou du lieux dit, les contenances en mesures métriques, le classement et le revenu⁶². À la fin de chaque section nous retrouvons le récapitulatif de la contenance et du revenu imposable des propriétés non-bâties puis celui sur celles qui sont bâties. A l'époque il s'agissait donc d'un outil très pratique pour lever l'impôt de manière égalitaire. Aujourd'hui, cela permet de dresser une vue d'ensemble du village. Nous remarquons s'il s'agit d'un habitat groupé ou dispersé, la manière dont les maisons sont dressées dans l'Albenc, et nous pouvons également dénombrer les feux et parfois connaître la profession des propriétaires. Cet outil nous permet de voir l'évolution du village depuis le parcellaire de 1701 mais également son état par rapport au cadastre actuel.

55 DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale, tome III : de 1789 à 1914*, Paris, Seuil, 1976, p. 118 – 121

56 Annexe 2 : *Cadastre Napoléonien (1838), feuille 1 : l'Albenc, canton de Vinay*

57 ADI, 4P4/344, 1838, Cadastre Napoléonien

58 *Ibid.*

59 *Ibid.*

60 *Ibid.*

61 C'est-à-dire si c'est une maison, un bois, une grange ...

62 ADI, 4P4/344, 1838, Cadastre Napoléonien

La domination des petites propriétés dans le bourg

Le XVIII^e siècle est une période d'intenses constructions, dû à une importante croissance démographique ; entre 1720 et 1770, la population du royaume de France, augmente de sept à huit millions d'habitants⁶³. Ce phénomène se poursuit également au XIX^e siècle. Jusque dans les années 1840. Au milieu du siècle, on dénombre environ 14,3 millions de paysans dont 54% d'hommes⁶⁴. Parmi eux, nous retrouvons une majorité d'exploitants (propriétaires, fermiers et métayers). La petite exploitation de type familiale est très développée à cette époque. En effet, du Grésivaudan à la Basse Isère, un ou deux propriétaires réunissent une part importante du terroir, le reste étant divisé en petites propriétés⁶⁵. Le système d'exploitation en Dauphiné n'est que peu basé sur les grandes propriétés agricoles, mais davantage sur des exploitations entre cinq et quinze hectares⁶⁶. En 1836, la densité rurale française représente soixante-treize habitants par km² ; et la région Rhône-Alpes compte 90,8 habitants par km²⁶⁷. Le village de l'Albenc a, lui aussi, connu une croissance démographique. En 1701, nous dénombrons environ cent cinquante feux⁶⁸ ; en 1838 il y en a trois-cent un, dont 63% uniquement situés dans le bourg central⁶⁹.

Dans le bourg central, les différents foyers albinois s'alignent tout au long de la route allant de Vinay à Tullins⁷⁰. Ainsi, la tendance observée en 1701 est confirmée en 1838. Le graphique représentant l'état de la répartition des propriétés bâties dans le bourg de l'Albenc en 1838 révèle bel et bien que nous avons à faire à de petites propriétés⁷¹. En effet, nous retrouvons 49% des maisons (et des cours) faisant moins d'une are, c'est-à-dire moins de 100m². La superposition du cadastre Napoléonien sur l'actuel montre bien cette domination de la petite propriété et du morcellement des parcelles bâties⁷². Par ailleurs, les foyers de plus de cinq ares sont extrêmement rares puisqu'ils représentent environ 2,6% de la totalité des maisons du bourg. Ceci tend à montrer qu'il n'existe que peu de très riches propriétaires dominant le village et que nous avons certainement à faire à de petits

63 ROUX Simone, *La maison dans l'histoire*, Op. Cit. p. 170

64 DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome III, Op. Cit. p. 50

65 BLIGNY Bernard (dir.), *Histoire du Dauphiné*, Op. Cit. p. 351

66 DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome II, Op. Cit. p. 205

67 DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome III, Op. Cit. p. 53

68 ADI, 2MI2055, 1701, Parcellaire de l'Albenc

69 ADI, 6141W1, 1838, Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus

70 Annexe 3 : *État du bourg de l'Albenc en 1838 sur le cadastre actuel*

71 Annexe 4 : Répartition des propriétés bâties et des cours selon leur superficie (en are). Section D : le bourg de l'Albenc

72 Annexe 3, Op. Cit.

propriétaires agricoles, à des artisans et à quelques marchands, qui tous vivent dans des maisons de taille modeste. Dans le bourg, un tiers des propriétaires possède des bâtiments ruraux. Par ailleurs, ce ne sont pas uniquement des paysans. En effet, des artisans ou des marchands en détiennent également. Le cordonnier Pierre Argoud en possède par exemple un⁷³. Le graphique sur la répartition des parcelles naturelles en 1838 dans le bourg de l'Albenc montre également que les jardins ne représentent que 3,06 ha⁷⁴. Or la majeure partie des Albinois (61%) en possèdent un⁷⁵. Ils doivent donc être de petite taille, ce qui confirme une nouvelle fois la domination des petits propriétaires dans le bourg de l'Albenc.

De plus, la superposition du cadastre Napoléonien sur l'actuel confirme l'alignement déjà présent en 1701⁷⁶. Les maisons se dressent, en priorité, le long de la Grand rue et ce positionnement continue sur une partie de la rue Jocelyn et le long de la rue des Terreaux. Cette superposition nous permet également de découvrir que l'église de l'Albenc de 1838 ne se trouvait pas au même emplacement que l'église actuelle. En revanche, nous remarquons que toutes les rues convergent vers ce point, monument central dans le village et véritable repère pour les villageois. Le cimetière est situé derrière l'église, non loin des maisons albinoises. Son emplacement peut sembler quelque peu curieux puisque la destruction des cimetières *intra muros* est décidée sous le règne de Louis XVI. Néanmoins, ce phénomène s'interrompt avec la Révolution et ne reprend qu'après Thermidor⁷⁷. Le fait que le cimetière de l'Albenc soit toujours présent dans le bourg en 1838 reflète la lenteur des réformes. De plus, celles-ci commencent toujours à Paris et touchent ensuite les grandes villes, les petits villages de province mettant du temps à les appliquer.

Le bourg de l'Albenc en 1838 suit donc la même ligne qu'en 1701, c'est-à-dire de petites maisons alignées autour d'une rue principale. Mais qu'en est-il de l'évolution des hameaux ?

Les hameaux albinois : une évolution vers un habitat regroupé et des propriétés plus importantes ?

Cette évolution de l'habitat se retrouve également dans les différents hameaux

73 ADI, 6141W1, 1838, Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus

74 Annexe 5 : Répartition des différents types de parcelles bâties et non bâties selon leur superficie (en ha).
Section D : le bourg de l'Albenc

75 ADI, 6141W1, 1838, Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus

76 Annexe 3, *Op. Cit.*

77 ARIES Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident, du Moyen Age à nos jours*, Paris, Seuil, 1975, p. 162

Albinois mais il se vérifie à moindre échelle. À ce sujet, nous constatons une évolution dans leur nombre. En effet, en 1701, nous ne comptons que trois hameaux distincts, Bivan, Caminière et Riquetière. En 1838, le cadastre en révèle trois de plus : Chapuisière, Pierre Brune et Peccatière⁷⁸. Cela relève sans doute de l'expansion du village ainsi que de sa croissance démographique. Mais il faut tout de même nuancer ce propos. En effet, le hameau de Chapuisière est indépendant jusqu'en 1826, date à laquelle il est rattaché à la commune de l'Albenc. Nous n'avons donc pas à faire à une explosion démographique, cette commune comptant une centaine d'habitants à la fin du XVIII^e siècle, mais bien à une fusion de deux bourgs. Par ailleurs, Pierre Brune dépendait sûrement de Chapuisière au XVIII^e siècle, tandis que le hameau de Peccatière est une nouvelle création suite à la construction du château par la famille Peccat. Ces différentes annexions montrent donc que le village s'est agrandi et qu'il est plus peuplé qu'en 1701.

Ici aussi, les petites propriétés dominent le paysage mais sont de plus en plus concurrencées par une augmentation des grands domaines. En effet, autour du hameau de Chapuisière, nous retrouvons 48% de maisons de moins d'une are, contre 15% entre une et trois ares, 11% entre trois et cinq, et 26% de plus de cinq⁷⁹. Une double tendance s'affiche ici : nous retrouvons une majorité de petites propriétés mais les plus grandes sont également très présentes autour de ce hameau, ce qui contre-balance la tendance du bourg, dominé uniquement par des petits domaines. Par ailleurs, l'habitat est regroupé autour de hameaux tels que Chapuisière et Pierre Brune. En effet, la vie en communauté a un caractère plus rassurant et permet le partage de certains biens communaux tels que le four et le puits. A Chapuisière, nous retrouvons ces deux points de regroupement⁸⁰. Le fait que ce hameau ait été un bourg indépendant accentue le fait qu'il possède ces deux outils, tandis que celui de Pierre Brune n'en détient pas. L'habitat regroupé permet donc une plus grande autonomie vis à vis du bourg de l'Albenc, même si la concentration d'activités n'est pas la même.

Les hameaux de Riquetière⁸¹ et de Caminière⁸² suivent les mêmes tendances. Nous avons également à faire à un habitat regroupé. En effet, le hameau de Caminière compte

78 ADI, 4P4/344, 1838, Cadastre Napoléonien

79 Annexe 6 : *Répartition des propriétés bâties et des cours selon leur superficie (en a). Section A : Chapuisière*

80 Annexe 7 : *État du hameau de Chapuisière en 1838 sur la cadastre actuel*

81 Annexe 8 : *État du hameau de Riquetière en 1838 sur le cadastre actuel*

82 Annexe 9 : *État du hameau de Caminière en 1838 sur le cadastre actuel*

six maisons⁸³ et celui de Riquetière en dénombre huit⁸⁴. Ces derniers n'ont donc pas grossi depuis 1701. Le regroupement des foyers entre eux entraînent la formation ou le développement de petits hameaux. Mais dans les plaines alentours, des fermes isolées façonnent également le paysage. Nous en trouvons dispersées aux grandes Rivoires, aux Ferrières, aux Allevards et derrière Malan⁸⁵. Tout comme la section de Chapuisière, les petites propriétés dominent les plaines de l'Albenc. En effet, 43% des maisons, cours comprises, mesurent moins de 100m². Tandis que les gros domaines de plus de cinq ares représentent seulement 15% du paysage. Les plaines albinoises sont morcelées en de petites propriétés individuelles même si des domaines plus importants sont également présents dans ce paysage.

Tout comme les deux sections précédentes, celle du Vert et des Prairies, centrée autour des hameaux de Peccatière et de Bivan, connaît ce double phénomène d'alternance entre petits et grands domaines. Celui-ci est, en outre, encore plus marqué par un équilibre entre la petite et la grande propriété. En effet, nous dénombrons 38% de petits domaines contre 35% de grands⁸⁶. Le fait que nous ayons à faire à davantage d'espace peut expliquer ce fait. En revanche, si pour la section précédente l'habitat est regroupé autour de hameaux, nous avons plutôt à faire ici à des maisons dispersées. Certes, nous retrouvons quelques foyers regroupés autour du château de Peccatière, mais la majeure partie des maisons sont isolées ou se retrouvent par trois ou quatre⁸⁷. Nous constatons donc une corrélation entre l'habitat dispersé et les propriétés de plus de cinq ares.

Ainsi, l'habitat Albinois suit une double dynamique : les maisons du bourg sont collées les unes aux autres et forment un véritable regroupement, les hameaux suivent aussi ce phénomène mais à petite échelle tandis que dans les plaines, des fermes isolées persistent encore. Nous constatons que le village de l'Albenc prend forme autour d'un axe de communication et s'étale progressivement dans la plaine. En outre, les biens communaux et seigneuriaux sont totalement insérés dans cette dynamique. Mais qu'en est-il de leur état à l'époque moderne ?

83 ADI, 4P4/344, 1838, Cadastre Napoléonien

84 *Ibid.*

85 Annexe 10 : *État des plaines albinoises en 1838 sur le cadastre actuel*

86 Annexe 11 : *Répartition des propriétés bâties et des cours selon leur superficie (en a). Section B : Du Vert et des Prairies*

87 ADI, 4P4/344, 1838, Cadastre Napoléonien, feuille 2 : Section A, Chapuisière

Chapitre 2 : Biens communaux, église, château : les repères des Albinois

Dans les campagnes, certains lieux constituent des repères visibles et fréquentés par les villageois. Parmi eux se trouvent l'église, le presbytère, la chapelle, l'abbaye, le couvent, le cimetière, les fontaines, les lavoirs, les moulins, les fours et les pressoirs⁸⁸. Ces espaces communs représentent la sociabilité villageoise, particulièrement forte à l'époque moderne. En outre, sous l'Ancien Régime, le bourg rural est souvent soumis au droit du seigneur. Ce dernier habite dans un château, qui est, lui aussi, un point de repère important pour les ruraux.

I- Les lieux communs à l'Albenc, reflet de la sociabilité villageoise

Faire son propre pain

A l'époque moderne, l'aliment quotidien est le pain. Dans un village, le four constitue un élément essentiel qui est utilisé par tous les habitants. Tout comme la forge, il constitue un point de rencontres et de sociabilité pour les hommes⁸⁹. Sa présence à l'Albenc est attestée, tout au moins, depuis 1658, date de la reconstruction du grand four banal de l'Albenc. Le fait que ce soit le seigneur du village qui décrète la rénovation d'un bien communal montre qu'il est le véritable maître du bourg ou tout du moins l'un des personnages les plus importants. En effet, en 1658, Messire Jean du Vache « *seigneur et baron de Châteauneuf de l'Albenc, Bivan, Vatilieu, Monteynard et Meyrins, conseiller du Roi en son conseil d'État et président de la chambre des comptes du Dauphiné*⁹⁰ » touche les banalités, c'est-à-dire les revenus payés par les paysans sur certains biens comme le four. Ce dernier ainsi que le moulin et le pressoir sont d'ailleurs dits « banaux »⁹¹. A l'Albenc, le four est réparé en 1658 par le maître maçon de l'Albenc : Jean Somier La Pallie. Ce dernier doit « *faire le grand four banal de l'Albenc à neuf pour le rabaisser à qui sera nécessaire*⁹² ». Cet ouvrage se situe entre la grand rue et la rue de derrière. Le parcellaire de 1701 ne le mentionne pas directement mais il cite les maisons le jouxtant en

88 DELSALLE Pierre, *Le cadre de vie en France aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1995, p. 93

89 RAULIN Henri, *Dauphiné, l'architecture rurale française : corpus des genres, des types et des variantes*, Paris, Berger-Levrault, 1977, p. 63

90 ADI, 3E33765, 28 octobre 1658, Bail à prix-fait, n°217 – 218

91 AUDISIO Gabriel, *Les Français d'hier, tome 1 : Des paysans XV^e – XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 37

92 ADI, 3E33765, 28 octobre 1658, Bail à prix-fait, n°217 – 218

précisant « *le four du seigneur président de l'Albenc* » suivi de « *de bise* » ou de « *de vent* ». En 1838, cet édifice se trouve au même emplacement⁹³ et appartient à Jacques-Pierre de Chaleon, également propriétaire du château de l'Albenc⁹⁴. Par ailleurs, certains hameaux du village en possèdent également. Nous en découvrons, par exemple, un à Bivan et un autre à Caminière en 1701⁹⁵. Le hameau de Chapuisière en possède aussi un en 1838⁹⁶. En revanche, les villageois ne détiennent que très rarement des fours privés, ainsi la rénovation du four banal est-elle essentielle pour la consommation du pain quotidien. Malgré tout, nous retrouvons parfois la présence de cet instrument chez certains ruraux. Nous en découvrons un en 1637 dans une maison du village, mais nous ne connaissons pas l'identité de celui qui ordonne cette construction : « *plus de faire un grand four qu'il puisse cuire dix ou douze pains et un autre petit qui tienne quatre pains et y celui voûté tout de pierres ou de carreaux et faire un cendrier*⁹⁷ ». Ici, le fait de faire construire deux fours montre la richesse du bailleur. L'un d'eux est très grand et a une capacité de cuisson importante puisqu'il peut cuire dix ou douze pains à la fois. Nous pouvons supposer que ces fours appartiennent à un artisan-boulangier. La nature des pierres utilisées n'est pas précisée mais nous pouvons faire l'hypothèse de l'emploi de molasse qui est employée, celle-ci étant une pierre réfractaire.

Si le four constitue un élément essentiel dans la vie des villageois à l'époque moderne, le pétrin est, lui aussi, extrêmement utilisé pour la fabrication du pain. Cet instrument n'est, par ailleurs, pas une exception dans le paysage albinois et ne fait pas parti des outils dits « banaux ». En effet, s'il n'existe pas dans le village de pétrin commun, il apparaît de manière individuelle dans 73% des inventaires dépouillés. Habituellement placé dans la cuisine, lieu de la préparation des repas, il prend différentes appellations. Si chez Jacques Lochon, en 1753, il apparaît sous le nom de « *pétrin*⁹⁸ », en 1655, en revanche, il est nommé « *mat à pétrir le pain*⁹⁹ », et en 1768 est appelé « *huche*¹⁰⁰ ». Mais la dénomination la plus employée dans le village, entre le XVII^e et le XIX^e siècle, est « *pétrière* ». En effet, on la retrouve dans 85% des actes mentionnant la présence de cet

93 Annexe 3, *Op. Cit.*

94 ADI, 6141W1, 1838, Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus

95 ADI, 2MI2055, 25 avril 1701, Parcellaire

96 ADI, 4P4/344, 1838, Cadastre Napoléonien

97 ADI, 3E33753, 28 décembre 1637, Bail à prix-fait

98 ADI, 3E4094, 1er août 1753, IAD

99 ADI, 3E33755, 1655, IAD, n°16

100 ADI, 3E4058, 29 février 1768, IAD

objet. C'est le cas en 1779, par exemple : « *une pétrière en bois blanc*¹⁰¹ ». Cet instrument revêt la forme d'un coffre, et est utilisé pour pétrir et serrer le pain. Ainsi, le matériau qui le compose est le bois. A l'Albenc, le noyer prédomine, viennent ensuite le sapin, le châtaignier et le bois blanc¹⁰². Cette hiérarchie s'explique par le fait que le noyer est une essence d'arbre que nous retrouvons autour du village. Outre le pétrin, le moulin est également un bâtiment essentiel pour la confection de la farine. Le parcellaire ne précise pas son emplacement exact mais nous savons qu'il en existe un car certaines maisons sont situées dans « *la rue montant à la grand rue et tendant au moulin du vent*¹⁰³ ». En 1701, nous en trouvons seulement un dans le village, les autres hameaux n'en mentionnant aucun. Selon André Lacroix, archiviste valentinois du XIX^e siècle, il en existerait un deuxième puisqu'en 1634, la seigneurie de Jean du Vache comprend « *le moulinage [...] et deux moulins*¹⁰⁴ ». Le premier moulin évoqué est toujours présent en 1838, il est détenu par Jean de Chaléon¹⁰⁵ et se situe au dessous du château de l'Albenc (côté ouest)¹⁰⁶. Le cadastre Napoléonien révèle également qu'il existe un deuxième moulin dans la plaine de l'Albenc, près du hameau de Bivan¹⁰⁷. Il appartient à André Chevalier, qui est meunier. Le fait qu'un autre moulin apparaisse dans les plaines de l'Albenc révèle sûrement une croissance de la démographie du village et peut-être une plus grande autonomie des hameaux par rapport au bourg central.

La préparation et la cuisson du pain est donc un usage quotidien qui rythme la vie des Albinois de l'époque. Mais la confection de cet aliment requiert une denrée essentielle pour l'homme : l'eau. Sous l'Ancien Régime, elle est récoltée au puits par les villageois. En effet, son usage privé reste très rare : seules les maisons isolées sont concernées¹⁰⁸. Ainsi, ces lieux constituent, eux aussi, des repères importants dans les bourgs des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

Puiser son eau

Contrairement aux fours et aux forges, les fontaines, les lavoirs et les puits sont des

101 ADI, 3E4085, 14 janvier 1779, IAD, n°2

102 Annexe 12 : *Graphique sur la part des bois utilisés pour les pétrins à l'Albenc*

103 ADI, 2MI2055, 25 avril 1701, Parcellaire

104 LACROIX André, *Op. Cit.* p. 6

105 ADI, 6141W1, 1838, Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus

106 ADI, 4P4/344, 1838, Cadastre Napoléonien

107 *Ibid.*

108 RAULIN Henri, *Dauphiné, l'architecture rurale française, Op. Cit.* p. 63

lieux où ce ne sont pas les hommes, mais les femmes qui se rencontrent. Ces derniers points d'eau sont d'ailleurs d'usage quotidien pendant toute l'époque moderne. L'eau forme un point de regroupement et de sociabilité pour les femmes du village¹⁰⁹. Par ailleurs, les XVII^e et XVIII^e siècles sont marqués par la construction de fontaines publiques, signe d'urbanisme, de civilisation et d'hygiène. A l'Albenc, aucun bail à prix-fait ne décrit la rénovation d'une fontaine à l'époque moderne. En revanche, le parcellaire de 1701 en retrouve une. Celle-ci est située dans le hameau de Caminière : « *le chemin qui va de la fontaine de Caminière*¹¹⁰ ». L'eau des fontaines, contrairement à celle du puits, s'écoule à la surface du sol, et est souvent employée pour alimenter des lavoirs. Un lavoir est actuellement présent dans ce hameau mais aucun document n'atteste sa présence aux XVII^e, XVIII^e ou XIX^e siècles, nous ne pouvons donc pas l'inclure dans notre étude. Dans le bourg, aucune fontaine n'est mentionnée en 1701 mais il doit tout de même y en avoir. Néanmoins, en 1838, deux sont indiquées sur le plan, elles se retrouvent en bleu sur l'annexe 3¹¹¹.

Tout comme la fontaine, le puits est un élément quotidien, permettant d'amener les ressources en eau jusque dans la maison. A l'Albenc, au début du XVIII^e siècle, il en existe un, présent dans le village depuis longtemps car il est décrit comme étant « *entièrement ruiné*¹¹² ». Les réparations apportées à cet édifice ont été décidées le 1^{er} octobre 1720. A cette date, un comité villageois s'est réuni et c'est finalement le sieur Pierre Tourneron, châtelain de l'Albenc et le sieur Pierre Champel, secrétaire greffier, qui émettent le bail à prix-fait une vingtaine de jours plus tard. Sous l'Ancien-Régime, il est courant de voir plusieurs artisans en compétition sur un même chantier¹¹³. Pour les réparations du puits de l'Albenc, c'est le maître maçon Antoine Cartier-Mayon, artisan à la Légrerie, mandement de Vinay, qui est finalement choisi¹¹⁴. La reconstruction du puits consiste à :

« *remailler la muraille dudit puits [...] jusqu'à quatre pieds de hauteur, remettre la rade en bon état, et faire une voûte sur le puits comme elle était ci-devant, et remettre la grillier qui y était attachée et qui séparait la moitié dudit puits, ensemble refaire la muraille commune par les fondements jusqu'à quatre pieds de hauteur sur terre et faire un pavé depuis la rue*

109 *Ibid.* p. 63

110 ADI, 2MI2055, 25 avril 1701, Parcellaire

111 Annexe 3, *Op. Cit.*

112 ADI, 3E4055, 20 octobre 1720, Bail à prix-fait, n°26 dernière partie du registre

113 *Ibid.*

114 *Ibid.*

à un pas au delà de l'angle de la maison dudit Sieur Claude de Rabot ».

Pour faire toutes ces réparations, les matériaux sont tous fournis par le maçon Antoine Cartier-Mayon, à l'exception des pierres, qui elles, sont données par Claude Rabot et qui sont « *les mêmes qui étaient avant ledit éboulement*¹¹⁵ ». Cet édifice indispensable aux villageois, se trouve au centre du bourg et non loin de l'église¹¹⁶. Tout comme le four, le parcellaire ne mentionne pas directement sa présence mais la maison de sieur Claude Rabot et celle de Charles Boyod sont situées dans la « *rue du puy*¹¹⁷ ». Certains hameaux possèdent également un puits, c'est le cas de Chapuisière en 1838¹¹⁸.

Ainsi, le four, le puits, les fontaines, les lavoirs et les moulins forment des repères essentiels pour les Albinois des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Ils rythment leur vie quotidienne et incarnent les gestes journaliers qu'ils effectuent. Mais leur quotidien est également dicté par des règles de conduite imposées par la religion, l'église et les autres édifices religieux représentant ce repère des codes dans le village.

II- La construction d'une église, constitution du lieu de la vie pieuse

Un village, une église

L'église constitue un point central, un véritable repère pour les villageois. Outre le château du seigneur, c'est le plus grand bâtiment du village et son orientation est dictée par la liturgie. De plus, cet édifice préside le bourg : les rues et les ruelles convergent d'ailleurs vers ce lieu¹¹⁹. À l'Albenc, l'église est située au centre du village. Celle qui se dresse dans le village actuellement date seulement du XIX^e siècle. Une succession d'édifices religieux ont pris place dans le bourg. Au XII^e siècle, le hameau de Meyrins comportait l'église paroissiale Saint Eusèbe¹²⁰. Deux siècles plus tard, on découvre les traces de l'église Sainte Marie de l'Albenc dirigée par le curé Cappellanus, qui comportait neuf chapelles. Puis, au XV^e siècle, Meyrins est réuni à l'Albenc. Les deux églises ne forment plus qu'une seule paroisse, dépendante de l'évêché de Grenoble. Ce même siècle voit la construction de la chapelle Sainte Catherine sous l'impulsion de Soffroy ou Soffrey, « *seigneur de*

115 *Ibid.*

116 ADI, 2MI2055, 25 avril 1701, Parcellaire

117 *Ibid.*

118 ADI, 4P4/344, 1838, Cadastre Napoléonien

119 LE BRAS Gabriel, *L'église et le village*, Paris, Flammarion, 1976, p. 38

120 CHEVALIER Ulysse, *Visites pastorales et ordinations des évêques de Grenoble de la maison de Chissé (XIV^e – XV^e siècles)*, Lyon, Auguste Brun libraire, 1874, p. 82 – 83

*Châteauneuf de l'Arben, Duriage et de Tullins, maître dostel du roy daulphin*¹²¹ ». Les guerres de religion du siècle suivant ravagent le village. L'église Saint Eusèbe est détruite aux environs de 1562 puis celle de l'Albenc est, elle aussi, démolie quelques années plus tard. Par ailleurs, la chapelle du hameau de Meyrins est conservée tout au moins jusqu'au XVII^e siècle. En effet, elle est mentionnée dans un bail à prix-fait datant du 12 juin 1661¹²². En outre, face à un foyer protestant actif, possédant un temple, la communauté catholique albinoise ne peut pas rester sans église. Ainsi, au cours des années 1660, Jean du Vache, le seigneur du village, décide de fonder un nouveau centre religieux dans le bourg. La participation de ce personnage à la construction de l'église n'est pas surprenante. Homme très pieux, il a offert un nouveau reliquaire à l'abbaye de Saint-Antoine¹²³. Mais il n'est pas le seul donateur. Effectivement, en 1616, un arrêt du Parlement de Grenoble ordonne à François Armuet de Bon repos, chanoine de la cathédrale de Grenoble et prieur de Revesti¹²⁴, de fournir le quart des revenus de son prieuré pour la reconstruction de l'église de l'Albenc. Les travaux commencent alors.

La construction de l'église, du couvent et du monastère de l'Albenc

La fondation de ce nouvel édifice religieux s'échelonne tout au long du XVII^e siècle. Ne possédant pas les actes antérieurs aux années 1660, nous nous concentrerons uniquement sur les trois années suivantes : 1661, 1662 et 1663. L'église paroissiale est probablement terminée avant cette période mais le seigneur de l'Albenc, Jean du Vache, entreprend, lui, la construction d'un nouvel édifice religieux, situé au-dessous de son château. Les quelques baux à prix-fait mentionnant ces travaux utilisent les termes « d'église », de « monastère » et de « couvent ». Nous ne savons pas, en revanche, s'ils constituent un seul bâtiment mentionné sous ces trois noms ou trois bâtiments distincts. Nous allons suivre cette première. L'élévation du couvent commence le 1^{er} septembre 1661 puisque le seigneur de l'Albenc Jean du Vache baille à prix-fait au maître charpentier du village, Samuel Potter, de « *faire les murailles du couvent que ledit seigneur veut faire construire au-dessous de la terrasse de son château de l'Albenc* »¹²⁵. Celles-ci mesurent deux pieds et demi d'épaisseur, soit environ soixante-six centimètres. Elles sont faites en

121 LACROIX André, *L'Albenc et ses maîtres*, Op. Cit. p. 3

122 ADI, 3E33771, 12 juin 1661, Bail à prix-fait, n°127 – 129

123 RIVOIRE DE LA BATIE Gustave (de), *Armorial de Dauphiné*, Marseille, Laffitte Reprints, 1996, p. 756

124 La Rivière

125 ADI, 3E33772, 1^{er} septembre 1661, Bail à prix-fait, n°170 – 171

pierres, dont la nature n'est pas précisée, mais liées par un mortier de chaux¹²⁶. L'année suivante six portes sont ajoutées à cet édifice¹²⁷. Leur encadrement est en pierre molasse, matériau caractérisé par sa découpe facile et très souvent utilisé pour la confection d'ouvertures et de voûtes. En 1663, le couvent est achevé. Jean Oudiz, sur la demande de Jean du Vache, doit faire « *le lambris de l'église du couvent des dames de l'annonciade [...] icelui lambris de la même forme fabrique que celui de Notre-Dame de l'Osier et que le fond d'icelui soit de bois blanc*¹²⁸ ». Ce maître menuisier doit également créer « *six cadres pour mettre six tableaux de la même forme que ceux de Notre-Dame de l'Osier* ». Ces deux références à cette église montrent l'importance de ce lieu au XVII^e siècle. En effet, la construction d'un édifice religieux dans ce village, situé sur les coteaux au-dessus de Vinay et de l'Albenc, s'est faite suite à un fait extraordinaire :

« Dans un hameau près de Vinay, en effet, un protestant qui s'obstinait à travailler le jour de l'Annonciation au mépris des ordonnances romaines vit jaillir du sang des branches d'un osier qu'il coupait. Sa femme catholique et ses voisins purent constater le fait. Une chapelle s'éleva bientôt à l'emplacement de l'arbuste sanglant qui avait manifesté la colère de Dieu. Les Augustins établirent vite à ses abords un couvent. Les pèlerins affluèrent et des malades en revinrent guéris. La dévotion à Notre-Dame-de-l'Osier était née¹²⁹ ».

Ce lieu de pèlerinage revêt donc un caractère très important dans la région à l'époque. Les églises des alentours, celle de l'Albenc n'y échappant pas, tentent d'imiter cette église. Le couvent des Capucins de Grenoble est, lui aussi, un modèle pour celui de l'Albenc. Cela se découvre à travers l'installation de la balustrade séparant le cœur et la nef de l'église. Tout comme celle du couvent des Capucins de Grenoble, elle est en noyer et ses barreaux sont de forme ronde¹³⁰. Enfin, le maître menuisier Jean Oudiz fabrique également un banc « *pour ledit seigneur et dame fondatrice de bois noyer, pareil à celui que ledit Oudiz a fait audit seigneur dans le cœur de l'église paroissiale dudit Albenc*¹³¹ ». Jusqu'au XVIII^e siècle, on ne trouve pas de banc dans les églises pour que les fidèles puissent s'asseoir¹³². Seul le

126 L'utilisation des différentes pierres à l'Albenc ainsi que l'usage de la chaux seront traités dans une autre partie, nous ne détaillerons pas davantage ici.

127 ADI, 3E33775, 2 janvier 1662, Bail à prix-fait, n°8

128 ADI, 3E33778, 2 novembre 1663, Bail à prix-fait, n°150 – 151

129 BLIGNY Bernard (dir.), *Histoire du Dauphiné, Op. Cit.* p. 298 – 299

130 ADI, 3E33778, 2 novembre 1663, Bail à prix-fait, n°150 – 151

131 *Ibid.*

132 LE BRAS Gabriel, *L'église et le village, Op. Cit.* p. 53

seigneur du village détient ce privilège¹³³. Ainsi, la construction d'un couvent dans le village reflète la piété de l'époque. Cet édifice est un lieu où les clercs ou les religieuses vivent en communauté mais plus ouvert sur le monde que le monastère.

En 1661, Jean du Vache fait « *construire toutes les murailles de l'église et dortoir* » ainsi que les ouvertures¹³⁴. Nous pouvons supposer qu'il s'agit de nouveau du couvent. Deux portes sont édifiées. Celles-ci sont en pierre de taille et de grandes tailles, mesurant dix pieds de hauteur pour celle de l'église et sept pieds de hauteur pour l'entrée du couvent¹³⁵. Les fenêtres prennent la forme de hautes et fines fentes. Elles ont une longueur de trois pieds et une hauteur de neuf. Elles sont vitrées, phénomène caractéristique du XVII^e siècle. En 1663, le seigneur de l'Albenc poursuit les travaux et « *fait bâtir et édifier ledit monastère et église sur ses fonds au-dessous de son château*¹³⁶ ». Il s'agit probablement du même bâtiment que le couvent dédié aux sœurs de l'annonciade. Il est composé de « *quinze cellules, une chambre pour infirmerie y ayant cheminée et s'il lui plaît la chambre de madame la fondatrice dans le dortoir* », sans compter la cuisine, la cave, les dépendances, le réfectoire et la sacristie¹³⁷. Cet édifice religieux est fondé par la prieure du couvent de l'annonciade, mère Marie Christine Séraphine, et par les sœurs Marie Agnès, Marie Dominique, Marie Claire et Marie Blandine¹³⁸ mais également par un laïc : le seigneur de l'Albenc. Ceci révèle que, sous l'Ancien Régime, le fait de bâtir ou de donner pour des édifices religieux est habituel. En effet, ces fondations permettront au fondateur de bénéficier du salut si précieux lors de sa mort. Le sieur Claude Rabot, bourgeois de l'Albenc, entre dans cette dynamique puisqu'il offre dix livres annuelles à l'église de l'Albenc, ainsi que trois livres à l'hôpital¹³⁹, situé dans l'actuelle rue du pressoir et probablement gérés par les sœurs de l'annonciade. Le seigneur du village, Jean du Vache, est, lui aussi, un homme d'une grande piété. Outre le reliquaire offert à l'abbaye de Saint-Antoine, ses nombreuses fondations font de lui le personnage le plus pieux du village. En effet, c'est lui qui commande aux artisans la construction de l'église, du couvent et du monastère du village. Par ailleurs, peu de petits villages possèdent autant de bâtiments à caractère religieux. Cela montre donc bien que Jean du Vache veut véritablement asseoir le

133 GARNOT Benoît, *Les campagnes en France aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1998, p. 57

134 ADI, 3E33772, 4 septembre 1661, Bail à prix-fait, n°171 – 172

135 *Ibid.*

136 ADI, 3E33778, 5 janvier 1663, Bail à prix-fait, n°143 – 146

137 *Ibid.*

138 *Ibid.*

139 ADI, 3E33771, 12 juin 1661, Donation, n°127 – 129

catholicisme à l'Albenc face au protestantisme déjà très présent. Il s'affiche également comme le maître du village, comme un guide qu'il faudrait suivre.

La piété en portrait

Le terme « portraire » signifie, au XVI^e siècle, tracer et dessiner. Un « portrait » est un tracé, une figure de géométrie, une forme, un plan, une disposition, un projet et une image en tant que représentation, que ressemblance¹⁴⁰. En revanche, ce terme connaît une évolution au XVII^e siècle. À cette période, il renvoie forcément à l'homme, à l'humain. André Félibien, dans *Des principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture et des autres arts qui en dépendent*, publié en 1676, explique :

« Portraire. Le mot portraire est un mot général qui s'étend à tout ce qu'on fait lorsqu'on veut tirer la ressemblance de quelques chose ; néanmoins on ne l'emploie pas indifféremment à toutes sortes de sujets. On dit le portrait d'un homme, d'une femme mais on ne dit pas le portrait d'un cheval, d'une maison ou d'un arbre. On dit la figure d'un cheval, la représentation d'une maison, la figure d'un arbre¹⁴¹ ».

Ainsi, le portrait est un moyen de reconnaissance mais également une sorte d'idéalisation de la personne. En effet, le sujet est peint ou sculpté à la perfection ; ses défauts sont cachés tandis que ses atouts sont mis en valeur¹⁴². La représentation d'un individu peut se faire sous forme de peinture mais aussi de sculpture.

A l'Albenc, on retrouve ces effigies dans l'église du village, qui prennent la forme de pierres blanches taillées. Ici c'est le fondateur du monument qui est incarné. En 1665, Jean du Vache baille à prix-fait à Paul de la Pudrix et Nicolas de Frimivie, « *sculpteurs et peintres du Roi, tous deux natifs de Paris et résidant aux galeries du Louvres¹⁴³* », de le représenter avec son épouse Gasparde de Monteynard¹⁴⁴. La première effigie devra les montrer « *tous deux à genoux priant Dieu sur deux carreaux et leurs prie-Dieu ou oratoires* » tandis que sur la deuxième Jean du Vache sera « *les mains jointes en priant Dieu et en gardant le très Saint sacrement et madite dame vêtue d'une robe de chambre ou*

140 POMMIER Édouard, *Théories du portrait de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Gallimard, 1998, p. 15

141 *Ibid.* p. 16

142 *Ibid.* p. 24

143 ADI, 3E33780, 6 septembre 1665, Bail à prix-fait, n°119 – 120

144 RIVOIRE DE LA BATIE Gustave (de), *Armorial de Dauphiné, Op. Cit.* p. 756

*simarre aussi son col aussi à dentelle de même à genoux et priant Dieu devant son oratoire à côté l'un de l'autre étant dessus le tombeau*¹⁴⁵ ». Cette position montre la posture qu'il faut adopter dans un édifice religieux. Ici, Jean du Vache revêt la fonction de guide qui montre l'exemple et le chemin au reste de la communauté. Cela désigne une vie ou un comportement qu'il faudrait imiter¹⁴⁶. Par ailleurs, ce côté religieux est très présent chez ce personnage. C'est lui qui finance la construction du couvent des Récollets à Saint-Marcellin¹⁴⁷. Ces effigies permettent également de montrer l'importance du seigneur dans le village. Par cette représentation, Jean du Vache assoit de nouveau son pouvoir sur la communauté. Il est sculpté dans son costume de président de l'Albenc, qui consiste en un habit « *de velours noir aussi son col à dentelles*¹⁴⁸ ». Ce portrait ne montre pas seulement le côté religieux et pieux du seigneur. Si la posture traduit cet aspect, les vêtements permettent au seigneur de s'afficher comme le maître du village, le chef de la communauté.

Les effigies sont donc des outils précieux pour présenter le seigneur à ses sujets. Mais le château forme le véritable repère et symbole de ce pouvoir politique chez les villageois.

III- L'évolution de la demeure du seigneur de l'Albenc au XVII^e siècle

La seigneurie de l'Albenc

La seigneurie de l'Albenc est attestée depuis le XI^e siècle. Une pierre dite « du moulin de l'Albenc¹⁴⁹ », située à côté du château actuel nous entraîne à aborder ce sujet. Celle-ci est sculptée et représente les différentes armoiries des seigneurs du village. Nous remarquons, tout d'abord, en haut à gauche, trois T qui sont les insignes des Châteauneuf¹⁵⁰. Au XI^e siècle, le baron de l'Albenc et homme de guerre Guillaume le Cornu, charge son fils Jocelyn d'aller en Terre-Sainte. Ce dernier, vers 1070, ramène le corps de Saint-Antoine. C'est ainsi qu'une abbaye voit le jour sur la motte Saint-Didier. Cette famille continue à dominer le village jusqu'au XIV^e siècle. La pierre du moulin présente sur les côtés deux lionceaux, qui désignent, quant à eux, les familles de Peccat¹⁵¹

145 ADI, 3E33780, 6 septembre 1665, Bail à prix-fait, n°119 – 120

146 POMMIER Édouard, *Théories du portrait*, Op. Cit. p. 25

147 RIVOIRE DE LA BATIE Gustave (de), *Armorial de Dauphiné*, Op. Cit. p. 756

148 ADI, 3E33780, 6 septembre 1665, Bail à prix-fait, n°119 – 120

149 Annexe 13 : *La pierre du moulin de l'Albenc*

150 RIVOIRE DE LA BATIE Gustave (de), *Armorial de Dauphiné*, Op. Cit. p. 144

151 *Ibid.* p. 504

et de Chaléon¹⁵². La première est originaire de l'Albenc et est présente dans le village à la fin du XV^e siècle. La deuxième est, elle, une famille qui dirige le village au XVIII^e siècle. On découvre, au centre de la pierre, une vache. Celle-ci fait référence à la famille du même nom : les du Vache¹⁵³. Ceux-ci sont les seigneurs du village au XVII^e siècle, principalement à travers la figure de Jean du Vache. Ce dernier hérite de la seigneurie de l'Albenc grâce à son oncle en 1630. Celle-ci comprend :

« un bourg, la haute et basse justice, les langues de bœufs et de vaches, les nombles et onglons des porcs tués à la boucherie, un péage à l'entrée du bourg, trente-trois corvées, le gelinage, chevrotage, fournage, moulinage, paléage et vingtain (ou droit de prendre des poules, des chevreaux et de la paille), deux moulins, un étang et un terrier de dix setiers de blé, quatre-vingt-dix-sept poules, vingt-huit poulets, trois peignes et un fer de cheval, cinq agneaux, vingt-cinq livres et trois gros d'or¹⁵⁴ ».

Cette famille est liée aux Arzac la mère de Jean du Vache se prénommant Guillaumette d'Arzac. Ceux-ci sont représentés sur cette pierre par l'aigle de sable placé au-dessus de trois bandes¹⁵⁵. D'autre part, la famille de Chaléon évoquée précédemment est à la tête de la seigneurie de l'Albenc, représentée par la personne de Jean-Baptiste de Chaléon de Chambrier, baron de Châteauneuf de l'Albenc et conseiller au parlement en 1740. Cette famille récupère cette seigneurie suite à la félonie de Guy-Baltazar Pobel, marquis de la Pierre, époux de Gabrielle du Vache. Ce gentilhomme voit ses biens confisqués et vendus à la famille de Chaléon suite à son refus de prêter serment au roi. Enfin, la partie vairée d'or et d'azur renvoie probablement à la famille de Belle¹⁵⁶. En revanche, nous ne connaissons pas les raisons de sa présence puisque cette famille n'a jamais détenu la baronnie de l'Albenc. Ces différentes successions entraînent donc des modifications au niveau du château dans le paysage albinois. Ne possédant que des actes des XVII^e et XVIII^e siècles, nous centrerons notre propos uniquement sur cette période.

152 *Ibid.* p. 131

153 *Ibid.* p. 756

154 LACROIX André, *Op. Cit.* p. 6

155 RIVOIRE DE LA BATIE Gustave (de), *Armorial de Dauphiné, Op. Cit.* p. 24

156 *Ibid.* p. 61

Le château ...

Au Moyen-Age le château est constitué de tours, d'un donjon et de fossés ; désormais, il désigne « *toute demeure de plaisance dont l'aspect architectural tranche sur l'habitat ordinaire*¹⁵⁷ ». Par ailleurs, selon le dictionnaire de Trévoux, il existe quatre formes principales de château. Cela peut être :

« *la place fortifiée par art ou par nature pour tenir petite citadelle entourée de fossés ou de gros murs* »

« *l'hôtel où demeure le seigneur et où l'on vient lui rendre hommage [...] bâti en manière de forteresse avec fossé et pont-levis* »

« *une maison sans défense où les fossés ne servent plus que d'ornement* »

« *une maison de plaisance quand elle est bâtie magnifiquement* ».

Ce sont les deux derniers cas qui s'imposent progressivement : le château médiéval se transforme ainsi en maison d'apparat¹⁵⁸. A l'Albenc, au XVII^e siècle, le seigneur Jean du Vache réalise quelques modifications. Il procède en 1635 à l'agrandissement de son château. Pour cela, de nouvelles murailles sont construites et des ouvertures apparaissent¹⁵⁹. Tous ces ouvrages sont faits en pierre de choin. Ce matériau provient du Bugey, région située entre Lyon et Genève, et caractérise les constructions de cette zone. Ce type de pierre est moins présente dans le sud du Dauphiné, même si nous la retrouvons dans certains villages, comme celui de l'Albenc. De plus, une cheminée est également construite dans la cuisine du château¹⁶⁰. Celle-ci est soutenue par deux piliers en pierre de choin. La fille de Jean du Vache, Gabrielle, commande, elle aussi, de faire des réparations au château. En effet, en 1719, elle baille à prix-fait à Blaise Mente de refaire « *les couverts qui ont été incendiés [...], lesdits couverts à deux pentes*¹⁶¹ ». Ceux-ci reposent sur une sablière, « *longue pièce de bois, entaillée par endroits, pour y mettre des soliveaux, ou creusée tout du long, pour y faire tenir des planches, et en former une cloison*¹⁶² ». Ce type

157 GARNOT Benoît, *Société, cultures et genres de vie dans la France moderne, XVI^e – XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1991, p. 95

158 *Ibid.* p. 95

159 ADI, 3E33742, 8 décembre 1635, Bail à prix-fait

160 *Ibid.*

161 ADI, 3E4059, 25 juillet 1719, Bail à prix-fait, n°27

162 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, quatrième édition*, [en ligne], 1762, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=sabliere&submit=>, page consultée le 14 mai 2015

de toit n'est pas particulièrement caractéristique de la région mais il est, cependant, très répandu à cette époque¹⁶³.

Le château est la demeure du seigneur. Il représente également un symbole pour les villageois. Mais cette bâtisse est surtout le centre d'une propriété foncière, que le seigneur exploite à sa guise.

... au centre d'une entité économique

Le seigneur en a l'usufruit total, la réserve étant exploitée par le châtelain, ou, celui-ci faisant appel à un fermier. On y trouve la demeure seigneuriale, souvent une chapelle privée, une ferme, entourée de moulins, fours, pressoirs, pigeonniers, étables et fabriques diverses ; ainsi que des parcelles naturelles : rivières, étangs, garennes, bois, forêts et landes¹⁶⁴. Le seigneur est le personnage qui possède, dans la majeure partie des cas, la plus grosse exploitation du village. Il est le maître des forêts et des pâtures¹⁶⁵. Nous pouvons le constater dans la baronnie de l'Albenc grâce au bail à prix-fait datant de 1719. En effet, Gabrielle du Vache fait des réparations et permet « *audit Mente de couper treize tilleuls, qui ont été marqués et qui sont vers l'étang, deux autres vers les moulins, trois cerisiers qui sont autour du château, le surplus le prendre dans la forêt au-dessus de Linage sans abus*¹⁶⁶ ». Au XVII^e siècle le baron de l'Albenc possède son propre four. En effet, lors de la rénovation du four banal en 1658, le seigneur Jean du Vache baille également à Jean Somier La Pallie de construire un petit four au château « *joignant le four qui y été*¹⁶⁷ ». Le fait de posséder ses propres fours ne constitue pas un privilège nobiliaire, mais reste un signe de grande richesse jusqu'au XIX^e siècle. Jean du Vache fait également bâtir un pétrin à tenir la farine, qui est placé à l'entrée du château de l'Albenc. Celui-ci fait six pieds de long sur quatre pieds et demi de large¹⁶⁸. Ces deux instruments sont donc habituels dans des propriétés seigneuriales et montrent la présence du feu sur ces terres. D'autre part, l'eau est également présente dans le domaine. En effet, on découvre que Jean du Vache possède un étang puisqu'il fait appeler, en 1668, à Michel Morel pour refaire la

163 Ce sujet étant abordé dans une prochaine partie, nous ne précisons pas davantage ici.

164 GARNOT Benoît, *Les campagnes en France*, Op. Cit. p. 56

165 GUTTON Jean-Pierre, *La sociabilité villageoise dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Hachette, 1979, p. 161

166 ADI, 3E4059, 25 juillet 1719, Bail à prix-fait, n°27

167 ADI, 3E33765, 28 octobre 1658, Bail à prix-fait, n°217 – 218

168 ADI, 3E33765, 28 octobre 1658, Bail à prix-fait, n°217 – 218

chaussée¹⁶⁹. Ces étendues d'eau, présentes sur le domaine seigneurial, sont très utiles, permettant d'irriguer les champs en cas de sécheresse et détenant également la réserve en poissons. On remarque, en outre, que cela a une importance pour le seigneur. En effet, dans le bail à prix-fait il précise : « *icelle chaussée soit d'au moins de quatre toises et d'y faire le déchargeoir nécessaire pour la construction de ladite chaussée de sorte que les poissons ne puissent sortir* », et ajoute : « *et cependant promet de travailler continuellement de sorte que ledit étang demeure rempli et que les poissons ne puissent se perdre*¹⁷⁰ ». Ces animaux constituent une denrée consommée uniquement dans les foyers fortunés. A l'Albenc, seul le seigneur en détient. Par ailleurs, les pigeons constituent, eux aussi, des biens précieux pour leur possesseur.

Si le four et le puits sont appartiennent à l'ensemble de la communauté villageoise, le pigeonnier se trouve, lui, sur la terre du seigneur. Cette bâtisse peut être un privilège seigneurial et nobiliaire. Mais selon Pierre Delsalle, il ne dépend pas uniquement d'un titre de noblesse mais est lié principalement à la propriété du sol¹⁷¹. Le pigeonnier peut-être installé à la limite des champs des voisins pour qu'ils cherchent leur nourriture hors des terres des propriétaires¹⁷². Enfin, le pigeon symbolise la sérénité et la puissance chrétienne de l'Esprit Saint. Ces oiseaux sont, par ailleurs, très convoités pour leurs excréments, la colombine étant un engrais très fertile et un remède contre les maladies des pommiers¹⁷³. Nous découvrons cette bâtisse à Châteauneuf de l'Albenc. Ce château, construit depuis le XI^e siècle, se situe sur les terres de Poliénas. Mais en 1639, la famille du Vache obtient cette baronnie d'Octavien de Baronnat, seigneur du village voisin. Ce dernier l'avait lui-même reçue de sa mère, Laurence de Monteynard, qui l'avait acquise des maisons du Châtelet, d'Anglure et de Choiseul le 7 mai 1599¹⁷⁴. Ce château possède comme dépendance un pigeonnier dont la présence est attestée depuis 1661. En effet, le sieur Claude Chaumeil, châtelain de Poliénas, décide de « *remettre en état le pingonnier de Châteauneuf de l'Albenc appartenant audit seigneur*¹⁷⁵ ». Ce personnage du village voisin se charge des réparations en raison d'une dette qu'il avait envers le seigneur de l'Albenc, Jean du Vache¹⁷⁶. Claude Chaumeil baille à prix-fait à Samuel Potter, maçon albinois, de

169 ADI, 3E33786, 23 avril 1668, Bail à prix-fait, n°20 – 22

170 *Ibid.*

171 DELSALLE Pierre, *Le cadre de vie en France*, Op. Cit. p. 102

172 DEFFONTAINES Pierre, Op. Cit. p. 193

173 *Ibid.* p. 193

174 RIVOIRE DE LA BATIE Gustave (de), Op. Cit. p. 756

175 ADI, 3E33771, 8 mai 1661, Bail à prix-fait, n°98 – 99

176 *Ibid.*

refaire la charpente du pigeonnier. Nous remarquons que cette construction est faite en bois et recouverte de tuiles. C'est un ouvrage plutôt noble qui est bâti ici. Pierre Deffontaines explique que ce type de construction peut prendre la forme d'une tour, montée sur pilotis, pour protéger les pigeons contre les rats¹⁷⁷. Dans le cas présent, nous ne connaissons pas l'exacte forme dudit ouvrage. Mais nous pouvons tout de même supposer qu'il revêt cet aspect là car la charpente en bois supporte des tuiles et doit être elle-même soutenue par un ouvrage en pierre. Le poids d'un ouvrage en bois recouvert de terre cuite suppose des fondations solides, la pierre étant le matériau répondant le mieux à ces critères.

177 DEFFONTAINES Pierre, *Op. Cit.* p. 194

Au cours des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, le village de l'Albenc a évolué. Si dans sa morphologie même, peu de changements sont à relever, entre 1701 et 1838, nous notons une augmentation du nombre de maisons. Dans le bourg, celles-ci suivent toujours le même alignement, ce qui témoigne d'un habitat regroupé. Ce constat peut s'appliquer également aux hameaux dont les maisons se rassemblent pour former de petites communautés relativement autonomes, pouvant partager des espaces et des dispositifs communs (fontaine, four, ...). Dans les plaines, nous constatons que l'habitat dispersé domine. Seules quelques fermes isolées s'éparpillent dans le paysage.

L'organisation de cet habitat est important à étudier car il permet de comprendre le cadre de la vie quotidienne des Albinois, se faisant à l'extérieur du foyer, dans des lieux communs et partagés. Ainsi, fours, puits, moulins et fontaines forment des points de rencontre et de sociabilité, permettant de lier cette communauté villageoise. Si certains biens (puits et fontaines) sont la propriété du village, d'autres (four et moulin) appartiennent au seigneur, qui touche les banalités. Ce dernier est le personnage le plus puissant de l'Albenc et son investissement dans les constructions ou les rénovations dynamise la vie au village. Personnage très pieux, Jean du Vache fait construire une église, un couvent et un monastère, signes que la vie religieuse albinoise était riche aux XVII^e et XVIII^e siècles. Enfin, l'organisation du domaine seigneurial, dominé par le château, termine d'achever l'étude de cette vie quotidienne dans les espaces extérieurs.

Partie II

Construire et travailler à l'Albenc

(XVII^e – XIX^e siècle)

La maison est toujours adaptée aux conditions climatiques de la région où elle se trouve. Elle est construite avec les matériaux présents sur place, car leur coût de déplacement est souvent très élevé et l'acheminement très long. Elle est également appropriée aux besoins de ses résidents. Dans les campagnes, les habitations sont donc bâties en fonction de ceux des paysans. Ainsi, la maison constitue un véritable instrument de production et un outil agricole. Enfin, la fortune termine d'achever les caractéristiques des bâtisses qui nous entourent¹⁷⁸. Par ailleurs, le choix de l'épaisseur des murs, de la taille des ouvertures, de leur orientation et de la nature du sol, sont des manières pensées pour s'adapter aux conditions naturelles (pluie, neige, froid, humidité ...) ¹⁷⁹. À l'image de la province, les maisons dauphinoises sont variées. Ce phénomène est dû au climat, au relief, aux matériaux disponibles, à l'activité des occupants, à leurs moyens financiers, aux traditions locales et aux techniques des maçons et charpentiers réalisant les ouvrages¹⁸⁰. Les conjonctures économiques et démographiques (événements politiques, guerres) entraînent un mouvement continu variant entre construction et abandon de maisons¹⁸¹. Mais ceci est aussi dû à des événements familiaux : partages, successions ou établissement des enfants. Ainsi, toute une combinaison de facteurs expliquent le positionnement des maisons, leur morphologie et leur matière. Le fait qu'elles soient faites selon les besoins de ses occupants révèle le travail quotidien effectué. Les campagnes dauphinoises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles comprennent un assemblage de groupes sociaux. Bourgeois, artisans mais surtout paysans façonnent le paysage albinois et en retirent des ressources précieuses. Construire et travailler au village sont des actes quotidiens, répétés durant toute la période étudiée. Ils sont intimement liés, puisque la maison définit le cadre quotidien du travailleur, que celui-ci œuvre aux champs ou dans le foyer.

178 AUDISIO Gabriel, *Les Français d'hier*, Op. Cit. p. 78

179 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p. 123

180 BLIGNY Bernard (dir.), *Histoire du Dauphiné*, Op. Cit. p. 125

181 ARIES Philippe, DUBY Georges, *Histoire de la vie privée*, tome 3, Op. Cit. p. 509

Chapitre 3 : Les fondations des maisons albinoises

Nous constatons une lente évolution de l'habitat entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Les matériaux varient peu : la pierre étant un luxe, les constructions sont faites de compromis. On combine ce matériau avec du bois ou de la brique¹⁸². Paris, tout comme Troyes et Dijon, a longtemps été une ville de bois. C'est seulement à partir du XVII^e siècle que la pierre se répand dans les grands bourgs. Son arrivée dans les villages est encore plus lente. En parallèle les tuiles remplacent les toits de chaume. Les fondations des maisons albinoises varient très progressivement entre le XVII^e et le XIX^e siècle.

I- L'aire fait bel et bien la maison

De la terre battue aux carrelages

La première base de la maison est le sol ou aire. A l'époque moderne, celui-ci est longtemps fait en terre battue. Les sols dallés ou carrelés restent un véritable luxe sous l'Ancien Régime. Les inventaires après décès ne décrivent jamais les fondations des maisons. On devine la présence d'une cheminée à travers les objets qui la composent, ou celle d'une fenêtre grâce aux rideaux placés devant elle. En revanche, les actes de visitation, nommés également rapports d'experts et descriptions de bâtiments, détaillent tous les éléments de la maison, à l'exception des objets. Les sols sont donc décrits dans ces documents.

Au cours de l'époque moderne, le revêtement du sol par excellence est la terre battue, et ce, tout au long de la période étudiée. À l'Albenc, en 1784, Joseph Silan, maçon et tailleur de pierre fait expertiser sa maison, nouvellement acquise. Le sol du bâtiment principal est alors en terre¹⁸³. Celui-ci peut être également recouvert de paille. Ces types d'aires sont très poussiéreux et ne protègent que partiellement de l'humidité. Ce sont les foyers les plus modestes qui se contentent de ce type de sol. Les demeures les plus riches tendent, elles, à abandonner ce revêtement pour du carrelage ou de la brique. Ainsi, au XVI^e siècle, apparaissent les carreaux plombés, recouverts d'un émail de graphite. Au siècle suivant, ce sont les carrelages céramiques qui se développent¹⁸⁴. Ne possédant pas d'acte de visitation ou de bail à prix-fait décrivant ces sols, pour ces deux siècles, nous

182 BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, tome 1 : Les structures du quotidien : le possible et l'impossible*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 230

183 ADI, 3E4085, 5 janvier 1784, Procédure de description des biens, n°23

184 BRAUDEL Fernand, *Op. Cit.* p. 255

nous concentrerons uniquement sur le XVIII^e siècle. Dans le village, en 1712, Demoiselle Marie Manaire a passé un prix-fait verbal auprès de Jean Beney, maçon habitant Rovon. Ce dernier a accepté, pour la somme de quatre-vingt-sept livres dix sols, de carreler une chambre de trois mille cent carreaux¹⁸⁵. Ici le type de carrelage n'est pas précisé mais le fait que Marie Manaire appartienne à la bourgeoisie montre que la nature de ce sol, se retrouve, en premier lieu, dans les foyers les plus aisés. Par ailleurs, nous les décelons, un peu plus tard, chez des artisans. En 1784, Joseph André Champel « *fait procéder à la description des biens ayant appartenus à Lyomat Champel, fugitif du royaume pour fait de religion, dont il a obtenu la main levée, par arrêt du 27 septembre 1783* »¹⁸⁶. Nous découvrons dans cet intérieur, de nombreux pavements : « *l'aire de ladite boutique est pavée de briques de figures et formes carrées* » ; les sols de la cuisine, de la chambre, de l'évier ainsi que de la plate-forme en haut de l'escalier sont, eux aussi, pavés en briques. Ce dernier matériau se propage ainsi progressivement dans les intérieurs albinois. La pierre est donc très employée pour le revêtement des sols. Son utilisation est due à sa bonne résistance au gel et à l'usure, ainsi qu'à sa facilité d'entretien et sa faible inclination à se salir. Elle est donc très utile pour couvrir les salles de réception et les pièces de vie, telles que la cuisine¹⁸⁷. Ce sont les foyers les plus fortunés qui sont les premiers à en bénéficier. Les plus modestes continuent à posséder des sols en terre battue. Ces revêtements se trouvent majoritairement au rez-de-chaussé, tandis que les étages sont fréquemment recouverts de bois.

Prenons de la hauteur

Le bois est, lui aussi, très répandu dans les intérieurs albinois. Le plafond est longtemps dénommé « plancher ». C'était, en fait, le parquet du grenier ou de l'étage supérieur qui lui conférait ce nom. Le plafond est supporté par des poutres et des solives¹⁸⁸. Dans les pièces étroites, ces dernières sont placées en allant d'un mur à l'autre. Elles reposent, alors, sur une sablière, ou une moulure saillante en pierre. Mais si les pièces sont longitudinales, l'espace est divisé par un certain nombre de poutres. Les solives sont ensuite réparties en fonction de celles-ci, formant un plancher à la française¹⁸⁹. Aucun des

185 ADI, 3E33832, 29 mars 1712, Payement de prix-fait verbal, n° 173

186 ADI, 3E4085, 10 juillet 1784, Procédure de description des biens, n°24

187 BIGAS Jean-Philippe (dir.), *Pierre et Patrimoine, connaissance et conservation*, Arles, Actes sud, 2009, p. 34

188 BRAUDEL Fernand, *Op. Cit.* p. 255

189 FROIDEVAUX Yves-Marie, *Techniques de l'architecture ancienne : construction et restauration*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1986, p. 119

baux ou des actes de visitation ne fait mention d'une sablière, il semblerait donc que nous ayons à faire uniquement à ce type de planchers. L'apparition du parquet remonte au XIV^e siècle, mais cet aménagement ne connaît un essor important qu'à partir du XVIII^e siècle. Ainsi, les besoins en bois augmentent fortement à cette époque. Voltaire disait, à juste titre, « *les chênes pourrissaient autrefois dans les forêts, ils sont façonnés aujourd'hui en parquet*¹⁹⁰ ».

A l'Albenc, les baux à prix-fait ainsi que les rapports d'experts nous détaillent ces planchers. Encore une fois, nous n'avons pas les sources pour aborder le XVII^e siècle. Notre propos protera donc sur les deux derniers siècles. Nous possédons cinq baux abordant la question des planchers entre 1749¹⁹¹ et 1837¹⁹². En 1781, le sieur Étienne Chevalier commande à Joseph Glenat, maître maçon, et à Joseph Mermin, maître charpentier, de refaire six toises un quart de plancher¹⁹³. Le bois utilisé n'est pas précisé ici. De même en 1837, le sieur Joseph Mérit veut refaire « *le plancher supérieur de la cuisine dont tous les bois lui seront fournis et un sac de clous, il fera aussi le plancher du premier étage au dessus de la cuisine*¹⁹⁴ ». Aucun bail ne précise la nature des bois pour la confection des planchers. En revanche, les actes de visitation, eux, le mentionnent. En 1766, les planchers de la maison de François Tondard, bourgeois résidant à l'Albenc, sont tous faits en sapin. Les travettes, aussi appelées soliveaux ou solives, sont des « *pièces de charpenterie, qui servent à former et à soutenir le plancher d'une d'une chambre, d'une salle, et d'une cuisine, et qui portent sur les murs de la chambre, ou sur les poutres*¹⁹⁵ ». Ici, elles sont en bois dur et en sapin. C'est également le cas dans les trois autres rapports d'experts que nous possédons, ceux des 5 janvier 1784¹⁹⁶, 10 juillet 1784¹⁹⁷ et 12 septembre 1803¹⁹⁸. Ainsi, le sapin est le bois le plus utilisé pour la confection de planchers. Le Vercors est, en effet, pourvu de nombreuses sapinières. Les bois utilisés précédemment proviennent probablement de cette partie des Alpes.

Les sols (carrelages et planchers) représentent donc la base de la maison, ceux dont

190 BRAUDEL Fernand, *Op. Cit.* p. 255

191 ADI, 3E29328, 24 août 1749, Bail à prix-fait, n°205

192 ADI, 3E29348, 26 août 1837, Marché, n°650

193 ADI, 3E4074, 8 décembre 1781, Payement de prix-fait

194 ADI, 3E29348, 26 août 1837, Marché, n°650

195 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie, première édition*, [en ligne], 1694, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=solive&submit=>, page consultée le 24 avril 2015

196 ADI, 3E4085, 5 janvier 1784, Procédure de description des biens, n°23

197 ADI, 3E4085, 10 juillet 1784, Procédure de description des biens, n°24

198 ADI, 3E4086, 12 septembre 1803, Procédure de description des biens, n°8

la nature importe beaucoup pour la lutte contre l'humidité. Mais ce combat contre les éléments naturels se retrouve également incarné avec le toit, dont la première fonction est de protéger des intempéries.

II- Restez à couvert !

Un abandon des toits de chaume ...

Le toit est l'élément qui permet de lutter contre l'humidité, mais est surtout la structure la plus chère de la construction d'une maison. Il peut représenter le tiers ou même la moitié du coût total de la construction¹⁹⁹. En 1679, Hippolite Boutellier paye, par exemple, pour deux couverts, trois cent trente livres d'argent, deux setiers de froment ainsi que du vin²⁰⁰. Soixante dix ans plus tard, Pierre Dumond règle la somme de quatre vingt dix livres²⁰¹ pour le couvert de sa maison²⁰². Nous constatons donc une variation dans le prix mais qui dépend sûrement de la forme de l'ouvrage ainsi que du prix des matériaux, plutôt que de la période de construction. Par ailleurs, nous remarquons, au cours de l'époque moderne, une évolution des toitures : les pentes faibles du XVI^e siècle commencent à devenir plus fortes un siècle plus tard²⁰³. Une double dynamique explique cette évolution des toits au XVII^e siècle. Tout d'abord, le petit âge glaciaire qui touche le royaume de France contraint les habitants à couvrir leurs maisons avec des matériaux conservant mieux la chaleur. Les toits à faible pente ou à tuiles creuses s'effondrent. La peur des incendies constitue, elle, la seconde raison. Les toits de chaume sont alors remplacés par des tuiles et de l'ardoise, matériaux plus nobles et résistant aux flammes. Cela explique donc l'apparition de ces structures « riches » et « complexes » dans une province connue pour sa misère²⁰⁴. Néanmoins, les toitures en chaume perdurent jusqu'au XVIII^e siècle. L'avantage de cette matière est sa durabilité, son grand pouvoir d'isolation thermique mais surtout son prix, qui reste très faible²⁰⁵. Dans le village de l'Albenc, les huit actes faisant mention de toits, ne révèlent aucun ouvrage en chaume. Cependant, en 1737, François Volmal donne à prix-fait aux charpentiers Antoine Dupar et François Jarrial de

199 BELMONT Alain, « Les métiers du bâtiment dans un village dauphinois du XVI^e au début du XIX^e siècle », *Cahiers d'Histoire*, Tome 32, n°3-4, 1987, p. 252

200 ADI, 3E31054, 6 novembre 1679, Bail à prix-fait, n°59

201 ADI, 3E29328, 3 avril 1749, Bail à prix-fait, n°161 – 162

202 Annexe 14 : Bail à prix-fait du 3 avril 1749 et retranscription

203 FROIDEVAUX Yves-Marie, *Op. Cit.* p. 57

204 BELMONT Alain, « L'Histoire des toits « dauphinois », *Art. Cit.* p. 19 – 20

205 FROIDEVAUX Yves-Marie, *Op. Cit.* p. 58

refaire le couvert de sa maison. Il est précisé : « *de faire les couverts, planchers, portes et fenêtres dans la maison que ledit Volmal fait refaire, qu'il a audit lieu, et qui fut incendiée il y a quelques années*²⁰⁶ ». Le fait que le feu ait détruit cette maison pourrait indiquer que le toit était auparavant de chaume. Par ailleurs, il n'est pas précisé ici la manière dont le toit va être reconstruit, ni les matériaux utilisés. Les tuiles ou les pierres légères semblent, tout de même, être le choix qui s'impose.

... Pour les toits de tuiles et de pierres

Les toitures en pierre sont confectionnées avec des matériaux légers, mais qui doivent être également solides, fins et larges. Les lauzes et les ardoises sont de bons exemples de ce type de pierre²⁰⁷, mais cela représente un ouvrage lourd, variant entre six cent et huit cent kilogrammes par m². Dans le Dauphiné, si les ardoises sont peu répandues, on trouve, en revanche, beaucoup de toits de lauzes²⁰⁸. Ces pierres sont ainsi disposées en voûte ou sur une charpente²⁰⁹. De plus les murs peuvent être renforcés pour soutenir certains toits. A l'Albenc, en 1766, le toit est soutenu par « *un sommier d'assemblage, qu'il y a de plus dans le milieu*²¹⁰ ». Ceux-ci forment ainsi des pierres à chaque extrémité. Leur rôle est de porter les jambages, éléments essentiels pour permettre le cheminement des charges de compression²¹¹, et de permettre une bonne liaison avec les maçonneries adjacentes²¹². En outre, les plaques les plus lourdes et les plus grandes doivent être placées au niveau le plus bas du toit, tandis que les plus légères et les plus fines se trouvent le plus en hauteur ; dans le but de diminuer la charge de la charpente²¹³. Cette dernière est toujours installée par un spécialiste. Ainsi, pour ces ouvrages plus délicats à réaliser, les connaissances des charpentiers sont requises. Les baux à prix-fait sont donc des actes qui permettent de découvrir ces toitures à travers la forme de celles-ci, ainsi que les matériaux utilisés. Si les lauzes sont très présentes dans le paysage dauphinois, à l'Albenc, nous ne les trouvons sur aucun toit décrit dans nos actes. Ceci n'est, néanmoins, pas à généraliser à l'ensemble du village, il devait probablement exister des maisons avec des toitures en

206 ADI, 3E4057, 5 juin 1737, Bail à prix-fait, n°126 – 127, troisième partie du registre

207 DEFFONTAINES Pierre, *Op. Cit.* p. 70

208 BIGAS Jean-Philippe (dir.), *Op. Cit.* p. 31

209 *Ibid.* p. 30

210 ADI, 3E4085, 10 novembre 1766, Procédure de description des biens

211 BIGAS Jean-Philippe (dir.), *Op. Cit.* p. 25

212 *Ibid.* p. 26

213 DEFFONTAINES Pierre, *Op. Cit.* p. 70

pierre, mais nous pouvons tout de même constater que la tuile concurrence fortement celle-ci et devient même un matériau caractéristique des toitures dauphinoises.

Ainsi, les tuiles creuses et les tuiles-canal sont, très utilisées à cette époque car elles sont en forme de demi-tuyau et permettent une bonne évacuation de l'eau. Celles-ci sont posées les unes sur les autres, dans un sens, puis dans l'autre. Elles ne sont pas fixées car leur poids permet simplement aux artisans de les déposer, sans qu'elles ne bougent. Mais elles sont utilisées uniquement pour les pentes faibles, de moins de trente degrés²¹⁴. Nous retrouvons, par exemple, ce type de toit en 1766, chez le bourgeois François Tondard²¹⁵. Il est également présent en 1784 chez Joseph André Champel : « *le toit de ladite maison est à deux pans, sa charpente est en médiocre état et est couverte à tuiles creusées*²¹⁶ ». Ces dernières sont très répandues dans la région et caractérisent les maisons rhodaniennes²¹⁷. En parallèle, on détecte la présence de toits dits « dauphinois » ou « à la française ». Ceux-ci se retrouvent, en premier lieu, dans les constructions religieuses ou nobles²¹⁸. Ce sont des grands toits à quatre pans, ayant une pente forte, et recouverts de tuiles écailles. Ils sont caractéristiques de la moitié nord de la province : dans les Terres Froides, en Chartreuse, en Trièves, dans le Grésivaudan et parfois en Vercors, en Oisans, en Champsaur et dans la vallée du Rhône²¹⁹. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, ce type de construction se démocratise et conquiert le Bas-Dauphiné²²⁰. A l'Albenc, les sources que nous possédons ne dévoilent aucun toit dauphinois. Cela ne signifie pas nécessairement que ce type d'ouvrage est absent totalement dans le village car nous ne connaissons pas les actes de chaque maison, mais ce sont tout de même des constructions rares dans le paysage albin. Néanmoins, en 1679, Hippolite Boutellier baille à André Viquier et Pierre Daubey de réaliser « *un couvert à neuf à quatre pans sur les murailles de la maison dudit Muvin*²²¹ ». De plus, cet ouvrage est recouvert de tuiles. Il correspond donc à la description des toits dauphinois, il manque seulement le degré de la pente, pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Le toit est donc l'un des ouvrages de la maison qui a le plus évolué au cours de l'époque moderne. C'est également la construction la plus importante puisque c'est elle qui

214 *Ibid.* p. 72 – 73

215 ADI, 3E4085, 10 novembre 1766, Procédure de description des biens

216 ADI, 3E4085, 10 juillet 1784, Procédure de description des biens, n°24

217 RAULIN Henri, *Op. Cit.* p. 34

218 BELMONT Alain, « L'Histoire des toits « dauphinois », *Art. Cit.* p. 12

219 *Ibid.* p. 7

220 *Ibid.* p. 15

221 ADI, 3E31054, 6 novembre 1679, Bail à prix-fait, n°59

protège ses habitants. Mais celle-ci ne tient pas debout toute seule, elle s'appuie sur les murs, qui eux délimitent l'espace et protègent ses occupants.

III- Au pied du mur

Une rareté des actes et du bois

Comme les murailles protègent les villes et les villages les murs sont les remparts de la maison, ceux qui abritent ses occupants. La rareté des baux à prix-fait pour ce type d'ouvrage, est due en partie, au fait que, dans une grande majorité des cas, le paysan bâtit lui-même les murs de sa maison et est souvent aidé par ses voisins et sa famille²²². De plus, la construction rurale nous parvient parfois mal au niveau de l'écrit car elle se fonde souvent sur du troc, ainsi ces transactions se font oralement. Pour le village de l'Albenc, nous avons retrouvé beaucoup de paiements de baux à prix-fait oraux, qui détaillent les constructions une fois terminées. Néanmoins, au cours de la période moderne cette tendance change et on fait appel à des maçons pour l'élévation des murs. A l'Albenc, nous recensons neuf baux relatant des constructions de murs et murailles, ainsi que quatre procédures de description des biens. Ces premiers nous sont très utiles pour l'appréhension de la construction dans le village mais sont souvent peu détaillés. Si le nom des artisans et la nature de l'ouvrage sont précisés, il n'en est pas de même pour les matériaux. Cependant, il semble logique que lorsque l'on parle de « mur » ou de « muraille », ceux-ci soient en pierre et lorsque le mot « palissade » est employé, cela fait référence à du bois.

Le rôle des fondations est d'assurer la stabilité de l'ouvrage²²³. Le mur a, lui, pour fonctions principales de cloisonner ou de cerner un espace mais également de transmettre les charges vers les fondations. Ainsi, il peut être en pierre, bois, brique ou argile²²⁴. À l'Albenc, nous retrouvons, tout de même, une majorité d'édifices construits en ce premier matériau. Mais quelques ouvrages, souvent par manque de pierre ou d'argent, sont complétés par du bois. C'est le cas en 1784, chez Joseph André Champel : « *le jardin attenant à ladite maison est clos au levant, partie en mur, partie en palissade, la part en mur est de huit toises, la partie en palissade occupe le surplus, elle est entièrement hors de service*²²⁵ ». Ce dernier commentaire montre bien que la pierre résiste beaucoup mieux que

222 BELMONT Alain, « Les métiers du bâtiment ... », *Art. Cit.* p. 253

223 BIGAS Jean-Philippe (dir.), *Op. Cit.* p. 20

224 *Ibid.* p. 22

225 ADI, 3E4085, 10 juillet 1784, Procédure de description des biens, n°24

le bois. Néanmoins, selon Fernand Braudel, l'armature de la maison est très souvent en bois puis peut être recouverte de pierre, de brique ou de terre²²⁶. Malheureusement, aucun acte ne décrit ce type de techniques de construction dans le village. Ainsi, les ouvrages albinois tendent à se vêtir uniquement de pierre, synonyme de solidité.

Mais un triomphe de la pierre

Se dessine donc sous l'Ancien Régime un progressif triomphe de la pierre, qui est encouragé par une recherche du confort, une crainte de l'incendie, une volonté de conserver la chaleur et le désir de voir les bâtiments perdurer²²⁷. La maison en pierre symbolise donc la sûreté, la durée, la solidité et la protection. Même si celle-ci coûte cher, sa résistance dans le temps la rend économique. La maison se transmet ainsi aux générations futures²²⁸. La superposition des plans faite dans le chapitre 1, montre que certaines maisons perdurent bel et bien. En effet, nous les retrouvons en 1701, 1838 mais aussi de nos jours. Ceci montre bien qu'elles sont bâties dans des matériaux solides, la pierre étant l'un des plus résistants. Outre la durabilité des ouvrages, les murs ont également d'autres fonctions. Ces derniers sont souvent épais pour permettre de conserver un maximum de chaleur. L'isolement calorique est pensé avant même la construction, par le choix des matériaux isolants, la distribution des pièces et l'utilisation de la chaleur du bétail²²⁹. Néanmoins, la majorité des actes que nous possédons ne détaille pas l'épaisseur des murs construits. Nous en retrouvons tout de même un le précisant. En effet, en 1837, le notaire de l'Albenc baille à prix-fait à Claude Tirard de faire et parfaire les quatre murailles de sa maison. Ici, la largeur nécessaire est de deux pieds et demi²³⁰ ; c'est-à-dire 82,5 cm²³¹. Mais la grande majorité des travaux se fait sur des murailles déjà existantes, ainsi la largeur étant conservée, seule la longueur est précisée. Celle-ci est comptée en toises. En 1719, par exemple, Pierre Boutellier demande la construction de dix toises et demies de muraille²³², soit soixante trois pieds, ce qui équivaut à 21,78 m²³³. Parfois, les procédures de description des biens précisent la hauteur des murs construits. C'est le cas en 1784, la maison de

226 BRAUDEL Fernand, *Op. Cit.* p. 236

227 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, *Op. Cit.* p. 105

228 ROUX Simone, *Op. Cit.* p. 171

229 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, *Op. Cit.* p. 122

230 ADI, 3E33743, 18 mars 1837, Bail à prix-fait

231 1 pied = 33 cm

232 ADI, 3E4055, 14 avril 1719, Bail à prix-fait, n°25, troisième partie du registre

233 1 toise = 6 pieds

Joseph Silan ayant le mur du midi de dix-sept pieds de hauteur soit 5,61 m, et le mur du levant de dix pieds de hauteur, l'équivalent de 3,33 m²³⁴. Ces dimensions peuvent nous aider à appréhender la taille des maisons de l'époque, mais le manque de source à ce sujet ne nous permet pas de faire un cas général du village.

Par ailleurs, à l'Albenc, peu d'actes précisent la nature de la pierre utilisée. Nous en comptons tout de même un en 1749. En effet, Pierre Dumond demande aux maçons Jean Fournet et Pierre Boillat de « *faire à neuf, sur un ancien mur, environ six toises de murailles de chaux, pierre et sable*²³⁵ ». Ce premier matériau est une calcination de pierre calcaire. Si on la mélange avec du sable, cela produit du mortier²³⁶. Cet assemblage forme un liant, qui permet de coller les pierres entre elles. Un autre bail à prix-fait dévoile les matériaux utilisés pour une réparation de murailles : en 1719, Pierre Pouyis, Blaise Mante, Christophe Chapuis et Guigne Landrillon ont fourni dix toises et demie de muraille et ont « *remaillé les vieilles murailles de la maison acquise par le sieur Boutellier*²³⁷ ». Cela signifie que les maçons et charpentiers présents ont bouché les trous des murs abîmés avec du mortier et des pierres. Celles-ci peuvent, d'ailleurs, provenir des anciennes murailles ou des carrières de pierres les plus proches. Le Vercors et la Chartreuse sont des gisements de calcaire et de molasse très précieux. Les carrières affluent autour de ces deux bancs montagneux. Pour le Vercors, nous en trouvons à Seyssinet-Pariset, Fontaine, Sassenage et au Bec de l'Échaillon, et pour la Chartreuse à Saint-Égrève, Fontanil-Cornillon et Voreppe²³⁸. Les Albinois peuvent donc s'approvisionner auprès de ces différentes carrières²³⁹. A cet égard, Alain Belmont affirme que « *les clients approvisionnaient majoritairement les chantiers sous Henri IV et sous Louis XIV, les contemporains de Voltaire et Rousseau cèdent ce soin aux maçons et charpentiers, lesquels deviennent du coup de véritables entrepreneurs en bâtiments*²⁴⁰ ». Ceci se confirme à l'Albenc. En effet, en 1662, c'est à Florent de Pasqual, seigneur du fief et de la maison forte de Meyrins, « *de fournir la chaux et sable nécessaire pour ledit travail*²⁴¹ ». Tandis qu'en 1749, c'est Pierre Boissas, maître maçon « *de fournir de même [...] le sable, chaux et pierres nécessaires*

234 ADI, 3E4085, 5 janvier 1784, Procédure de description des biens, n°23

235 ADI, 3E29328, 27 avril 1749, Bail à prix-fait, n°168 – 169

236 FROIDEVAUX Yves-Marie, *Op. Cit.* p. 39

237 ADI, 3E4055, 14 avril 1719, Bail à prix-fait, n°25, troisième partie du registre

238 BELMONT Alain, *Des ateliers au village, Op. Cit.* p. 135

239 Le manque de sources à cet égard ne nous permet de faire que des hypothèses.

240 BELMONT Alain, *Des ateliers au village, Op. Cit.* p. 170

241 ADI, 3E33774, 6 janvier 1662, Bail à prix-fait

moyennant la somme de douze livres²⁴² ».

Ainsi, au cours de la période moderne, les murs et murailles deviennent un véritable ouvrage bâti par les artisans. En fournissant eux-mêmes les matériaux nécessaires, ces derniers se transforment en ingénieurs du bâtiment, réfléchissant aux choix des pierres, ainsi qu'aux techniques de construction.

Les éléments de fondation des maisons constituent la base de l'habitat albinois. Les techniques et les matériaux évoluent lentement. Si au début de l'époque moderne, les habitants vivaient davantage dans des maisons de bois, sur des sols en terre battue et sous des toits de chaume, à partir des XVII^e et XVIII^e siècles, le goût pour les matériaux solides croît. Ainsi, la pierre triomphe sur le bois, les tuiles sur le chaume et les briques et carrelages sur la terre battue. Cette évolution des fondations permet, en outre, d'améliorer le confort intérieur de l'espace familial. Celui-ci connaît également des mutations entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Le confort devient le maître mot dans ce lieu de la vie quotidienne.

242 ADI, 3E29328, 1er décembre 1749, Bail à prix-fait, n°250

Chapitre 4 : L'évolution de l'organisation intérieure de l'habitat albinois : une recherche du confort

A partir du XVII^e siècle naît la volonté d'améliorer le confort de l'habitat. Ce mot est d'ailleurs ancien. On utilise tout d'abord le terme de « réconfort » pour parler d'aide et de consolation. Ensuite, le *Dictionnaire de l'Académie* le place dans le registre d'assistance et de secours. C'est finalement Antoine Furetière qui, dans son dictionnaire, le lie au bien-être. Il le définit comme : « *la situation d'une personne qui vit commodément et à qui rien ne manque, suivant sa condition*²⁴³ ». Ainsi, le confort passe par une plus grande clarté des habitats, par un chauffage plus approprié, mais aussi, par son propre espace de vie.

I- Les ouvertures sur l'extérieur

La porte : lieu entre le monde extérieur et l'intimité du foyer

A l'époque moderne, dans une grande majorité des cas, la maison est tournée vers l'intérieur. Elle ne possède ainsi qu'une seule porte d'entrée faisant le lien entre la communauté et l'intimité du foyer²⁴⁴. Celle-ci est donc un élément de transition, une frontière, qui se fait de plus en plus forte entre l'espace privé et l'espace public. Elle représente, en parallèle, une protection de l'intimité et du confort de la cellule familiale²⁴⁵. La porte d'entrée de la maison débouche fréquemment dans la cuisine. C'est par exemple le cas en 1766 chez le bourgeois François Tondard²⁴⁶. En revanche, en 1784, chez Joseph André Champel, la porte principale arrive sur le vestibule et le corridor²⁴⁷. Cela prouve que certaines maisons ont des espaces spécialisés. Certaines portes du rez-de-chaussé, sont, tout comme les fenêtres, ferrées. Nous voyons cela, de nouveau, chez Joseph André Champel. En effet, la porte d'entrée de la maison : « *au dessus d'icelle est un larmier même pierre grillé de quatre montants et une traverse en fer*²⁴⁸ ». Ces grilles sont d'usage courant à l'époque moderne. Pour protéger la maison des entrées clandestines, et donc du vol, les ouvertures se parent de ces installations. La porte est donc un équipement qui fait le lien avec la communauté mais également qui protège les habitants des visites non désirées. Elle se compose de différents matériaux pouvant incarner ces deux fonctions.

243 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p. 123

244 DEFFONTAINES Pierre, Op. Cit. p. 168

245 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p. 99

246 ADI, 3E4095, 10 novembre 1766, Procédure de description des biens

247 ADI, 3E4085, 10 juillet 1784, Procédure de description des biens, n°24

248 *Ibid.*

Jusqu'au XVII^e siècle, la porte est une structure étroite, qui s'ouvre du dedans. C'est, par ailleurs, le menuisier qui fabrique les ouvertures. Les battants sont fréquemment faits de bois mais peuvent être également en pierres, en lanières de cuir ou en tentures et étoffes²⁴⁹. Le bois le plus utilisé est le chêne²⁵⁰. Celui-ci est longuement préparé avant son utilisation. En hiver, il faut écorcer le bois avant de l'abattre. Puis, les grumes sont immergées plus d'un an pour éviter qu'ils ne pourrissent. Enfin, avant son emploi, il est emmagasiné quelques années²⁵¹. Mais à l'Albenc, le chêne est peu présent, voire quasiment absent. Dans le village, nous retrouvons majoritairement du sapin sur les différentes portes. Le bail à prix-fait datant de 1757 le révèle : « *de faire à neuf une autre porte en bois sapin*²⁵² ». Nous retrouvons également ce bois sur les portes des maisons de François Tondard en 1766²⁵³, de Joseph Silan en 1784²⁵⁴ et de Joseph André Champel²⁵⁵ la même année. Parfois l'essence du bois n'est pas précisée. Le Dauphiné renfermant de nombreuses variétés, nous pouvons supposer que cela peut-être du noyer, du châtaignier, du hêtre, du pin ou bien du chêne²⁵⁶.

Outre le bois, la pierre est un élément de la porte extrêmement important. Nous en trouvons, dans le village, de nature différente. La molasse, qui est un grès calcaire ou argileux, est la plus répandue²⁵⁷. Nous la découvrons par exemple, en 1749, chez Pierre Dumond : « *auquel endroit il sera construit à neuf une porte de pierre molasse*²⁵⁸ ». Ce type de pierre est extrêmement utilisé dans la région pour les constructions. En effet, elle est extraite de Voreppe et se taille très facilement. C'est pour cela qu'elle est employée pour l'encadrement des portes, partie noble de l'édifice. Si la pierre molasse domine le paysage albinois, on décèle, tout de même, la présence de pierres de natures différentes. Nous décelons, par exemple, des pierres de choin en 1781²⁵⁹ et 1784²⁶⁰. Un dernier type de pierre apparaît dans le paysage albinois : le tuf. Sa légèreté et sa facilité de taille le rend tout indiqué pour les voûtes et les jambages. En 1784, nous le retrouvons, par exemple, chez

249 DEFFONTAINES Pierre, *Op. Cit.* p. 169

250 FROIDEVAUX Yves-Marie, *Op. Cit.* p. 124

251 *Ibid.* p. 87 – 88

252 ADI, 3E31052, Juin 1757, Bail à prix-fait, n°40 – 41

253 ADI, 3E4095, 10 novembre 1766, Procédure de description des biens

254 ADI, 3E4085, 5 janvier 1784, Procédure de description des biens, n°23

255 ADI, 3E4085, 10 juillet 1784, Procédure de description des biens, n°24

256 BELMONT Alain, *Des ateliers au village : les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, tome 1, *Op. Cit.* p. 143

257 Annexe 15 : *Tableau sur la présence des différents types de pierres dans les constructions albinoises*

258 ADI, 3E29328, 27 avril 1749, Bail à prix-fait, n°168 – 169

259 ADI, 3E4074, 8 décembre 1781, Payement de prix-fait verbal

260 ADI, 3E4085, 5 janvier 1784, Procédure de description des biens, n°23

Joseph André Champel : « *De la cave, on communique dans un membre servant d'écurie par une porte dont un jambage en molasse et l'autre en tuf²⁶¹* ». Le choin, la molasse et le tuf sont les trois pierres utilisées à l'Albenc pour l'encadrement des portes entre le XVII^e et le XIX^e siècle.

Celles-ci sont également employées pour les fenêtres. Ces structures nobles de la maison sont faites avec des matériaux qui se taillent facilement mais dont la solidité est attestée. Par ailleurs, si la porte constitue une frontière, un point de passage entre le monde extérieur et le foyer, la fenêtre est, elle, un élément qui apporte la lumière dans l'espace familial.

La fenêtre : une volonté d'y voir plus clair

Les fenêtres du début de l'époque moderne sont souvent de petites fentes étroites qui laissent passer peu de lumière. Leur rôle premier est de limiter le froid dans la maison. Elles sont généralement peu nombreuses. Les intérieurs du XVII^e siècle sont caractérisés par une obscurité importante. Les petits carreaux, les châssis de toile et les papiers huilés aux fenêtres expliquent en partie cela. L'étroitesse des rues ne fait que renforcer ce phénomène. A cette même période, les meneaux disparaissent aux fenêtres. Progressivement, ces dernières deviennent plus larges et se composent de petits bois qui viennent renforcer les châssis²⁶². A l'Albenc, les sources du XVII^e siècle restent rares, nous ne possédons qu'un seul bail décrivant la pose de fenêtres. En 1636, le notaire de l'Albenc baille à Claude Tirard de faire « *trois croisées de pierre de taille avec deux larmiers aussi de roche, ayant quatre pieds de hauteur et de largeur à proportion²⁶³* ». Ce qui correspond à 1m32 sur 1m32. Ici, l'ouverture est assez grande, nous sommes loin des petites fentes laissant passer peu de lumière. Mais nous ne pouvons pas généraliser ce propos à tout le village car nous ne possédons qu'un seul bail détaillant la pose d'une fenêtre au XVII^e siècle. Par contre, cet acte notifie également la présence de barreaux aux croisées qui viennent d'être installées. Ainsi, au rez-de-chaussé, comme pour les portes, les fenêtres peuvent comporter des grilles et des ferronneries pour empêcher l'accès clandestin à la maison²⁶⁴. Mais ces ajouts assombrissent encore les intérieurs des débuts de l'époque

261 ADI, 3E4085, 10 juillet 1784, Procédure de description des biens, n°24

262 FROIDEVAUX Yves-Marie, *Op. Cit.* 133

263 ADI, 3E33743, 1636, Bail à prix-fait

264 DEFFONTAINES Pierre, *Op. Cit.* p. 173

moderne.

Contrairement au sombre XVII^e siècle, le XVIII^e siècle est, lui, celui de la lumière, et ce sur tous les plans. Les ouvertures s'élargissent et le verre blanc se développe dans les habitats. Ceci montre la volonté d'aérer l'intérieur et d'éclairer les espaces. Mais cette tendance semble peu probante dans les cas étudiés à l'Albenc. La lutte contre le froid reste, tout de même, un point primordial²⁶⁵. Ainsi, toutes les maisons ne s'ornent pas immédiatement de larges fenêtres. En effet, en 1766, dans la maison que François Tondard vient d'acquérir, la fenêtre de la cuisine est « *en pierre dure, de deux pieds et demi de hauteur sur un pied dix pouces de large, ayant trois montants de fer avec une fermeture bois sapin, deux barres, deux gonds et un verrou, le tout plus que mi usé*²⁶⁶ ». Ici, la largeur des fenêtres, d'environ quarante deux centimètres, montre que l'obscurité règne dans la cuisine. De plus, nous ne comptons qu'une seule fenêtre dans cette pièce, preuve, de nouveau, que la lumière tarde à entrer dans les intérieurs albinois du XVIII^e siècle. Mais certains espaces sont plus aérés, nous retrouvons toujours ce cas chez François Tondard en 1766. En effet, le membre situé au levant de la cuisine « *prend jour au midi par deux fenêtres de trois pieds de hauteur sur deux pieds quatre pouces de large*²⁶⁷ ». Le nombre ainsi que les dimensions des fenêtres augmentent ici, et révèlent un espace plus aéré. L'une des lacunes de certains baux dépouillés est l'oubli des dimensions des ouvertures. Il est souvent noté : « *à savoir de faire les fenêtres dans la maison ...* », cas que nous retrouvons, par exemple, en 1737²⁶⁸. De plus, aucun des actes possédés n'aborde le sujet des vitres. Nous ne pouvons donc pas constater ou infirmer cette évolution à l'Albenc.

La lumière du jour reste tout de même une source lumineuse peu présente dans les intérieurs albinois des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Ainsi, l'obscurité règne même pendant la journée. La nuit, on essaye de la combattre avec des objets spécifiques renfermant de la lumière artificielle.

Risquons nous à faire un peu de lumière

Cette faible amélioration de la pénétration de la lumière naturelle va de pair avec le perfectionnement de l'éclairage artificiel. Ainsi, les luminaires se développent rapidement à

265 BRAUDEL Fernand, *Op. Cit.* p. 258

266 ADI, 3E4095, 10 novembre 1766, Procédure de description des biens

267 *Ibid.*

268 ADI, 3E4057, 5 juin 1737, Bail à prix-fait, N)126 – 127, troisième partie du registre

l'époque moderne. Ils témoignent d'une volonté de conquérir, voire de vaincre la nuit²⁶⁹. Ce désir de lumière croît également grâce au développement de la lecture lors des veillées²⁷⁰. Mais cette capacité lumineuse, due aux bougies, torches, chandelles et lampes à huile, reste faible et a une durée limitée²⁷¹. Annick Pardailhé-Galabrun, dans son ouvrage, *La Naissance de l'intime*, constate que le nombre d'objets d'éclairage à Paris autour des années 1750 – 1760 est en moyenne de cinq par foyer²⁷². Mais cela reflète seulement une tendance, ainsi des disparités apparaissent. En effet, certains intérieurs semblent se passer de toute source lumineuse. A ce constat, Annick Pardailhé-Galabrun propose trois solutions. Premièrement, cela constitue un oubli de la part des notaires. Deuxièmement, certains se contentent seulement d'une petite chandelle, délaissée par les priseurs. Ou dernièrement, ces objets appartiennent au maître ou au logeur, dans le cas des domestiques, et ne sont donc pas inventoriés si l'un de ces derniers décède²⁷³. Dans le village de l'Albenc pour l'ensemble de la période, c'est-à-dire entre 1655 et 1838, la moyenne est de trois éléments d'éclairage par foyer. Nous retrouvons trois maisons qui ne comportent aucune source lumineuse artificielle : en 1803²⁷⁴, 1835²⁷⁵ et 1838²⁷⁶.

Mais cette absence totale concerne seulement une minorité de foyers alinois. En outre, une grande majorité en possède et pour certains en grande quantité. En 1746, Mademoiselle Manaire en détient dix²⁷⁷. Ces éléments portatifs se retrouvent souvent dans la cuisine qui semble être le lieu où ils sont rangés²⁷⁸. Selon Annick Pardailhé-Galabrun, le chandelier est l'élément le plus répandu car le moins cher²⁷⁹. Mais ce constat ne se vérifie pas à l'Albenc. En effet, si nous le retrouvons en grand nombre dans certains foyers – Didier Buisson en possède six en 1721²⁸⁰ – il est détrôné par la lampe que l'on retrouve dans quatorze des dix-huit inventaires dépouillés. Cette dernière fonctionne à l'huile et dégage des odeurs et de la fumée, mais elle confère davantage de lumière que le

269 DEFFONTAINES Pierre, *Op. Cit.* p. 211

270 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, *Op. Cit.* p. 127

271 *Ibid.* p. 128

272 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 342

273 *Ibid.*

274 ADI, 3E4086, 1803, IAD, n°6

275 ADI, 3E29346, 8 juillet 1835, IAD, n°101

276 ADI, 3E29349, 16 juin 1838, IAD, n°901

277 ADI, 3E4064, 1746, IAD

278 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 343

279 *Ibid.* p.343

280 ADI, 3E4058, 25 mai 1721, IAD

chandelier. Elle est souvent faite en laiton, comme en 1655²⁸¹, ou en fer, comme en 1753²⁸². Nous retrouvons également ces deux matériaux pour la confection de chandeliers. En 1746, la maison de Mademoiselle Manaire en renferme sept, dont cinq en laiton²⁸³. Nous découvrons, dans ce même intérieur, la présence de flambeaux en argent. Il est souvent associé à la prise des repas ou au moment de jeux. Chez Mademoiselle Manaire, il est rangé dans une commode dans une chambre, qui semblerait être un lieu où l'on reçoit, ou, tout du moins, un espace de vie où l'on prend le café²⁸⁴. Ce luminaire est un symbole de richesse, qui, outre sa fonction utilitaire, est un élément de décoration à part entière. Enfin, dernier élément portatif présent dans le village : la lanterne. Cet objet en fer blanc, dont la présence est plus rare, peut se retrouver dans la cuisine, en 1754²⁸⁵, 1813²⁸⁶ et 1835²⁸⁷, dans une chambre, en 1753²⁸⁸, ou dans un cabinet, en 1809²⁸⁹. Les sources lumineuses mobiles sont donc implantées dans le village, en revanche, les éléments fixes, lustre et bras de cheminée, y sont totalement absents. Les glaces murales se répandent aussi dans la société et apparaissent à l'Albenc²⁹⁰.

Ainsi, les intérieurs albinois gagnent en luminosité et donc en confort. Mais l'un des enjeux majeurs à l'époque moderne est l'amélioration du chauffage dans les intérieurs. La cheminée représente alors l'espace le plus important de la maison.

II- Être autour de l'âtre

La cheminée : point central de la maison

Le feu a toujours été associé à la maison car il est un compagnon essentiel pour l'homme. Nous pouvons constater ce lien entre ces deux entités en nous servant de l'étymologie. En effet, la maison porte le nom de foyer, c'est-à-dire d'abri qui contient essentiellement le feu, et nous dénombrons la population par nombre de feux²⁹¹. Cette liaison entre la maison et cet élément est donc très ancienne. L'habitable qui contient et

281 ADI, 3E33755, 1655, IAD, n°16

282 ADI, 3E4094, 1er août 1753, IAD

283 ADI, 3E4064, 1746, IAD

284 Cette hypothèse est faite car l'inventaire décèle la présence d'un « cabaret servant au café ».

285 ADI, 3E4094, février 1754, IAD

286 ADI, 3E4084, 12 juin 1813, IAD

287 ADI, 3E29346, 27 mars 1835, IAD, n°48

288 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

289 ADI, 3E4082, 14 juillet 1809, IAD, n°418

290 Ce point sera abordé dans une autre partie, nous n'en dirons donc pas plus ici.

291 DEFFONTAINES Pierre, *Op. Cit.* p. 96

préserve le feu n'est autre que la cheminée. Cette dernière apparaît au XII^e siècle puis conquiert très vite la pièce principale²⁹². Elle est adossée au mur, ainsi la cuisine se fait au niveau du manteau. La chaleur qu'elle diffuse est très inégale : lorsque l'on se trouve face à la cheminée, les flammes brûlent mais si on s'en éloigne, on ne ressent plus aucune sensation de chaleur²⁹³. La cheminée revêt trois fonctions principales : elle permet aux habitants de faire cuire les aliments, elle chauffe l'intérieur du logis, et elle éclaire les gestes du quotidien²⁹⁴. Elle tient, ainsi, une place déterminante dans la maison puisqu'elle représente le domaine du calorique, de la lutte contre le froid. C'est donc un outil qui protège des maladies. Daniel Roche affirme : « *la cheminée n'est pas un luxe, c'est une exigence*²⁹⁵ ». Nous retrouvons sa présence à l'Albenc grâce aux sources manuscrites : baux à prix-fait et procédures de description des biens.

Néanmoins, l'une des lacunes des actes notariés réside dans le fait qu'elle est rarement, voire jamais, mentionnée dans les inventaires après décès. Cependant, les ustensiles qui l'entourent nous révèlent son existence : chenets, pelles, pincettes, pares-feu et soufflets. Ceux-ci nous informent sur l'entretien du feu. L'un des gestes quotidiens de l'époque moderne est la conservation des flammes et des braises et donc de la chaleur dans la maison. Le feu doit rester allumer pour permettre la cuisson des aliments et la préparation des repas, mais également pour que la chaleur se propage continuellement dans le foyer. Ces instruments ont diverses fonctions et reflètent des gestes journaliers. En premier lieu, nous trouvons des chenets. Ceux-ci sont utilisés pour soutenir des bûches. Cet instrument est très présent dans les inventaires albinois. En effet, 81% des actes mentionnant des ustensiles pour la cheminée, en comprennent²⁹⁶. Certains foyers en possèdent seulement un ou deux, cas que nous retrouvons, par exemple, en 1721²⁹⁷. Mais d'autres en comptent plus. En 1809, par exemple, la maison de Dame Héloïse renferme sept chenets²⁹⁸. Les autres éléments cités précédemment, prennent, eux aussi, place dans les intérieurs albinois. Si les pelles à feu sont notifiées dans 68% des inventaires ; les tenailles apparaissent seulement dans 18% d'entre eux et les pinces et pincettes dans 25%²⁹⁹. Ces instruments se retrouvent majoritairement dans des foyers possédant plusieurs chenets et

292 BRAUDEL Fernand, *Op. Cit.* p. 259

293 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, *Op. Cit.* p. 140

294 GARNOT Benoît, *Les campagnes en France*, *Op. Cit.* p. 127

295 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris*, *Op. Cit.* p. 185

296 Annexe 16 : *Tableaux sur la présence des éléments de chauffage à l'Albenc (1655 – 1835)*

297 ADI, 3E4058, 25 mai 1721, IAD

298 ADI, 3E4082, 14 juillet 1809, IAD, n°418

299 Annexe 16 : *Op. Cit.*

donc plus fortunés. Par exemple, nous retrouvons chez Dame Héloïse, bourgeoise de l'Albenc, en plus des sept chenets, trois tenailles, deux pelles à feu, une pincette et un soufflet³⁰⁰. Dans cet intérieur, tous ces ustensiles sont placés autour de la cheminée de la cuisine, pièce principale de la maison. Si ces objets ne s'figurent pas dans les inventaires, la crémaillère révèle, elle aussi, l'existence de la cheminée. Celle-ci est fixée à un anneau, muni de crans pour faire varier la hauteur. Elle permet de suspendre au-dessus du feu une marmite ou un chaudron³⁰¹. En 1838, par exemple, Joseph Barbier ne possède pas d'instruments liés à l'entretien du feu, mais nous retrouvons chez lui, une crémaillère³⁰² qui révèle la présence d'une cheminée dans la cuisine de cette maison³⁰³. À l'Albenc, les inventaires après décès et les procédures de description de biens montrent la présence de la cheminée dans la cuisine dans 100% des cas³⁰⁴. Elle apparaît aussi bien dans un intérieur de 1655³⁰⁵ que dans une maison de 1838³⁰⁶. Ainsi, l'âtre est un élément qui rassemble les occupants de la maison. Par ailleurs, pour l'utiliser, il faut d'abord le construire mais également avoir les combustibles pour ravitailler le feu.

Construire et alimenter les cheminées

La construction d'une cheminée fait partie du gros œuvres, les connaissances du maçon étant requises. Le choix du mur est, quant à lui, très important. En effet, celui-ci ne peut pas être percé par des ouvertures, ou encombré de chaînages et de sommiers. Il existe des critères pour choisir la bonne position de la cheminée. Tout d'abord, elle ne doit pas être diamétralement opposée à la porte. Ensuite, l'âtre doit se trouver au niveau du sol. Enfin, la hotte ou le manteau a une hauteur égale ou légèrement supérieure à celle du foyer³⁰⁷. Malheureusement, les actes que nous possédons ne détaillent que très rarement la position de la future cheminée, mais un bail, datant de 1636, précise : « *de changer les deux cheminées de la maison et icelle mettre du côté de la bise*³⁰⁸ ». Cette description reste, malgré tout, très vague. Les baux à prix-fait sont des documents très utiles mais qui demeurent succincts dans les informations qu'ils délivrent. Par ailleurs, les cheminées

300 ADI, 3E4082, 14 juillet 1809, IAD, n°418

301 BRAUDEL Fernand, *Op. Cit.* p. 259

302 ADI, 3E29349, 16 juin 1838, IAD, n°901

303 La crémaillère étant abordée un peu plus loin, nous ne détaillerons pas davantage ici.

304 Annexe 17 : *Tableaux sur la répartition de la cheminée suivant les pièces dans les intérieurs albinois.*

305 ADI, 3E33755, 1655, IAD, n°16

306 ADI, 3E29349, 16 juin 1838, IAD, n°901

307 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales, Op. Cit.* p. 141

308 ADI, 3E33746, 1636, Bail à prix-fait

traditionnelles possèdent deux piédroits ou jambages, et un linteau. Parfois, ces premiers n'apparaissent pas, ce dernier reposant sur des corbeaux en pierre³⁰⁹. L'âtre est, lui, souvent recouvert d'un carrelage de briques puis au XVII^e siècle d'une plaque de métal. A l'Albenc, on retrouve ce dernier cas au XIX^e siècle, en 1804 : « *article 4 : une platine en gueuse plaquée contre le mur de la cheminée servant de contre-feu portant la date de 1792*³¹⁰ ». Cette description montre que l'utilisation de plaques de métal pour la cheminée n'est pas une nouveauté du XIX^e siècle mais qu'elle existait, tout au moins, depuis le XVIII^e siècle. Le contrecœur ou contre-feu est placé à la verticale pour couvrir le cœur de la cheminée, c'est-à-dire le fond de l'âtre³¹¹. Son rôle est d'empêcher les pierres des murs proches de la cheminée, de se fissurer. En 1779, nous retrouvons chez Pierre Grelet et Marie Mayoussier les matériaux propres à la réalisation d'un contrecœur : « *article 8 : deux cents briques cuites de cheminée, cinquante tuiles creuses aussi cuites, et une pierre de molasse tuile brute propre à faire un contre-feu*³¹² ». Nous remarquons qu'au siècle des Lumières, les cheminées albinoises ont des caractéristiques communes. Elles sont majoritairement faites de briques, le manteau est en bois, et le foyer et le contre-feu sont en molasse. Nous retrouvons, par exemple, ces cas en 1766³¹³ et 1784³¹⁴.

Si les constructions des cheminées requièrent les connaissances d'un maçon, l'alimentation de celles-ci se fait quotidiennement par les occupants de la maison. Ainsi, le bois et charbon de bois restent les combustibles les plus utilisés. Leurs avantages sont la facilité de leur allumage et le fait qu'ils brûlent aisément. De plus, ils ne dégagent aucune odeur désagréable, ce qui permet une cuisson sans grille ni broche. Mais leurs deux inconvénients majeurs sont leur prix très élevé et le fait qu'ils chauffent peu³¹⁵. Les meilleurs bois de chauffage sont les ormes, les charmes et les chênes, car ils ont une lente combustion. Dans le Dauphiné, nous constatons une grande diversité des essences d'arbres, ainsi, ce qui facilite l'accès au bois pour se chauffer. Malheureusement, les inventaires après décès ne mentionnent que très rarement la présence de bois, et encore moins l'essence de l'arbre utilisé. Par exemple, en 1655, « *au derrière d'icelle boutique, il y a du*

309 BIGAS Jean-Philippe (dir.), *Op. Cit.* p. 36

310 ADI, 3E4086, 1804, IAD, n°11

311 BRAUDEL Fernand, *Op. Cit.* p. 259

312 ADI, 3E4085, 14 janvier 1779, IAD, n°2

313 ADI, 3E4095, 10 novembre 1766, Procédure de description des biens

314 ADI, 3E4085, 5 janvier 1784, Procédure de description des biens, n°23 et ADI, 3E4085, 10 juillet 1784, Procédure de description des biens, n°24

315 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris, Op. Cit.* p. 186

*bois de chauffage, ne s'y est tenu aucune autre chose*³¹⁶ ». Ceux-ci sont souvent abrités à côté de la maison et se trouvent sous forme de bûches que l'on place contre le mur extérieur³¹⁷. Le bois est parfois fourni par des parts d'affouage, qui sont attribuées sur les forêts communales. Ainsi, la portion livrée se calcule d'après le toisé de la maison, c'est-à-dire la superficie couverte par le toit³¹⁸. Malheureusement, les sources que nous possédons ne permettent pas de savoir si le village de l'Albenc suit ce principe ou non. Néanmoins, si le bois est le combustible le plus utilisé, on en trouve également d'autres qui permettent de chauffer les maisons. Parmi lesquels, la paille, les excréments, ainsi que les coques de noisettes, de noix ou d'amandes³¹⁹. A l'Albenc, le noyer est un arbre très répandu, ainsi, leurs coques doivent être fréquemment utilisées pour alimenter les cheminées. Cependant, les sources que nous possédons ne nous permettent pas de confirmer cette hypothèse. D'autre part, en 1774, Jean-François Clément Morand publie, pour l'Académie des sciences, *Les Arts des mines*, dans lequel il valorise le charbon de terre. Selon lui, ce combustible permettrait un allumage plus rapide, une fumée et des éclats moins importants et donc un risque d'incendie plus faible. Et pour des questions pratiques et de bien-être, le charbon de terre dégagerait moins d'odeurs, permettrait un réglage plus facile, une meilleure cuisson et un chauffage plus important³²⁰. Malheureusement, nous ne retrouvons aucune trace de ce combustible à l'Albenc. Ainsi, au cours de la période, les combustibles se diversifient et apparaissent en plus grand nombre. Ceci témoigne du fait que la cheminée est un élément essentiel dans la maison à cette époque. Si elle est toujours présente dans la cuisine, nous remarquons qu'elle se propage progressivement dans les autres pièces de la maison.

Se chauffer en toutes pièces

Au début du XVII^e siècle, les intérieurs albinois ne comportent une cheminée uniquement dans la cuisine. Mais progressivement, dans les foyers où une spécialisation des espaces commence, nous retrouvons cet élément dans d'autres pièces. C'est, tout d'abord, la chambre qui s'orne de la cheminée. En effet, en 1662, Florent de Pasqual, seigneur du fief et maison forte de Meyrins, baille à prix-fait de « *refaire le foyer de la*

316 ADI, 3E33755, 1655, IAD, n°16

317 DEFFONTAINES Pierre, *Op. Cit.* p. 120

318 *Ibid.* p. 118

319 *Ibid.* p. 119

320 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales, Op. Cit.* p. 147 – 148

*chambre*³²¹ ». Au XVII^e siècle, cet élément de chauffage n'est présent dans d'autres pièces que la cuisine, que dans des intérieurs nobles. Puis, au cours du XVIII^e siècle, les chambres des maisons bourgeoises s'équipent à leur tour de cheminée. Nous en retrouvons, par exemple, dans une des pièces à coucher de la maison de Mademoiselle Manaire en 1746³²², et une autre chez le marchand Jacques Lochon en 1753³²³. Les maisons comportant plus de deux ou trois pièces, possèdent également la salle ou salon. Ces espaces de sociabilité se parent, eux aussi, de cheminées. A l'Albenc, on en découvre une en 1754, chez le sieur De la Garde³²⁴. Une autre apparaît également dans la salle de la maison de Dame Héloïse en 1809³²⁵. Le besoin de chaleur dans les pièces de vie se perçoit donc à travers la présence de cet élément qui se multiplie dans la maison. Certaines pièces ne se dotent pas de cheminée, pourtant il est important de les chauffer.

Ainsi, pour contrer le froid dans ces espaces, l'utilisation de chaufferettes, bassinoires et réchauds est de rigueur. Le brasero se répand, lui, à partir du XVI^e siècle. Ce moyen de chauffage est un feu portatif en céramique ou en métal, qui ne dégage pas de fumée. Les bois de braises, comme les chênes verts, et non les bois de flammes, sont utilisés pour ce type d'instrument³²⁶. Malheureusement, aucun inventaire n'en révèle la présence dans le village. Si ce moyen de chauffage arrive au début de l'époque moderne, il faut attendre le XVIII^e siècle pour voir se développer des réchauds en fonte³²⁷. Ces derniers ne touchent, en premier lieu, que les intérieurs fortunés. En effet, on en retrouve trois en 1746, chez Mademoiselle Manaire, bourgeoise à l'Albenc. Deux d'entre eux sont présents dans la cuisine et le troisième dans une chambre³²⁸. En 1753, c'est également un bourgeois, Jacques Lochon, marchand à l'Albenc qui en détient : « *un réchaud de cuivre et un réchaud de fer*³²⁹ ». C'est seulement au début du XIX^e siècle, que cet élément de chauffage touche des foyers plus populaires. En effet, en 1803, le cultivateur Joseph Fanjat possède : « *une pelle pour le feu, une bassinoire et un réchaud le tout neuf*³³⁰ ». Les bassinoires sont, elles, de par leur prix, plus présentes dans les foyers albinois. Elles ont un usage

321 ADI, 3E33774, 6 janvier 1662, Bail à prix-fait

322 ADI, 3E4064, 1746, IAD

323 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

324 ADI, 3E4094, février 1754, IAD

325 ADI, 3E4082, 14 juillet 1809, IAD, n°418

326 DEFFONTAINES Pierre, *Op. Cit.* p. 104 – 105

327 DELSALLE Pierre, *Op. Cit.* p. 53

328 ADI, 3E4064, 1746, IAD

329 ADI, 3E4094, 1er août 1753, IAD

330 ADI, 3E4086, 1803, IAD, n°6

spécifique. Selon la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* en 1694, une bassinoire est « *un bassin ayant un couvercle percé à jour, servant à chauffer le lit*³³¹ ». L'espace du coucher est donc primordial à réchauffer. Nous trouvons cet objet dans la moitié des inventaires répertoriant des éléments de couchage. Il apparaît dans des milieux très divers : chez des bourgeois comme en 1754³³², chez des paysans en 1767³³³ ou chez des artisans, en 1805³³⁴ par exemple. La bassinoire constitue donc un moyen de chauffage extrêmement développé dans le village aux XVIII^e et XIX^e siècles. En revanche, ce n'est pas le cas du poêle. Même si ce dernier permet d'économiser du bois, celui-ci se diffuse très lentement dans la société³³⁵. A l'Albenc, il n'apparaît dans aucun des inventaires dépouillés. Les courants d'air sont, eux, combattus par la pose de tapisserie, et dans les intérieurs les plus luxueux, de tapis, portières et embrasures de fenêtres³³⁶. Ce point sera détaillé plus tard.

Ainsi, les ustensiles pour chauffer les pièces se propagent progressivement dans les foyers albinois. Ils touchent, en premier lieu, des maisons fortunées pour ensuite se répandre chez les plus populaires. La cheminée suit, elle aussi, une évolution entre les XVII^e et XIX^e siècles. En effet, cantonnée uniquement à la cuisine au XVII^e siècle, elle apparaît au cours du XVIII^e dans les chambres et les salles. Elle suit l'évolution des intérieurs de l'époque moderne dont les espaces tendent à se spécialiser.

III- L'évolution des intérieurs à l'époque moderne

De la pièce unique ...

Sous l'Ancien Régime, le maître mot dans l'habitat est la promiscuité. En effet, les maisons villageoises sont souvent constituées d'une pièce unique, dans laquelle on dort, on prépare et on consomme le dîner. On y travaille également, et elle constitue fréquemment le lieu de naissance et de mort. Quelquefois, s'il n'y a aucune annexe extérieure, les bêtes côtoient les hommes. Cela rend ainsi les maisons malsaines et inconfortables³³⁷. Mais cette

331 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, première édition*, [en ligne], 1694, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=bassinoire&submit=>, page consultée le 16 avril 2015

332 ADI, 3E4094, février 1754, IAD

333 ADI, 3E4095, 26 août 1767, IAD

334 ADI, 3E4086, 1805, IAD, n°15

335 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p. 143

336 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris*, Op. Cit. p. 188

337 AUDISIO Gabriel, *Les français d'hier*, Op. Cit. p. 81 – 83

pièce unique est aussi la seule pièce chauffée, elle a donc une double problématique : on s'y retrouve au coin du feu pour bénéficier de sa chaleur, mais on répugne à y rentrer car l'inconfort y règne. Lorsque la maison ne comporte qu'une seule pièce, celle-ci prend le nom de cuisine ou de chambre. Elle comprend alors deux espaces primordiaux : celui de la cheminée, donc de la cuisine et de la chaleur, et celui du lit, donc du coucher et de l'intimité. Ce dernier est le meuble que l'on retrouve dans chaque inventaire. Les ustensiles concernant la préparation des repas y sont, eux aussi, entassés. En 1655, nous découvrons chez Abel Buisson deux lits, des couvertures, des objets de cuisine tels qu'une crémaillère, un pot, une poêle à frire ... Cette pièce renferme également des éléments pour le feu, signes qu'une cheminée y prend place, des serviettes, des nappes, des assiettes, des chemises, du blé, de la farine mais aussi des fils pour le tissage³³⁸. Ainsi, lorsque la maison n'est composée que d'une seule pièce, les objets s'entassent et l'espace de travail se confond avec l'espace de vie.

A l'Albenc, nous dénombrons seulement quatre maisons dont l'intérieur comprend une pièce unique³³⁹. Elles appartiennent uniquement à des paysans, tels que Abel Buisson en 1655³⁴⁰, Marie Maret en 1768³⁴¹, Pierre Grelet en 1779³⁴² ou à des artisans tels que Joseph Silan en 1784³⁴³. Le fait de vivre dans une seule pièce n'est pas uniquement un trait caractéristique d'une époque. Même si nous dénombrons davantage de foyers à pièce unique aux XVI^e et XVII^e siècles, la fortune des familles joue énormément. En effet, nous constatons que les personnes les plus riches possèdent plus rapidement des demeures avec plusieurs pièces, tandis que les moins fortunées mettent davantage de temps pour détenir ce type des maisons. Ainsi les conditions de logement sont étroitement liés à la fortune des individus³⁴⁴. Si la maison, elle-même, ne forme qu'une seule pièce, nous retrouvons dans les campagnes et notamment à l'Albenc de nombreuses dépendances révélant l'activité de l'individu. Le village étant habité par de nombreux paysans, les annexes concernent ainsi majoritairement la vie agricole. Nous retrouvons alors des hangars, des écuries, des granges, des greniers à foin et des caves. Certains possèdent des boutiques mais cela ne touche que les marchands. C'est le cas, en 1753, du sieur Jacques Lochon qui tient une

338 ADI, 3E33755, 1655, IAD, n°16

339 Annexe 18 : *Tableau sur la spécialisation des pièces à l'Albenc (1655 – 1838)*

340 ADI, 3E33755, 1655, IAD, n°16

341 ADI, 3E4058, 29 février 1768, IAD

342 ADI, 3E4085, 14 janvier 1779, IAD, n°2

343 ADI, 3E4085, 5 janvier 1784, Procédure de description des biens, n°23

344 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 237

boutique de tissus³⁴⁵. Nous ne développerons pas plus sur les dépendances de la maison car nous l'aborderons dans une prochaine partie. La multiplication des espaces du foyer se fait surtout au cours du XVIII^e siècle. Celle-ci se développe, en outre, de manière inégale. En effet, on retrouve ce phénomène en premier lieu dans les presbytères, les maisons de notaires et autres notables³⁴⁶.

... à la spécialisation des espaces : la prééminence de l'individu

Les pièces n'ont pas toujours un usage précis et unique, et leur dénomination reste parfois très floue. En effet, nous trouvons dans de nombreux inventaires la mention « d'appartement » sans savoir précisément ce qu'elle signifie. Est-ce une cuisine ? Une chambre ? Une salle ? Ce type d'espace sert souvent de débarras et ressemble à un inventaire à la Prévert. En 1796, chez Antoine Chevalier, nous découvrons des draps, des sacs, des chemises, des écheveaux de rite et des bennes remplies de noix³⁴⁷. La spécialisation et la multiplication des espaces tend à réduire la taille des pièces. De petites salles apparaissent, parmi lesquelles nous trouvons des couloirs, des escaliers, des corridors, des halls et des vestibules. Ces deux dernières pièces sont le lieu de la porte d'entrée. Elles constituent le premier espace par lequel on entre dans la maison. Celles-ci restent rares dans le village. Nous en trouvons dans une seule maison, celle de Joseph André Champel en 1784³⁴⁸. Ces petits espaces permettent ainsi de desservir les pièces principales (chambres, salles et cuisine) mais sont également très utiles pour des questions de confort puisqu'ils sont chauffés plus rapidement. Le couloir apparaît au XVIII^e siècle et autorise un côté privé aux chambres, qui s'individualisent peu à peu³⁴⁹.

Celles-ci deviennent alors le lieu où l'on dort. Dans cette pièce, le lit est le meuble principal, mais la cheminée y tient, elle aussi, une place primordiale³⁵⁰. Le terme de « chambre à coucher » se développe au XVIII^e siècle³⁵¹, elle devient un véritable espace dédié à l'intimité. Rousseau déclare : « *Si j'étais riche, je ne voudrais point d'un palais pour demeure ; car, dans ce palais, je n'habiterais qu'une chambre. Tout pièce commune*

345 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

346 GARNOT Benoît, *Les campagnes en France*, Op. Cit. p. 127

347 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52

348 ADI, 3E4085, 10 juillet 1784, Procédure de description des biens, n°24

349 FLANDRIN Jean-Louis, *Familles : parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976, p. 92

350 GARNOT Benoît, *Les campagnes en France*, Op. Cit. p. 126

351 CORNETTE Joël, « La révolution des objets. Le Paris des inventaires après décès (XVII^e – XVIII^e siècles) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°36, 1989, pp. 484

*n'est à personne et la chambre de chacun de mes gens me serait aussi étrangère que celle de mon voisin*³⁵² ». Ceci montre que, progressivement, la notion d'individu apparaît et que les gens de l'époque ressentent le besoin de se retrouver et d'avoir une pièce qui leur est propre. A l'Albenc, cette salle apparaît dans les intérieurs au début du siècle des Lumières. La première mention de chambre à coucher est notée en 1721³⁵³. Au cours de la période, leur nombre varie de une à cinq pour les intérieurs les plus riches. Les intérieurs albinois sont composés d'une ou deux chambres, dans 77% des cas³⁵⁴. Néanmoins, quelques demeures bourgeoises dénombrent trois chambres ou plus. En 1809, par exemple, Dame Héloïse possède une maison disposant de cinq chambres³⁵⁵. Mais cela reste une exception puisque sa maison compte une douzaine de pièces. À l'Albenc, entre 1801 et 1838, le nombre de salles par foyer est en moyenne de 3,7.

Ce phénomène de spécialisation des pièces entraîne une distinction de plus en plus nette des espaces de la maison. Les chambres à coucher sont majoritairement placées aux étages tandis que les pièces de sociabilité prennent place au rez-de-chaussé³⁵⁶. À la campagne, les maisons les plus répandues sont composées d'un rez-de-chaussé et d'un ou deux étages, sans compter les combles³⁵⁷. A l'Albenc, cette tendance ne se vérifie pas totalement. Sur seize maisons comportant au moins deux pièces, sans compter les galetas, la moitié est de plein pied et l'autre moitié comporte un étage. En 1721 par exemple, la cuisine est située au rez-de-chaussé tandis que les deux chambres sont placées à l'étage. Le galetas est, lui, au-dessus de ces dernières³⁵⁸. On accède aux différents étages par des escaliers, ou des échelles. Les premiers peuvent être en bois ou en pierre. En 1662, nous retrouvons seulement ce dernier matériau. Florent de Pasqual, seigneur du fief et de la maison forte de Meyrins, fait poser un escalier dans sa maison située à Malan. En effet :

« lesquelles marches tandis ladite plate-forme qui seront de cinq pieds et demi dont il y aura un pied en œuvre et quatre pieds et demi hors d'œuvre à la largeur desquelles marches sera de quatorze pouces tant y fouler que autrement et six pouces de hauteur, le tout taillé et prêt à poser, de plus lesdits Boyoud s'obligent et permettent de fournir les

352 ROUX Simone, *Op. Cit.* p. 182

353 ADI, 3E4058, 25 mai 1721, IAD

354 Annexe 18, *Op. Cit.*

355 ADI, 3E4082, 14 juillet 1809, IAD, n°418

356 GARNOT Benoît, *Op. Cit.* p. 64

357 DOYON Georges, HUBRECHT Robert, *L'architecture rurale et bourgeoise en France*, Paris, C. Massin, 1982, p. 37

358 ADI, 3E4058, 25 mai 1721, IAD

quantités de molasse nécessaires pour les piliers qui devront supporter ledit degré ».

La pierre, matériau noble et résistant, tient ici la première place. Mais certains foyers moins fortunés comportent, eux, des escaliers en bois. En 1749, Pierre Dumond « *pour séparer lesdits degrés qui montent au galetas de la cuisine, lesquels ils feront aussi à neuf et y mettront autant de marches en bois qu'il y en aura besoin*³⁵⁹ ». Ici les baux à prix-fait sont très utiles car ils nous renseignent sur ces petits espaces, négligés par les inventaires après décès.

Au XVIII^e siècle, le luxe est de posséder une pièce utilisée uniquement pour la préparation des repas³⁶⁰. A l'Albenc, aucune des maisons inventoriées n'incarne cela. Le premier foyer en possédant une dans le village apparaît en 1801. En effet, chez Joseph Gontier, nous notons dans sa cuisine : une table, des ustensiles (crémaillère, poêle à frire, tourne broche...) et des éléments pour le feu³⁶¹. Ainsi la spécialisation de cette pièce, entièrement consacrée à l'élaboration des repas, entraîne un cloisonnement des tâches et des gestes de l'individu. Ceci se retrouve également dans les annexes. Ces lieux, véritables refuges intimes se développent fortement au XVIII^e siècle³⁶² et prennent la forme de salon, salle, cabinet ou bibliothèque. Mais ces nouveaux espaces restent, néanmoins, un luxe, même au début du XIX^e siècle. A l'Albenc, quelques salles apparaissent dans les inventaires après décès et les procédures de description des biens, mais cela ne concerne que 8% des cas. Ainsi, en 1754, nous retrouvons la présence d'une salle dans la maison du sieur De la Garde, qui est un véritable lieu de sociabilité avec des meubles de rangement (buffet et commode), des chaises, une table, de la vaisselle plus noble (les cuillères sont en argent) ainsi qu'une fontaine³⁶³. Tous ces objets et leurs matières témoignent de la richesse de l'intérieur et du fait que les pièces de sociabilité apparaissent seulement après la cuisine et la chambre. Les cabinets sont, eux, un peu plus répandu dans le village aux XVIII^e et XIX^e siècles. Si, au siècle des Lumières, ils émergent principalement dans des intérieurs bourgeois : chez Jacques Lochon en 1753³⁶⁴ et chez le sieur De la Garde en 1754³⁶⁵, à partir des années 1780, nous les trouvons également chez des paysans. Dans la maison de Joseph

359 ADI, 3E29328, 24 août 1749, Bail à prix-fait, n°205

360 GARNOT Benoît, *La culture matérielle*, Op. Cit. p. 64

361 ADI, 3E4086, 1801, IAD, n°3

362 CORNETTE Joël, *Art. Cit.* p. 484

363 ADI, 3E4094, février 1754, IAD

364 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

365 ADI, 3E4094, février 1754, IAD

André Champel, en 1784, « *à la droite de ladite cuisine est un petit cabinet*³⁶⁶ ». En 1835, le cabinet présent chez le sieur Jean Fanjat dévoile une garde-robe ainsi qu'un lit³⁶⁷. Cette pièce revêt la fonction de chambre et devient alors un véritable espace intime. Au XVIII^e siècle, le boudoir apparaît lui aussi. Cet espace, entièrement féminin, est défini par le *Dictionnaire de Trévoux* comme un lieu « *pour boudier sans témoin*³⁶⁸ ». Mais nous le retrouvons uniquement dans les foyers très aisés des villes. A l'Albenc, il n'est révélé dans aucune demeure. De fait, les maisons du village évoluent suivant la fortune de leur possesseur.

Ainsi, entre le XVII^e et le XIX^e siècle, la maison rurale se transforme quelque peu : les ouvertures s'agrandissent, le cloisonnement et la disposition des espaces change et permet de chauffer ces pièces plus rapidement. Si la maison demeure un repère important dans la vie quotidienne du villageois, ce n'est pas son seul environnement. À la campagne, l'extérieur représente une unité économique indispensable pour l'individu. Nous y retrouvons la cour, lieu de stockage du fumier, le hangar, la cabane, la grange, l'écurie et dans certains cas, le four familial. Le jardin tient, lui aussi, un rôle important dans le paysage agricole en constituant la ressource en fruits et légumes de la famille.

366 ADI, 3E4085, 10 juillet 1784, Procédure de description des biens, n°24

367 ADI, 3E29346, 27 mars 1835, IAD, n°48

368 CORNETTE Joël, *Art. Cit.* p. 484

Chapitre 5 : Agriculture et artisanat, le travail des Albinois à l'intérieur et à l'extérieur de la maison

Les campagnes occupent une place très importante dans la France d'Ancien Régime, tant sur le plan démographique, qu'économique. Les quatre cinquièmes de la population française sont des ruraux qui produisent les richesses du royaume³⁶⁹. Selon les saisons, l'homme se tourne soit vers l'intérieur, soit vers l'extérieur. À la belle saison, le travail aux champs est de rigueur et la majeure partie des activités, des récoltes et des déplacements se fait durant un court laps de temps. La mauvaise saison entraîne, elle, le repli de l'homme sur le foyer. Il effectue des activités complémentaires, qui se déroulent près des zones de chaleur et de lumière dans l'attente du retour du printemps et de l'été. Entre 1560 et 1700, nous constatons une dégradation de la vie paysanne. Celle-ci est très fortement liée aux conditions naturelles : sécheresses, gelées printanières et longues périodes de pluie. Les années 1580 voient le début du petit âge glaciaire, qui durera jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Il est marqué par des temps de glaciations importantes et de grandes inondations³⁷⁰. Mais sous le règne de Louis XIV, la vie dans les campagnes regagne tout de même de la vitalité avec de meilleures conditions climatiques permettant une nouvelle abondance du blé.

I- Culture des champs : les céréales

L'outillage agricole : une spécialisation du blé

L'époque moderne est rythmée par la culture des champs, particulièrement par la céréaliculture. Les paysans utilisent beaucoup d'outils manuels, entièrement ou partiellement en bois, car le métal est rare et cher. Présent, ce dernier montre l'aisance d'une famille³⁷¹. Les outils des agriculteurs sont toujours adaptés au type de culture. Pour les blés, nous retrouvons la présence du fléau et du van, ainsi que de certaines dépendances telles que la grange et le grenier³⁷². Le premier instrument est indispensable pour la culture des céréales. Son rôle est de les battre afin de séparer le grain de son enveloppe. Néanmoins, à l'Albenc, aucun des inventaires dépouillés ne relève sa présence dans le village. Cela ne signifie pas pour autant qu'il y est totalement absent, mais nous ne sommes

369 GARNOT Benoît, *Les campagnes en France*, Op. Cit. p. 7

370 DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome II, Op. Cit. p. 164 – 165

371 AUDISIO Gabriel, *Les Français d'hier*, Op. Cit. p. 48

372 Nous en avons déjà parlé précédemment, nous n'y reviendrons donc pas ici.

pas non plus dans la région des grandes cultures de céréales, comme l'est le bassin parisien. En revanche, le van, « *instrument d'osier fait en coquille, qui a deux anses, et dont on se sert pour remuer le grain, en le jetant en l'air, afin de séparer la paille, et les ordures d'avec le bon grain*³⁷³ », est notifié à l'Albenc. Il se retrouve dans trois inventaires après décès : en 1804³⁷⁴, 1809³⁷⁵ et 1813³⁷⁶. À cette date, le notaire Antoine Sorrel le décrit : « *article 20 : [...] et un van à vaner à la main mi-usé* ». La présence de cet outil montre donc que ces trois foyers pratiquent la céréaliculture.

Pour les autres types de culture, sont notés les outils agricoles classiques. La préparation de la terre peut se faire avec la pioche, qui appartient à la famille des pics et est employée pour le défonçage, le débroussaillage ou pour fouir la terre, c'est-à-dire la retourner. La charrue a la même fonction et est souvent tractée par des bœufs, nous y reviendrons donc plus tard. Pour les semailles, on utilise la herse. Celle-ci, est, selon la première édition du Dictionnaire de l'Académie française : « *l'instrument du laboureur, qui est fait en forme de grille et de rasteau, et qui sert à recouvrir la semence nouvellement mise en terre*³⁷⁷ ». Nous notons sa présence dans quatre foyers paysans : en 1768 : « *une mauvaise herse en bois*³⁷⁸ », en 1796 « *une herse à couteaux de fer en médiocre état*³⁷⁹ », en 1804³⁸⁰ et en 1835³⁸¹. La différence des matériaux constituant l'outillage agricole reflète ici la richesse d'une famille. En 1768, Marie Martet, veuve Dupard est certainement plus pauvre que le citoyen Antoine Chevalier en 1796. Au moment des récoltes du chanvre, du sarrasin ou de l'avoine³⁸², on utilise les faux et les faucilles. Ces dernières sont bel et bien présentes dans le paysage albinois. La faucille est de petite taille, n'est pas très chère, et se retrouve dans tous les foyers. C'est le cas en 1655, chez Abel Buisson : « *cinq faucilles à couper blé, partie usée, partie bonne*³⁸³ ». La faux, plus grande, est présente elle aussi dans

373 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, première édition*, [en ligne], 1694, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=van&submit=>, page consultée le 15 avril 2015

374 ADI, 3E4086, 1804, IAD, n°11

375 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

376 ADI, 3E4084, 1813, IAD

377 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, première édition*, [en ligne], 1694, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=herse&submit=>, page consultée le 15 avril 2015

378 ADI, 3E4058, 1768, IAD

379 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52

380 ADI, 3E4086, 1804, IAD, n°11

381 ADI, 3E29346, 27 mars 1835, IAD, n°48

382 GARNOT Benoît, *Société, cultures et genres de vie, Op. Cit.* p. 56

383 ADI, 3E33755, 1655, IAD, n°16

le village. En 1835, Jean Gonnard en possède une : « *article 20 : une faux en médiocre état*³⁸⁴ ». Le fait que sa présence soit révélée tardivement dans le village ne signifie pas qu'elle était absente du paysage albinois à l'époque moderne. Cet outil remplace progressivement la faucille à partir du XVI^e siècle mais les deux semblent coexister jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Le travail manuel est donc le maître mot à l'époque, mais certains riches propriétaires possèdent des outils tractés.

Le travail des animaux et le transport des céréales

Ces villageois plus aisés détiennent des instruments agricoles plus évolués pouvant être tirés par des animaux, essentiellement vaches et bœufs, quelquefois ânes et mulets. Parmi ces instruments se trouve la charrue, qui permet d'émietter et de retourner la terre. Elle est inventoriée dans quatre foyers³⁸⁵, le plus ancien datant de 1796³⁸⁶. Que nous en trouvions seulement une à cette date semble prouver que les inventaires des XVII^e et XVIII^e siècles que nous possédons, sont ceux de maisons soit bourgeoises, ne possédant pas ou peu d'outils agricoles, soit paysannes mais trop modestes pour s'en procurer. Les actes notifiant la présence de charrue révèlent également la présence d'animaux capables de les tracter. En effet, en 1803, Joseph Fanjat dispose d'une « *charrue avec ses roues complète en bon état, et deux fers pesant vingt-cinq livres, ensemble une araire complet en bon état* » mais également de « *deux bœufs poil rouge et gaillard de l'âge de quatre ans*³⁸⁷ ». La conjugaison de ces deux dispositifs permet un travail plus rapide et plus efficace puisque la force des bêtes de trait est largement supérieure à celle des hommes. En plus des bœufs, nous trouvons dans le village des vaches, par exemple, en 1835³⁸⁸. Celles-ci ont la même utilité : tracter les charrues, mais elles fournissent en plus du lait. Le cheval est lui un animal plus « noble ». Il n'aide pas aux champs, mais est plutôt un symbole de réussite sociale. Il est présent uniquement dans un inventaire bourgeois du milieu du XVIII^e siècle. Le sieur Daniel de la Garde, en 1754, en possède un : « *article 73 : dans l'écurie attenante à la cuisine de ladite maison, a été trouvé un cheval estimé soixante livres*³⁸⁹ ». Parmi les dépendances abritant ces animaux, on trouve l'étable. Appelée

384 ADI, 3E29346, 8 juillet 1835, IAD, n°101

385 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52 ; ADI, 3E4096, 1803, IAD, n°6 ; ADI, 3E4086, 1804, IAD, n°11 et ADI, 3E29346, 27 mars 1835, IAD, n°48

386 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52

387 ADI, 3E4096, 1803, IAD, n°6

388 ADI, 3E29346, 27 mars 1835, IAD, n°48 et ADI, 3E29346, 8 juillet 1835, IAD, n°101

389 ADI, 3E4094, 1754, IAD

également « *écurie des bœufs* » et « *écurie des moutons* », en 1803, chez Joseph Fanjat³⁹⁰, elle est un abri pour les bovins et les ovins. C'est également le lieu où est fabriqué le fumier, stocké ensuite dans la cour, puis utilisé pour fertiliser les champs³⁹¹. Ce bâtiment va souvent de pair avec la grange, ou le grenier à foin, servant pour la conservation de la paille pour les animaux³⁹². Mais ceci ne se vérifie pas toujours. Dans certains cas, on décèle la présence d'une écurie mais pas celle de grange ou de grenier à foin³⁹³. La paille est alors probablement stockée dans le premier bâtiment.

Par ailleurs, si l'araire et la charrue sont directement liées à la préparation de la terre ; il existe, chez les Albinois, d'autres véhicules utilisés, eux, pour le transport. Le premier est le char. Celui-ci est un instrument d'attelage, servant au charriage des récoltes, du bois, du fourrage, ou encore des tuiles, des lauses et des chaumes. Le char est nettement plus répandu que la charrue puisqu'on le retrouve dans six inventaires après décès. Il est présent, notamment chez Marie Martet³⁹⁴, veuve vivant plutôt dans un foyer modeste. Ce qui prouve, que contrairement à l'araire, il n'est pas un réel symbole d'aisance, même s'il vaut bien plus cher que les simples outils manuels. On le trouve également, à l'Albenc, en 1754³⁹⁵, 1796³⁹⁶, 1803³⁹⁷, 1804³⁹⁸ et 1835³⁹⁹. Il est donc plutôt répandu à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Le char est fait de deux matières principales : les roues sont très souvent en bois et sont reliées entre elles et à la plate-forme par du fer : « *un char avec ses roues de bois liées à boîte de fer presque hors de service*⁴⁰⁰ ». Le fait qu'il soit constitué de métal montre, néanmoins, qu'il vaut un certain prix, et que les paysans les plus pauvres ne pourront pas le payer. Les inventaires albinois révèlent également la présence de deux autres instruments de transport : le tombereau, défini par la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* comme une « *sorte de charrette entourée d'ais, servant à porter de la boue, du sable, des pierres et cailloux*⁴⁰¹ ». Celui-ci se retrouve par

390 ADI, 3E4096, 1803, IAD, n°6

391 DEFFONTAINES Pierre, *Op. Cit.* p. 187

392 *Ibid.* p. 187

393 Annexe 19 : *Tableaux sur les dépendances agricoles à l'Albenc*

394 ADI, 3E4058, 1768, IAD

395 ADI, 3E4094, 1754, IAD

396 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52

397 ADI, 3E4096, 1803, IAD, n°6

398 ADI, 3E4086, 1804, IAD, n°11

399 ADI, 3E29346, 8 juillet 1835, IAD, n°101

400 ADI, 3E4058, 1768, IAD

401 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, quatrième édition*, [en ligne], 1762, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdicollook.pl?strippedhw=tombereau&submit=>, page consultée le 15 avril 2015

exemple en 1838 : « *article 5 : un tombereau en mauvais état estimé vingt francs*⁴⁰² », mais existe aussi dans le village en 1754 et 1835. Apparaît également le binard. Ce dernier est un « *chariot à quatre roues d'égale hauteur, avec un plancher sur lequel on met de grands fardeaux et des choses fort pesantes*⁴⁰³ ». Il semble plus rare, car il n'est inventorié qu'une seule fois, le huit juillet 1835 : « *article 58 : un binard cassé*⁴⁰⁴ ». Tous ces dispositifs sont, en outre, stockés, sous les hangars. A l'Albenc, ce lieu est très présent dans les cours des maisons, mais apparaît uniquement chez des paysans aisés possédant des outillages tractés. Chez Antoine Martel-Rivière, en 1804, on trouve, par exemple, deux hangars : « *sous un hangar au midi de la dite cave [...] sous un hangar au levant*⁴⁰⁵ ». Il se sert du premier pour stocker un pressoir et une cuve ; et du deuxième pour ranger un char, une charrue, des chaînes et trois échelles. Ces dépendances sont donc des lieux caractéristiques des maisons paysannes fortunées.

Tous ces engins, tirés par des animaux de trait, représentent une aide pour les hommes, permettant un gain en rapidité et en production. Et ce sont avant tout les champs de « bled » qui en profitent.

Du blé, de la farine et donc du pain

Le blé est cultivé dans tout le royaume et constitue la base de l'alimentation à l'époque. Le fait que la circulation des denrées prenne du temps et coûte cher⁴⁰⁶ explique aussi ce phénomène d'expansion du blé à l'ensemble des paysages français. Les paysans sont alors les producteurs et les consommateurs de leurs récoltes. A l'Albenc, sept actes notifient des blés ou de la farine. Cela peut sembler peu, mais les notaires oublient parfois de mentionner la nourriture présente. Celle-ci peut être aussi des inventaires, ceux-ci ayant lieu quelques jours, voire quelques mois après le décès ; les biens et surtout les denrées ont donc eu le temps de disparaître. Nous retrouvons dans le village du seigle, du froment, de l'orge et du blé noir.

Le froment apparaît dans tous les inventaires dépouillés. En principe réservé aux groupes aisés de la société, il se popularise dans le courant du XVIII^e siècle. Il constitue

402 ADI, 3E29349, 1838, IAD, n°901

403 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, quatrième édition*, [en ligne], 1762, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=binard&submit=>, page consultée le 14 avril 2015

404 ADI, 3E29346, 8 juillet 1835, IAD, n°101

405 ADI, 3E4086, 1804, IAD, n°11

406 GARNOT Benoît, *Les campagnes en France, Op. Cit.* p. 104

ainsi la céréale la plus répandue dans le village. Il peut être notifié sous sa forme brute, par exemple en 1796 : « *dix quarts froment*⁴⁰⁷ » ou en farine. Nous retrouvons ce cas en 1655 : « *onze quarts de farine froment*⁴⁰⁸ ». La présence de pain n'est jamais attestée, ce qui prouve que cette denrée périssable, est consommée rapidement. Un homme mange quotidiennement trois livres de pain, soit 1,5 kilogramme. Une femme en consomme, en moyenne, deux livres et un enfant une livre. Les « bled » sont également préparés sous forme de bouillies ou de galettes⁴⁰⁹, mais les inventaires ne détaillent pas le type de préparation des Albinois. Outre le froment, le blé noir constitue la seconde céréale la plus diffusée dans le village. Elle se voit à travers quatre inventaires après décès⁴¹⁰, par exemple en 1805, chez le maçon et tailleur de pierres Joseph Glenat : « *deux quarts de blé noir*⁴¹¹ ». Ici, elle se juxtapose au froment, dont la présence est montrée grâce à la mention de farine : « *deux sacs de toiles mêlée dans un desquels il y a quarante livres farine de froment* ». Enfin l'orge et le seigle sont les deux dernières céréales signalées dans le village, présentes toutes deux, chez le bourgeois Daniel de la Garde en 1754⁴¹². Ce dernier consomme donc les quatre types de céréales citées précédemment. La montée dans l'échelle sociale entraîne une variété dans la consommation des aliments, ou tout du moins dans celle des céréales. Le maïs est introduit en France vers 1650, il arrive d'abord dans le Toulousain, mais il faudra attendre le XVIII^e siècle pour qu'il se propage dans la vallée de l'Isère⁴¹³. Malheureusement, aucune mention n'est émise à l'Albenc. D'autres inventaires perdus y font peut-être référence.

Si le blé est la base de l'alimentation des ruraux des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles ; il n'est pas le seul aliment consommé.

II- Pour compléter les céréales

Culture des vignes

Tout comme le blé, la vigne est cultivée dans tout le royaume. Vers 1500, elle recouvre environ un million d'hectares, en 1789, 1,6 million. Dans le Dauphiné, elle est

407 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52

408 ADI, 3E33755, 1655, IAD, n°16

409 AUDISIO Gabriel, *Les Français d'hier, Op. Cit.* p. 96

410 Annexe 20 : *Tableau sur la présence du blé à l'Albenc (1655 – 1835)*

411 ADI, 3E4086, 1805, IAD, n°15

412 ADI, 3E4094, 1754, IAD

413 BELMONT Alain « La société et les cadres de vie » in FAVIER René (dir.), *Nouvelle histoire du Dauphiné : une province face à sa mémoire*, Grenoble, Glénat, 2007, p. 138

présente dans une grande partie de la province : dans le Grésivaudan, en Matheysine, dans la vallée du Rhône et dans le Bas-Dauphiné⁴¹⁴. A l'Albenc, les vignes sont présentes dans tout le village. En effet, le parcellaire de 1701 montre que de nombreuses maisons jouxtent ces cépages. A Caminière, par exemple, la maison de Claude Foulles confronte « *les vignes de François Camin du vent*⁴¹⁵ ». Nous pouvons faire le même constat en 1838. Sur la section A du cadastre Napoléonien, c'est-à-dire celle de Chapuisière, 47% des parcelles sont recouvertes par des treillages et de la vigne⁴¹⁶, preuve que ce type de culture est extrêmement présent à l'Albenc pendant toute la période étudiée.

Les vigneronns suivent un cycle précis. Le mois de mars est consacré au labour des rangs des vignes. Il faut également piquer les échalas et lier les ceps avec des brins d'osier. En mai, on ébourgeonne, tandis qu'en été on enlève une partie des feuilles pour permettre au raisin de mûrir, on supprime également les pousses et les bois inutiles. Le mois de septembre est celui de la vendange et de l'élaboration du vin. Enfin, le mois de novembre est dédié à la taille de la vigne⁴¹⁷. La vie des vigneronns, tout comme celle des cultivateurs de céréales, est donc rythmée par les saisons. Ces paysans possèdent, en outre, un équipement adéquat à leur activité. Nous retrouvons chez eux des hottes, des cuves, des futailles ainsi que des tonneaux. Ceux-ci sont souvent faits de chêne ou de châtaignier et sont généralement placés dans la cave. Cette dernière est souvent enterrée et constitue le stock de vin⁴¹⁸. En 1637, Claude Tirard construit chez le notaire de l'Albenc une cave. Celle-ci a alors une profondeur de huit pieds, soit deux mètres environ. De plus, deux fenêtres sont posées, l'une de bise et l'autre du levant⁴¹⁹. Les dimensions de ces dernières ne sont pas précisées, mais pour la conservation du vin, il est probable qu'elles soient de petite taille. Dans le village, les caves sont nombreuses, presque tous les foyers en possèdent une. Sur un total de vingt-deux inventaires et procédures de description des biens, nous retrouvons dix-neuf caves⁴²⁰. Par ailleurs, les tonneaux sont présents dans dix-sept inventaires albinois et leur nombre par foyer oscille entre deux et trente-deux⁴²¹. Ce qui atteste que les Albinois produisent et consomment énormément de vin. La cuve est, elle,

414 *Ibid.* p. 139

415 ADI, 2MI2055, 1701, Parcellaire de l'Albenc

416 Annexe 6, *Op. Cit.*

417 GARNOT Benoît, *Société, cultures et genres de vie, Op. Cit.* p. 56

418 DELSALLE Pierre, *Op. Cit.* p. 54

419 ADI, 3E33743, 18 mars 1637, Bail à prix-fait

420 Annexe 19, *Op. Cit.*

421 Annexe 21 : *Tableaux sur les outils viticoles à l'Albenc (1655 – 1838)*

utilisée pour fouler la vendange. Dans le village, elle est relevée dans treize actes notariés⁴²², par exemple, en 1721, chez Didier Buisson, il y a « *une cuve reliée en anneaux de bois de la teneur d'environ cinquante charges de vin assez bon*⁴²³ ». Ces récipients ne se trouvent pas nécessairement chez des vigneron, ils peuvent aussi être mentionnés dans des foyers où l'on consomme, mais où l'on ne produit pas de vin. Néanmoins, même si certains ne font pas de vin, peu de gens de la terre ignorent le travail de la vigne. À l'époque des vendanges, tout le village participe⁴²⁴. Les cuves et tonneaux, éléments de transformation du raisin en vin, ainsi que de conservation de cette boisson, cohabitent avec les outils indispensables à la récolte, présents, eux, chez des vignerons.

La serpette est l'instrument de la vigne par excellence. Cet attribut de Saint VERNY, saint patron des vignerons en Auvergne, est constitué d'une lame de métal fixée, ce qui rend son prix élevé⁴²⁵. On l'emploie pour la taille des vignes et la récolte des raisins. A l'Albenc, sept actes la mentionnent, nous sommes donc en présence de sept foyers pratiquant la viticulture⁴²⁶. Parmi eux, nous trouvons, en 1804, Antoine Martel-Rivière, cultivateur. Ce dernier possède une serpe, un entonnoir, une grappe, un pressoir, un david et une gerle⁴²⁷, soit l'outillage complet du vigneron. Les deux derniers accessoires sont spécifiques à la province ou aux régions voisines puisqu'on retrouve cette nomination principalement dans l'Ain, en Suisse et en Savoie. Ainsi, selon le *Dictionnaire de la langue française*, la gerle est « *une sorte d'ustensile de bois où l'on foule les raisins dans la vigne même, pour les verser ensuite dans les cuves*⁴²⁸ ». Le david est, quant à lui, un :

« *instrument de tonnellerie ; qui se compose d'un cylindre de bois dur long d'un mètre environ, vers le milieu duquel s'articule une branche en acier coudée à son extrémité libre, de manière à pouvoir saisir les douelles entre elles et le bout correspondant du cylindre de bois, pendant que l'autre bout saisi par l'ouvrier forme bras de levier*⁴²⁹ ».

Les vignerons ont donc un matériel caractéristique, qui leur permet de produire,

422 *Ibid.*

423 ADI, 3E4058, 1721, IAD

424 AUDISIO Gabriel, *Les Français d'hier*, Op. Cit. p. 161 - 162

425 *Ibid.* p. 50

426 Annexe 21, Op. Cit.

427 ADI, 3E4086, 1804, IAD, n°11

428 LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française (1872-1877)*, les Primes d'honneur, Paris, 1874, p 650

429 LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, 1872 – 1877, [en ligne], 1874, <http://littrereverso.net/dictionnaire-francais/definition/david>, page consultée le 17 juin 2015

consommer et de vendre leurs récoltes.

Contrairement à l'eau, qui véhicule des maladies, le vin a une dimension sacrée. Cette boisson est ainsi présente quotidiennement sur les tables. A l'Albenc, quatorze inventaires après décès mentionnent sa présence⁴³⁰. Ainsi nous retrouvons dans le village, du vin rouge, blanc, mais également de la piquette. Cette dernière est mentionnée en 1796⁴³¹. Cette boisson est obtenue par la fermentation du marc, c'est-à-dire des résidus des fruits après le pressage⁴³². Mais le paysage albinois est plus sensible à la production et à la consommation de vin rouge. En effet, onze inventaires le signalent⁴³³. Il se retrouve sur des tables bourgeoises, paysannes et chez des artisans. Cette profusion du vin à l'ensemble des couches sociales montre qu'il s'agit d'une denrée ordinaire, dont la présence ne révèle pas automatiquement l'aisance d'un foyer.

Le vin constitue la boisson quotidienne des tables albinoises, mais le village présente une alimentation plus variée.

Les compléments du pain et du vin

Cette nourriture consommée est, en premier lieu, stockée dans le grenier. A l'Albenc, nous en retrouvons cinq parmi les inventaires après décès et les procédures de description des biens dépouillés⁴³⁴. En 1753, par exemple, le grenier se trouve dans la maison et contient des draps, nappes, serviettes, essuie-mains ainsi que deux quarts de fèves⁴³⁵. En 1796, le grenier du citoyen Antoine Chevalier renferme beaucoup de grains : « *trois setiers de blés noir, dix quarts froment, un quart poires secs et les vingt livres de chanvre mentionnés*⁴³⁶ ». Ceci prouve que les « bled » sont des biens précieux, qu'il faut conserver pour se protéger de la famine. Après avoir été rompu, le pain est consommé avec la soupe. Les Albinois consomment donc des légumineuses. Parmi lesquelles des fèves, des pois et des haricots. Les féveroles ou fèves sont les plus répandues. Nous retrouvons cet aliment dans cinq inventaires après décès sur les six qui mentionnent des légumes secs⁴³⁷. Elles apparaissent, par exemple, chez le marchand Jacques Lochon, en 1753 : « *article*

430 Annexe 22 : *Tableau sur la présence de vin chez les Albinois (1655 – 1838)*

431 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52

432 AUDISIO Gabriel, *Les Français d'hier, Op. Cit.* p. 103

433 Annexe 22, *Op. Cit.*

434 Annexe 19, *Op. Cit.*

435 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

436 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52

437 Annexe 23 : *Tableau sur la présence des légumineuses à l'Albenc (1753 – 1835)*

171 : *deux quartaux de faséoles*⁴³⁸ » mais aussi chez le cultivateur Joseph Fanjat : « *cinq setiers faséoles blanches*⁴³⁹ ». Ces légumineuses forment donc un complément au pain et au vin. D'autres pois et fèves sont mentionnés chez Joseph Fanjat, ce cultivateur devant avoir dans son jardin des pousses diversifiées. Ce lieu, situé, dans la majorité des cas, à côté de la maison, est l'endroit où l'on cultive les légumes et les fruits. Ces derniers peuvent être mangés frais, être séchés ou transformés en confitures. Des poires sèches apparaissent ainsi chez Antoine Chevalier : « *un quartal de poires secs*⁴⁴⁰ », tandis que des marmelades sont notifiées chez Joseph Glenat, en 1805 : « *deux pots à lait en terre où il y a quelques confitures communes*⁴⁴¹ ». Les ruraux de l'époque consomment les produits de leurs propres récoltes : celles des champs et des jardins. Le fruit du village de l'Albenc par excellence, est la noix. Celle-ci, outre le fait qu'elle peut être mangée, sert surtout à la fabrication de l'huile. C'est en hiver qu'elles sont décortiquées ; et qu'elles sont ensuite pressées. La présence de ce fruit à coque est relevée dans cinq inventaires après décès, chez des cultivateurs comme en 1779⁴⁴², 1801⁴⁴³ et 1803⁴⁴⁴, mais aussi chez des bourgeois, en 1754⁴⁴⁵ et en 1809⁴⁴⁶. La mention de noix apparaissant seulement dans les foyers à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, peut nous amener à nous questionner sur la présence « tardive » de ce fruit. Était-il déjà ancré dans le paysage albinois ou constitue-il une nouveauté du siècle des Lumières ? La production d'huile dans le village est-elle un fait naissant à cette époque, ou plus tardif ?

Le XIX^e siècle est, quant à lui, marqué par le progrès de la consommation de viande, consécutif à une progression de l'élevage⁴⁴⁷. Seuls les plus riches se nourrissent de cet aliment, généralement celle des bêtes possédées. Dans les plaines, nous notons la consommation de porc⁴⁴⁸. A l'Albenc, est attestée en 1766, la présence chez le bourgeois François Tondard, d'une loge à cochons⁴⁴⁹. N'étant pas agriculteur, il doit probablement s'en servir pour sa consommation personnelle. De manière générale, la consommation de

438 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

439 ADI, 3E4086, 1803, IAD, n°6

440 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52

441 ADI, 3E4086, 1805, IAD, n°15

442 ADI, 3E4085, 1779, IAD, n°2

443 ADI, 3E4086, 1801, IAD, n°3

444 ADI, 3E4086, 1803, IAD, n°6

445 ADI, 3E4094, 1754, IAD

446 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

447 DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale, tome III, Op. Cit.* p. 99

448 BELMONT Alain « La société et les cadres de vie » in FAVIER René (dir.), *Nouvelle histoire du Dauphiné, Op. Cit.* p. 138

449 ADI, 3E4095, 10 novembre 1766, Procédure de description des biens

viande est difficile à évaluer. Nous pouvons retrouver, dans les intérieurs albinois, la présence d'ustensiles spécifiques à la cuisson des viandes et des poissons⁴⁵⁰, mais les aliments en eux-mêmes sont souvent absents des inventaires après décès. Seule notification de ces produits en 1803 chez Joseph Fanjat : « *cent quarante livres de lard du jambon*⁴⁵¹ ». Ce cultivateur doit faire partie des paysans aisés du village, se nourrissant d'aliments variés et surtout de viande. Il possède également deux bœufs, vingt-deux agneaux et vingt poules. Jean Gonnard, en juillet 1835, détient une chèvre et une brebis⁴⁵². Ces deux animaux sont peut-être élevés pour leur viande mais il semble plus probable que leur présence signale la consommation de fromage et de beurre. Même si c'est plus majoritairement en montagne, lieu des troupeaux, que ce type de production a lieu⁴⁵³, quelques foyers en plaine, les plus riches sûrement, fabriquent malgré tout, eux-mêmes leurs tommes.

Ainsi, du XVII^e au XIX^e siècle, à l'Albenc, l'agriculture est basée sur l'auto subsistance. De ce fait, seuls les paysans les plus fortunés peuvent vendre sur les foires et les marchés le fruit de leurs récoltes. Si l'activité reine des campagnes reste l'agriculture, d'autres occupations se développent au cours de la période moderne et particulièrement au XIX^e siècle.

III- L'artisanat à l'Albenc : une ressource complémentaire

Alain Belmont définit les artisans comme « *tous ceux qui, à la campagne, vendent ou redonnent, après l'avoir transformée, une matière première qu'ils ont acquise, produite, ou qui leur a été confiée*⁴⁵⁴ ». Dans le Dauphiné, nous comptons 14% d'artisans au XVIII^e siècle ; dans la plaine ce chiffre peut monter jusqu'à 30 voire 50%⁴⁵⁵.

Le monde artisanal dauphinois et albinois

L'époque moderne est marquée par une croissance du nombre d'artisans dans la province et une certaine « artisanalisation » d'une partie de la société⁴⁵⁶. Le XVI^e siècle possède déjà un réseau d'ateliers important mais les guerres de religion viennent noircir le tableau. Le Dauphiné entre dans cette période de troubles lors de l'assassinat, par les

450 Cette théorie sera abordée dans une prochaine partie ; nous ne détaillerons donc pas davantage ici.

451 ADI, 3E4086, 1803, IAD, n°6

452 ADI, 3E29346, 8 juillet 1835, IAD, n°101

453 BELMONT Alain « La société et les cadres de vie » in FAVIER René (dir.), *Art. Cit.* p. 135

454 BELMONT Alain, *Les artisans ruraux en Bas-Dauphiné, Op. Cit.*

455 BELMONT Alain « La société et les cadres de vie » in FAVIER René (dir.), *Art. Cit.* p. 140

456 BELMONT Alain, *Des ateliers au village*, tome 1, *Op. Cit.* p. 77

Protestants, de La Motte Gondrin en 1562. Cet événement déclenche trente ans de guerre qui vont ravager la province. Le village de l'Albenc n'y échappe pas. Bastion protestant aux XVI^e et XVII^e siècles, il voit ses remparts tomber sur l'ordre de la ville de Saint-Marcellin et du baron de Gordes, alors catholique en 1578⁴⁵⁷. Alain Belmont a retrouvé, pour le XVI^e siècle, la présence d'un cordonnier, Pierre Giesse, et d'un pignier, Antoine Gonnet, qui y tenaient boutique⁴⁵⁸. Ces dernières étaient rares à cette époque mais le fait que le village soit pourvu de remparts, explique l'existence de celles-ci. Cinq baux à prix-faits du XVII^e siècle, relèvent la présence d'artisans habitant l'Albenc. Parmi eux, le maître maçon Jean Somier La Palie en 1658⁴⁵⁹ et 1661⁴⁶⁰, le maître charpentier Samuel Potter en 1661⁴⁶¹ également, le maître menuisier Jean Oudiz en 1663⁴⁶² et un autre maître maçon en 1689⁴⁶³. Le fait que nous ne décelons la présence que d'artisans du bâtiment ne signifie pas que les autres métiers sont totalement absents du village. En revanche, nous n'avons pas de source pour montrer leur existence.

L'« artisanalisation » de la société est très liée à la forte croissance démographique du Dauphiné au XVIII^e siècle. En effet, en 1698, on compte environ 550 000 habitants, en 1790, on en dénombre plus de 770 000⁴⁶⁴. Cette même époque est caractérisée par une amélioration des conditions de vie, le monde artisanal en étant le grand bénéficiaire. Les ruraux peuvent désormais acquérir des objets provenant de cette activité, ce qui entraîne inévitablement la croissance des productions artisanales⁴⁶⁵. Au XVIII^e siècle, le village de l'Albenc forme une communauté variant entre 500 et 1 000 habitants. En moyenne, ce type de collectivité est pourvu de six à huit métiers différents. Le paysage albinois comprend, lui, dès 1701⁴⁶⁶, un potier, un serrurier, un boucher et trois cordonniers, qui s'ajoutent aux maçons, tailleurs de pierre et charpentiers, déjà présents dans le village au XVI^e siècle. Les artisans les plus pauvres ne possèdent pas d'atelier, travaillant donc où ils peuvent : dans la cour, la cuisine, au pied du lit ou chez le client⁴⁶⁷.

Le XIX^e siècle est, quant à lui, marqué par un véritable essor de l'artisanat. Nous le

457 FAVOT Auguste, *Op. Cit.* p. 65

458 BELMONT Alain, *Des ateliers au village*, tome 2, *Op. Cit.* p. 65

459 ADI, 3E33765, 1658, Prix-fait, n°217 – 218

460 ADI, 3E33769, 1661, Prix-fait, n°34

461 ADI, 3E33771, 1661, Prix-fait, n°98 – 99

462 ADI, 3E33778, 1663, Prix-fait, n°150 – 151

463 ADI, 3E33813, 1689, Prix-fait

464 BELMONT Alain, *Des ateliers au village*, tome 1, *Op. Cit.* p. 88

465 *Ibid.* p. 89

466 ADI, 2Mi2055, 1701, Parcellaire

467 BELMONT Alain, *Des ateliers au village*, tome 2, *Op. Cit.* p. 64

retrouvons dans la maison ou dans des petits ateliers de village. A l'Albenc, à la fin de notre période, le cadastre montre la présence de quatre maçons, cinq charpentiers, deux menuisiers, deux serruriers, quatre cordonniers, deux charrons, un cordier, deux perruquiers, cinq tisserands, trois tailleurs d'habits, un meunier et un boucher⁴⁶⁸. Le village regroupe une variété de professions combinant les métiers du bâtiment, du bois, du métal, du textile et de bouche. De ce point de vue, l'Albenc est l'exemple d'un village prospère et auto-suffisant.

Si le village voit le panel d'activités artisanales croître, le textile reste tout de même le principal domaine du XVII^e au XIX^e siècle.

La domination du textile

L'artisanat rural est ainsi considéré comme une ressource secondaire. Dans un monde où l'agriculture domine, il occupe une petite place dans la maison lors des veillées hivernales. Les villages sont composés à plus de 75% de paysans. Ces derniers ont souvent une double activité : travaillant dans les champs lors de la fenaison et de la moisson, puis l'hiver maniant la navette. Les XVII^e et XVIII^e siècles sont marqués par un artisanat textile fortement développé dans le Dauphiné. Le village de l'Albenc suit lui aussi cette évolution. Nous constatons tout d'abord une croissance de la culture du chanvre, mentionnée dans le village dès 1754, chez un bourgeois. Daniel de la Garde possède « *article 70 : un quintal de chanvre*⁴⁶⁹ ». Cette matière première est travaillée dans toute la province pour des besoins domestiques. Si le terme « chanvre » n'est pas signalé dans les inventaires, nous le retrouvons à travers les fils d'étoupe, qui constitue la partie la plus grossière du chanvre. Ceux-ci sont notifiés dans huit actes notariés⁴⁷⁰, s'étalant de 1655 à 1835. En 1746, chez Mademoiselle Manaire, nous notons quinze livres de fils d'étoupe⁴⁷¹.

Au XVIII^e siècle, tout comme le chanvre, la culture de la soie connaît un véritable essor. Sa présence est notifiée à l'Albenc à partir de 1746 ; Mademoiselle Manaire possède « *cinq vieux tours servant à filer la soie*⁴⁷² ». Également en 1767, chez Jean Mermin qui détient « *article 45 : une douzaine planches bois sapin pour les vers à soie*⁴⁷³ ». Mais c'est

468 ADI, 6141W1, 1838, Notice du cadastre

469 ADI, 3E4094, 1754, IAD

470 Annexe 24 : *Tableau sur les différents objets liés à l'artisanat textile à l'Albenc*

471 ADI, 3E4094, 1746, IAD

472 *Ibid.*

473 ADI, 3E4095, 1767, IAD

surtout en 1809, chez dame Héloïse que nous retrouvons la production antérieure de ce tissu. Cette maison s'est installée dans un ancien atelier : « *quelques débris de la fabrique de soie qui a existé dans ledit bâtiment mais qui ne sont propres qu'à être brûlés*⁴⁷⁴ ». Ces deux exploitations, le chanvre et la soie, ne constituent pas seulement une agriculture vivrière mais s'insèrent dans un marché, qui façonne le paysage et qui entraîne une spécialisation de la région⁴⁷⁵. La fabrique mentionnée plus haut, devait sûrement fonctionner au XVIII^e siècle. En 1809, il en reste quelques traces puisqu'on décèle la présence d'un métier à broder, de coupons d'étoffes de soie, et d'une « *bassine de cuivre propre à filer la soie*⁴⁷⁶ ». Même dans des intérieurs bourgeois, se retrouvent des éléments de l'artisanat textile. Outre le chanvre et la soie, les Albinois filent également la laine. Ainsi, dans le bourg, en 1796, est présent chez Antoine Chevalier : « *article quarante : quinze livres de laine non lavée*⁴⁷⁷ ».

Laine, chanvre et soie se partagent donc le paysage albinois. L'activité textile est l'occupation artisanale la plus développée dans tout le Dauphiné. Entre le XVII^e et le XIX^e elle progresse fortement, notamment à partir de 1759 avec la fabrication d'indiennes mais aussi en 1766 grâce à la production de toiles de coton⁴⁷⁸. Mais d'autres métiers sont également présents dans le village entre le XVII^e et le XIX^e siècle.

Des métiers spécifiques : maçon, tailleur de pierre, pignier et cordonnier

Dans une province où la pierre est abondante, les métiers de maçon et de tailleur de pierre se développent largement à l'époque moderne. Les inventaires après décès ne mentionnent pas la présence d'ateliers dans la maison, en revanche ils signalent les outils relatifs à l'artisanat. Ces derniers peuvent être rangés dans la chambre, dans la cuisine ou dans des dépendances extérieures⁴⁷⁹. A l'Albenc, en 1805, Joseph Glenat range, par exemple, ses outils de maçon et de tailleur de pierre dans sa cave :

« *dans une petite cave à côté de ladite maison a été trouvé :*

article 65 : dix marteaux de maçon dont six à tailler la pierre en médiocre état ; et quatre

474 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

475 BELMONT Alain « La société et les cadres de vie » in FAVIER René (dir.), *Art. Cit.* p. 139

476 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

477 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52

478 BLIGNY Bernard (dir.), *Op. Cit.* p. 274

479 BELMONT Alain, *Des ateliers au village*, tome 2, *Op. Cit.* p. 62

à maçonner en mauvais état, plus un taillon propre à la pierre molasse
article 67 : deux marteaux appelés bouchardes propres à unir la pierre, dix petits ciseaux à
tailler la pierre et un trident. Plus dix truelles⁴⁸⁰ ».

La présence d'outils spécifiques au métier de maçon et de tailleur de pierres signifie que c'est l'activité principale de Joseph Glenat. Il possède tout de même quelques tonneaux, une cuve, une benne de vendange et des outils agricoles (pelle, pioche, pic, hache), mais le notaire mentionnant qu'ils sont utilisés pour le jardin. Nous avons donc à faire ici à un artisan qui pratique l'agriculture pour ses propres besoins.

Tandis que les charpentiers, maçons et tailleurs de pierre exercent la plupart du temps leur métier dans la cour ou directement chez les clients, les pigniers et cordonniers travaillent, eux, à l'intérieur du foyer. Les premiers arrivent tôt dans le village, leur unique apparition datant de 1655. Nous retrouvons chez Abel Buisson une quarantaine de peignes, deux milliers d'aiguilles de bois, utiles à la fabrication de ces objets ainsi que cent trente-six autres aiguilles⁴⁸¹. La profession de ce propriétaire n'est pas indiquée dans l'inventaire après décès ; en revanche le fait qu'il possède une boutique semble nous indiquer qu'il peut être un marchand ou un artisan vendant ses productions, représentant sans doute sa ressource première. La présence d'un cordonnier à l'Albenc est elle attestée en 1779⁴⁸² ; même si comme nous l'avons vu précédemment, nous savons qu'il y en a depuis 1701. Pierre Grelet travaille sûrement les souliers puisque nous retrouvons la présence d'objets caractéristiques de ce métier, dans la boutique qu'il possède. L'inventaire du 14 janvier 1779 détaille :

« Dans un appartement au rez-de-chaussé servant de boutique, il a été trouvé :

Article premier : deux marteaux à l'usage d'un cordonnier et une alêne

Article 2 : deux tranchets dont l'un fort petit et tous les deux en assez mauvais état

Article 3 : deux pinces ou tenailles dont l'une fort petite

Article 4 : un instrument servant au cordonnier à couper le soulier, étant cassé en partie

Article 5 : du buigady pour faire à peu près le dessus d'une paire de soulier

Article 6 : une lime à bois, un petit fer au bout duquel sont gravées deux lettres de l'alphabet, un tablier de cordonnier en basane en médiocre état

480 ADI, 3E4086, 1805, IAD, n°15

481 ADI, 3E33755, 1655, IAD, n°16

482 ADI, 3E4085, 14 janvier 1779, IAD, n°2

Article 7 : vingt six formes de souliers tant pour homme que pour femme donc deux brisés, une chaise de paille hors de service⁴⁸³ ».

Si le travail de cordonnier est l'activité principale de Pierre Grelet, ce n'est pas le cas d'Antoine Chevalier, qui, en 1796, possède deux petites tarières ainsi que deux herminettes, utilisées pour la confection de sabots⁴⁸⁴. Le premier instrument est utilisé pour faire des trous dans le bois tandis que le second est une hache recourbée servant à doler le bois. Ici, le fait que ces instruments soient peu nombreux et que nous ne trouvons aucun sabot dans la maison, montre que cette activité est secondaire. Antoine Chevalier l'exerce sûrement pour compléter ces revenus lors de la basse saison.

Ainsi, le paysage albinois est marqué par des activités diverses. Certaines proviennent de la terre, d'autres du travail du bois, de la pierre ou du tissu. La maison et surtout l'espace extérieur, les champs et les dépendances agricoles, forment ainsi des lieux importants dans la vie quotidienne des habitants des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

483 *Ibid.*

484 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52

La maison rurale combine plusieurs fonctions : elle représente le lieu où se déroule les activités économiques du foyer, elle s'inscrit dans un terroir, et elle est répartie et organisée d'une certaine manière. Elle affiche également la qualité et le rang de ceux qui y vivent, ainsi que leur fonction et leur place dans la société⁴⁸⁵. Toutes ces caractéristiques s'affichent par les matériaux et les techniques de construction utilisés. A l'Albenc, les aménagements extérieurs se couvrent de matériaux plus solides. Les aires des intérieurs les plus riches se parent de carrelages mais la terre battue conserve une grande place dans les foyers les plus modestes. Les murs et les encadrements des portes et des fenêtres tendent à se vêtir de pierres (choin, molasse, tuf et galets probablement). Pour ce dernier matériau, nous ne possédons aucune trace écrite mais les maisons communes au parcellaire de 1701, au cadastre de 1838 et qui s'élèvent toujours dans le village, en sont revêtues. Les toits troquent la chaume contre pierres et tuiles pour diminuer les risques d'incendie. Les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles sont donc une période de changement de l'habitat albinois.

Changements qui se repèrent également à l'intérieur des maisons. Un désir croissant de lumière et de chaleur explique ce phénomène. Les ouvertures s'agrandissent très progressivement, et la majeure partie des habitations conservent de petites ouvertures. La cheminée s'étend vers d'autres pièces : chambre dans un premier temps, puis salon dans les foyers les plus aisés. Si celle-ci se trouve uniquement dans la cuisine, d'autres moyens de chauffage se développent chez les Albinois et chauffent les autres pièces de la maison. Enfin, la spécialisation des espaces entraîne un cloisonnement des gestes et des activités du quotidien.

Le travail fait entièrement partie de ces tâches journalières., qu'il s'effectue aux champs, dans la boutique, dans la cour, sur des chantiers ou à l'intérieur du foyer. Les saisons rythment donc la vie des paysans. L'été, il y a beaucoup à faire et la majeure partie des Albinois cultivent blé et vignes. Mais l'hiver, un repli sur le foyer a lieu et les paysans troquent leurs outils contre la manivelle de la navette. Le nombre d'artisans croît alors en cette basse saison. Ainsi, certains villageois exercent une double activité : l'agriculture et l'artisanat.

485 RAULIN Henri, *Op. Cit.* p. 11

Partie III

Vivre à l'Albenc, la vie quotidienne du XVII^e au XIX^e siècle

Lits à la duchesse, cuillère en argent, chapeau à broderie d'or, cuvette, jatte, corde à lessive, horloge à caisse en bois noyer, casserole en cuivre jaune, bancs en bois blanc, livres, crucifix, vieilles tapisseries de Bergame ... Tous ces objets définissent les gestes quotidiens effectués par les Albinois des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles : « *ce sont les gestes du coucher, de la préparation des repas, du boire et du manger en famille, du rangement*⁴⁸⁶ ».

Cette troisième et dernière partie a donc pour but de révéler tous ces mouvements à travers l'étude des objets. Nous commencerons par un tour d'horizon des meubles et ustensiles liés au coucher, à la préparation et prise des repas et au rangement. Nous continuerons par l'ambiance de la maison définie par les accessoires et les bibelots. Enfin, nous terminerons par l'étude de l'hygiène et du vêtement porté par les Albinois et les Albinoises des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

486 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p 274

Chapitre 6 : Le reflet de la vie quotidienne

Le travail aux champs est majoritairement dominé par les hommes, en revanche, la maison est elle, le lieu où la femme décide. Nous allons pénétrer dans cet univers, dans lequel les gestes du quotidien : coucher, préparation et prise des repas, et organisation de l'espace, prennent corps.

I- Le coucher

Le lit, meuble essentiel de la maison

Tout comme l'est la cheminée, le lit est un point central dans la maison. Ce meuble symbolise le foyer conjugal : il peut être le lieu où l'individu reprend ses forces mais aussi celui de l'intimité, du retour sur soi⁴⁸⁷. Cette importance du lit est très ancienne puisqu'elle remonte à l'Empire Romain. On la retrouve également du fait de sa valeur. Il représente en moyenne 15% du patrimoine familial, et selon les couches sociales, ce chiffre peut s'accroître. Le lit peut se matérialiser sous différentes formes, de la simple couchette posée sur le sol au lit somptueux, entouré de rideaux, surmonté d'un ciel, garni d'un ou plusieurs matelas, d'oreillers, de traversins et de couvertures. Philippe Ariès et Georges Duby constatent qu'entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, il y a une évolution progressive du couchage, passant de simples planches de bois, appelées « châlits » au lit à colonnes de bois, orné de tapisserie de Bergame, d'un ciel, d'un matelas de laine, d'oreillers de plumes et de diverses couvertes⁴⁸⁸. Nous pouvons remarquer la présence de « deux vieux châlits » dans la maison albinoise des héritiers « d'honnête » Abel Buisson en 1655⁴⁸⁹ ; preuve d'une évolution lente du couchage dans les campagnes de l'Ancien Régime, et plus spécifiquement dans le village de l'Albenc. Mais cette évolution a néanmoins bien lieu et on recense une grande variété dans la qualité des couches. En effet, on rencontre, en 1804, chez le maçon et tailleur de pierre, Joseph Glenat, un « bout de lit à sangles »⁴⁹⁰. Tandis que cinq ans plus tard, on retrouve chez Dame Héloïse, veuve de François Buisson, deux lits munis de roulettes, un autre lit en noyer, deux façon « à la duchesse », c'est-à-dire des lits bas, entourés de quatre colonnes et dotés d'un baldaquin ; et enfin un petit lit à tombeau⁴⁹¹.

487 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris*, Op. Cit. p. 179

488 ARIES Philippe, DUBY Georges, *Histoire de la vie privée*, tome 3, Op. Cit. p. 515

489 ADI, 3E33755, 1655, IAD

490 ADI 3E4086, 1804, IAD, n°15

491 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

Le ciel de ce type de lit est plus élevé vers la tête que vers les pieds. Ainsi, l'évolution constatée par Philippe Ariès et Georges Duby a bien lieu dans le village étudié.

Par ailleurs, Annick Pardailhé-Galabrun explique que le lit est souvent décrit avec soin par les priseurs et peut être le premier meuble inventorié⁴⁹². C'est par exemple le cas dans la maison de Jacques Lochon, marchand de l'Albenc. Ce dernier possède « un lit à quatre colonnes garni d'un matelas, paillasse, traversin, le tour de cadis vert, la couverture de toile peinte piquée⁴⁹³. » Ici le lit est placé dans la cuisine et se retrouve entouré d'autres ustensiles servant à la confection des repas ainsi que pour le chauffage. Il est fortement lié à la présence de la cheminée. Cette recherche omniprésente de la chaleur sera développée un peu plus loin.

D'autre part, les inventaires après décès nous renseignent sur le type de bois utilisé pour la fabrication des bois de lit. Ceux-ci peuvent être de noyer, de chêne, de hêtre, de sapin, d'aulne, de bois blanc ou verni. A l'Albenc, sur trente-neuf lits inventoriés, on retrouve une très forte majorité de lit en noyer (46%) contre 5% en sapin. En revanche, pour près de 40% des lits inventoriés, il n'y a aucune précision sur le type de bois utilisé⁴⁹⁴. La forte part de noyer peut se comprendre par le fait que la région est grande productrice de noix. Ainsi, on utilise un bois se trouvant à disposition, évitant le coût trop important du transport de matériaux. Il faut noter également que le transport de bois pouvait se faire à l'époque via la rivière de l'Isère. Le port de Saint-Gervais, situé à 5km du village de l'Albenc réceptionnait les différents bois en servant de base pour les livraisons des alentours.

Un besoin de chaleur et une recherche de confort et de couleur

La chaleur est un point essentiel dans la composition du lit. On cherche à le placer dans la ou les pièces qui sont chauffées, principalement dans la cuisine, pièce où trône la cheminée. Au XVIII^e siècle, à l'Albenc, 50% des maisons inventoriées possèdent un lit dans la cuisine, ce qui montre bien une recherche du point de chaleur incarné par la cheminée⁴⁹⁵. On garnit le lit par d'épaisses couvertures ainsi que des rideaux, reflet de la chaleur, de l'intimité et de la sexualité⁴⁹⁶. Nous remarquons que 59% des lits albinois sont

492 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 276

493 ADI, 3E4094, 1753, IAD

494 Annexe 25 : *Graphique sur la variété des bois utilisés pour les lits à l'Albenc*

495 Annexe 26 : *Graphiques sur la répartition des lits dans la maison*

496 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales, Op. Cit.* p.191

dotés de rideaux, reflétant bien un besoin de chaleur⁴⁹⁷. Mais de par l'évolution des techniques de chauffage vue précédemment, et la meilleure maîtrise de la chaleur, le lit commence à se vêtir d'une manière plus raffinée et se dote de traversins et de couvertures plus légères⁴⁹⁸. Au cours de la période, le rideau n'est pas conservé seulement dans un souci de chauffage mais surtout dans un souci constant d'intimité, (point qui sera abordé un peu plus loin).

Benoît Garnot constate une évolution du couchage avec la recherche du bien être dans les campagnes entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVIII^e siècle. On remplace l'enveloppe en toile par du coutil ; et les couvertures de laine s'imposent sur celles en chanvre⁴⁹⁹. Concernant la garniture des couettes, aucun inventaire à l'Albenc ne recensant la composition de celles-ci, nous ne pouvons pas savoir si la qualité des plumes s'est améliorée au cours de la période moderne dans le village étudié. En revanche, les inventaires après décès dépouillés restent précis sur les tissus et les composants des couchages. En 1655, chez les héritiers d'Abel Buisson, nous constatons qu'il n'y a que « *deux vieux châlits de peu de valeur sur l'un desquels il y a des montants et l'autre non, garnis de traversin*⁵⁰⁰ ». De plus, nous recensons plus loin « *quatre couvertures de bourras mi usées*⁵⁰¹ ». Ici, les inventaires signalent bien les termes d'usure, signe que les objets et meubles sont transmis entre générations. Revenons aux couchages répertoriés dans cette maison. Nous observons qu'ils sont simplement garnis de traversins, preuve que le confort n'est pas acquis au milieu du XVII^e siècle. Les couvertures en bourras, toiles faites d'étoüpes de chanvre, montrent ici que la laine n'a pas encore pris l'ascendant sur le chanvre. Mais progressivement, les conditions semblent s'améliorer à l'Albenc au XVIII^e siècle. Les inventaires dévoilent une grande variété dans les tissus des couchages : bourras, laine, surtout utilisée pour les couvertures et les matelas, toile (rite, piquée et mêlée), cadis et serge ou sergette, pour les rideaux, taffetas et étoûpe. S'ajoute l'augmentation du nombre de couvertures, draps, matelas et traversins présents sur les lits, preuve d'une amélioration du confort à l'Albenc au XVIII^e siècle. Le 6 juin 1746, chez Mademoiselle Manaire, nous trouvons des draps de rite, plusieurs lits à la duchesse dont un orné de « *trois matelas, une pailleasse, un traversin et une mauvaise couverture piquée, et un couvre pied d'indienne, et*

497 Annexe 27 : *Graphique sur la part des lits garnis d'un tour et de rideaux*

498 GARNOT Benoît, *Les campagnes en France, Op. Cit.* p. 127

499 GARNOT Benoît, *La culture matérielle en France, Op. Cit.* p.71

500 ADI, 3E33755, 1655, IAD

501 *Ibid.*

*une couverture de laine plus que mi usée*⁵⁰² ». L'oreiller est quant à lui introduit au cours du XVIII^e siècle. Il n'apparaît à l'Albenc que dans un seul inventaire, datant de 1809. Ici, le terme « oreiller » est remplacé par celui de « coussin ». Deux garnissent un lit et le troisième est rangé dans un coffre ; ils sont tous de coutil et remplis de plumes⁵⁰³. Cette marque de confort a donc du mal à s'imposer dans les campagnes dauphinoises des XVIII^e et début XIX^e siècles.

Les couleurs se développent et agrémentent les couchages albinois. La première couleur à se répandre est le vert. Symbole de fécondité et de joie, elle s'installe sur les lits et montre la recherche d'une intimité plus grande⁵⁰⁴. La laine verte est privilégiée dans les milieux aisés et est recouverte d'une pelisse de peau de mouton. A l'Albenc, la description de couleur apparaît dans quelques inventaires mais n'est pas le maître mot puisque sur soixante-huit éléments de lit inventoriés, on dénombre quarante-six absences de précision de couleur. Serait-ce une preuve de la domination des couleurs sombres de l'époque, ou un oubli de la part des notaires ? Quoiqu'il en soit, les vingt-deux éléments restants sont composés de vert, rouge, bleu, couleur feuille morte, jonquille, citron, cannelle brûlée, blanc et gris. Des motifs font progressivement leur apparition. En 1809, chez dame Héloïse, de nombreuses courtelointes (couvertures de lit pour la parade) sont décrites comme étant : « à fleur rouge », « sur fond brun à fleurs rouges » ou « rayée verte⁵⁰⁵ ». L'arrivée des courtelointes et leur confection en vert affirme ici la recherche d'une intimité plus grande chez les ruraux, les Albinois ne faisant pas exception.

Un besoin d'intimité en constante évolution

Le lit est symbole de protection contre la froideur des hivers mais il représente également l'espace d'intimité du couple. Dans la salle commune, ce meuble, fortement lié à la sexualité s'oppose à ce lieu, symbolisant la collectivité. Les rideaux jouent donc ici un rôle important pour préserver le couple des potentiels regards. Selon Daniel Roche, le tour du lit composé de rideau devient accessible à tous dans la capitale au cours du XVIII^e siècle, mais qu'en est-il à l'Albenc ? Sur un total de quarante-sept lits inventoriés, nous pouvons faire le constat qu'entre le XVII^e siècle et les années 1830, trente lits (soit environ

502 ADI, 3E4094, 1746, IAD

503 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

504 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p. 192

505 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

59%) sont composés d'un tour et de rideaux⁵⁰⁶. Cette valeur n'est pas significative mais est bien réelle. Nous pouvons prendre l'exemple des lits situés dans la maison de feu sieur Didier Buisson. L'inventaire du 25 mai 1721 recense quatre lits dont trois garnis d'un tour et de rideaux, en toile pour le premier, en étoffe de laine couleur citron pour le deuxième, et en triège de couleur verte pour le dernier. Seul le lit de la servante ne comprend pas de rideau⁵⁰⁷.

L'arrivée de la chambre à coucher et le déplacement du lit dans cet espace entraîne une privatisation et une individualisation de ce meuble, mais aussi un repliement sur la vie conjugale⁵⁰⁸. Ainsi à l'Albenc au XVIII^e siècle, le lit est présent dans la cuisine dans 50% des maisons inventoriées, en revanche un siècle plus tard, il n'y est plus installé que dans 29% des cas. La chambre prend le relais avec plus de 52% des lits présents dans cette pièce. Nous constatons donc une spécialisation progressive des espaces, ainsi qu'une recherche d'intimité⁵⁰⁹. Chez Jacques Lochon, un lit est présent dans la cuisine mais d'autres se trouvent dans d'autres pièces. Dans la chambre, située à côté de la cuisine, on retrouve de nouveau un lit à quatre colonnes mais également un « *petit lit de camp sans tour, avec sa paille, une coite [comprendre couette], et une couverture de laine*⁵¹⁰ ». Nous pouvons supposer que le propriétaire dormait dans le lit situé dans la cuisine pour bénéficier de la chaleur, et que les autres habitants de la maison utilisaient les lits placés dans la chambre. Le lit de camp pouvait, lui, servir à des domestiques, si domestique il y avait, ou à un enfant. Sur ce point, aucun inventaire après décès ne révèle la présence de lit d'enfant. Cette absence nous révèle peut-être que durant la période moderne, les enfants dormaient fréquemment avec leurs parents et que le village de l'Albenc n'échappait pas à la règle. Au cours de la période, l'individualisation des espaces de la maison se met en place. Celle-ci commence par la couche puis par la chambre, et se fait entre les parents et les enfants. Ceci est sûrement dû à l'influence de la réforme catholique qui exige que parents et enfants dorment séparément⁵¹¹. Nous distinguons donc des lits différents dans un premier temps puis une chambre pour les parents et une ou plusieurs autres pour les enfants. Même si l'exemple suivant ne révèle aucun lit d'enfant, il est intéressant dans la spécialisation des pièces, acquise ici, au début du XIX^e siècle. Chez la veuve de François Buisson, en 1809,

⁵⁰⁶ Annexe 27, *Op. Cit.*

⁵⁰⁷ ADI, 3E4058, 1721, IAD

⁵⁰⁸ ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, *Op. Cit.* p. 191

⁵⁰⁹ Annexe 26, *Op. Cit.*

⁵¹⁰ ADI, 3E4094, 1753, IAD

⁵¹¹ FLANDRIN Jean-Louis, *Op. Cit.* p. 109

on dénombre sept lits, répartis dans les différentes pièces : un dans une chambre qui prend jour au nord et au midi ; au levant de celle-ci on deux autres. Dans une autre chambre, se trouvant au-dessus de la salle, deux nouveaux lits sont placés ainsi que deux autres dans la chambre suivante⁵¹². Aucun lit ne se trouve dans la cuisine, tous étant placés dans des chambres. Une certaine spécialisation des pièces a donc commencé.

II- Cuisine et art de table

Cuisinons dans la cheminée

À la fin du XVII^e siècle, la cuisson des repas se fait exclusivement dans l'âtre de la cheminée. La crémaillère est l'élément indispensable à la cuisine, retrouvée dans 85% de nos inventaires après décès. Elle est souvent à deux branches et comporte des anneaux permettant de soutenir les marmites, pour que celles-ci ne soient pas en contact direct avec le feu. Daniel Roche note que Paris connaît une réorganisation de la cuisine à partir de 1780⁵¹³ : la multiplication des diverses sources de chaleur, réchauds, fours de brique, et des nouveaux moyens de cuisson tels que les grils, broches et lèche-frites, entraîne un recul de la crémaillère. Mais à l'Albenc, cette dernière persiste jusqu'à la fin de notre période. Nous pouvons le constater en 1835, chez feu sieur Jean Fanjat, c'est même le premier objet inventorié⁵¹⁴. Ce village du Bas-Dauphiné met donc longtemps à se séparer de cet ustensile et de la cuisine dans la cheminée. Celle-ci se fait le plus souvent assis sur le sol ou sur un tabouret. Le progrès des fourneaux et des réchauds permet le développement d'une cuisine à station debout mais ce phénomène reste rare dans les campagnes et particulièrement à l'Albenc. Un fourneau est mentionné pour la première fois dans la maison de feu Joseph Gontier, située à Bivan, en 1801. On le retrouve dans la cuisine de l'appartement à l'article 26 : « *au potager qui est couvert d'une platine en gueuse portant le nom du défunt et la date de 1778, il y a quatre fourneaux aussi en gueuse en bon état*⁵¹⁵ ». Le fait que ce moyen de cuisson soit en bon état signifie sûrement que son installation est récente. Ainsi, les techniques de cuisson plus modernes sont-elles importées de la capitale vers les campagnes dauphinoises quelques décennies plus tard. Mais ce fait reste très minoritaire, voire exceptionnel, de nombreux foyers continuent à utiliser quotidiennement la crémaillère et

512 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

513 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris, Op. Cit.* p. 197

514 ADI, 3E39346, 1835, IAD, n°48

515 ADI, 3E4086, 1801, IAD, n°3

la cuisson à la cheminée. Le confort de la maîtresse de maison n'est pas d'actualité à cette époque. Le réchaud, « *sorte de plat creux reposant sur trois pieds et muni d'un manche ou de deux poignées, alimenté en charbon ardent*⁵¹⁶ », n'est guère plus présent, nous ne le recensons que dans trois inventaires : un en 1746⁵¹⁷, un autre en 1753⁵¹⁸ et le dernier en 1803⁵¹⁹. Ce qui témoigne d'un changement très lent dans les mœurs et les manières de préparer les repas. Ceci peut être dû à un certain conservatisme des campagnes ou tout simplement à une question d'argent.

Le mode de cuisson évoluant lentement, les ustensiles utilisés varient peu entre le XVII^e et le XIX^e siècle. La marmite reste très présente à l'Albenc pendant toute la période. Elle apparaît dans plus de 90% des inventaires dépouillés. Chaque foyer possède également entre un et trois chaudrons, le même nombre de marmites et souvent une ou deux poêles à frire. Les casseroles, elles, sont beaucoup plus rares puisqu'elles n'apparaissent que dans 28% de nos inventaires. Nous verrons un peu plus loin que d'autres ustensiles commencent à faire leur apparition à l'Albenc. Selon Annick Pardailhé-Galabrun, ce n'est pas la diversification des objets présents dans la cuisine qui détermine le niveau social d'un foyer mais plutôt leurs matières⁵²⁰. Le fer, matériau le plus répandu, car moins cher que le cuivre, compose les cuisines modestes⁵²¹. Tout au long de la période moderne, à l'Albenc, il est retrouvé dans 22 à 27% des ustensiles présents dans les cuisines⁵²². Précisons que nous ignorons leur composition dans près de 30% des cas. Le fer recouvre souvent les anses des marmites et des chaudrons ainsi que les couvercles, grilles, tournebroches et lèchefrites. Les cuivres, jaune et rouge, ce dernier étant le plus cher, revêtent quant à eux principalement les chaudrons, poêlons et passoires. Ce matériau représente environ un quart des objets inventoriés, preuve qu'ils sont implantés dans les campagnes⁵²³. D'autres matériaux viennent ensuite compléter les deux incontournables : marmites en gueuse ou en fonte et casseroles en laiton. Des matériaux plus nobles conquièrent peu à peu les tables albinoises, ainsi que de nouveaux objets.

516 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 291

517 ADI, 3E4094, 1746, IAD

518 ADI, 3E4094, 1753, IAD

519 ADI, 3E4086, 1803, IAD, n°6

520 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 289 – 290

521 *Ibid.* p. 290

522 Annexe 28 : *Graphiques sur les matières et les matériaux présents dans les cuisines albinoises*

523 *Ibid.*

Chez les plus aisés : des ustensiles variés

Au cours de notre période, nous remarquons une certaine spécialisation des objets liés à la cuisine tels que les casseroles, les jattes, les sucriers ou les coquetiers. Ces nouveaux ustensiles restent cependant rares dans les foyers albinois. Si nous relevons la présence de casseroles dans huit inventaires, certains objets plus spécifiques demeurent presque inexistant dans le village, retrouvés uniquement dans les foyers les mieux équipés. L'un d'entre eux est celui de feu dame Héloïse, veuve de François Buisson, dont l'inventaire date de 1809 : deux poissonnières, deux tourtières, six cafetières, trois compotiers, une laitière, une brasière, un moutardier et deux salières⁵²⁴, sans compter les ustensiles basiques. Les poissonnières, tourtières et brasières montrent une évolution dans la cuisson des aliments. Le dernier objet est une grosse marmite servant à braiser les pièces de viande. Une évolution des mœurs culinaires a donc lieu pendant la période moderne, mais reste très minoritaire dans le village de l'Albenc. Les épices et condiments font également leur entrée sur les tables, le moutardier cité précédemment en est la preuve. En 1767, nous retrouvons également un moulin à poivre chez feu Jean Mermin⁵²⁵. Le sucre et le sel arrivent eux aussi progressivement. Le sel, utilisé en premier lieu pour la conservation des aliments, apparaît sur la table dans des salières. Nous en retrouvons dans deux inventaires, en 1746⁵²⁶ et en 1809⁵²⁷. Les sucriers sont encore moins présents puisqu'ils n'apparaissent qu'en 1746⁵²⁸. Salières et sucriers sont, dans le cas présent, en argent.

Tout comme les épices et les condiments, l'apparition de « cafetières » révèle une évolution au niveau du goût. Le café arrive à la Cour de France dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. D'abord consommé par les plus aisés, cette nouvelle graine se démocratise progressivement et en deux générations, s'étend aux différentes catégories sociales. Le café arrive sur les pentes du Lautaret en 1705⁵²⁹. A l'Albenc, entre 1721 et 1838, seulement quatre foyers sur dix-huit inventoriés en consomment, le premier en 1746⁵³⁰. Le fait que cette boisson apparaisse pour la première fois dans le village à cette date ne signifie pas l'absence de consommation antérieure, puisque nous ne disposons pas des inventaires de

524 ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

525 ADI, 3E4095, 1767, IAD

526 ADI, 3E4094, 1746, IAD

527 ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

528 ADI, 3E4094, 1746, IAD

529 BELMONT Alain « La société et les cadres de vie » in FAVIER René (dir.), *Art. Cit.* p. 138

530 ADI, 3E4094, 1746, IAD

chaque maison pour chaque année. En revanche, nous ne retrouvons cet objet que dans les foyers les mieux équipés. Son prix varie aussi énormément, si la cafetière est faite de métal, elle ne coûtera que quelques sols mais son prix peut s'élever jusqu'à deux cents livres si elle est en argent ou en porcelaine⁵³¹. Dans les quatre foyers en possédant⁵³², elles sont toutes de fer blanc et souvent complétées par d'autres ustensiles. Nous retrouvons, en outre, en 1746, chez Mademoiselle Manaire, un « *moulin à café de fer* » ainsi qu'un « *cabaret servant au café*⁵³³ ». Ce dernier est un meuble à quatre pieds, servant souvent à présenter des porcelaines pour le thé, ici pour le café. Ces tables sont très estimées au XVIII^e siècle. Si la présence de café reste rare, celle de thé l'est davantage. Dans les inventaires, la présence du thé est avérée grâce aux mentions de « théière », « tasses » et « boîtes à thé ». A l'Albenc, nous retrouvons du thé seulement en 1746, toujours chez Mademoiselle Manaire⁵³⁴ et en 1809, chez Dame Héloïse⁵³⁵. Cette première détient une théière en fer blanc, deux boîtes de fer blanc à tenir le thé, ainsi que deux tasses en argent⁵³⁶. Celles-ci, de part leur matière, témoignent d'une demeure appartenant à une personne plutôt aisée.

A table : l'évolution vers l'individualité

La spécialisation, vue précédemment, va de pair avec une individualisation dans la manière de manger. Elle se remarque, tout d'abord, dans les couverts et la vaisselle, et est due à l'importance de la propreté lorsque l'on mange. Cette idée n'est pas nouvelle, puisqu'elle existe depuis le Moyen-Âge mais se répand progressivement et commence à toucher les différentes couches de la société⁵³⁷. Chaque individu a sa propre assiette, son verre et ses couverts, lui permettant d'éviter l'usage des doigts. Évolution plus complexe dans la réalité, cette individualisation a du mal à se mettre totalement en place à l'Albenc. La cuillère est le couvert le plus présent sur les tables, en grand nombre. Celle-ci peut être en bois⁵³⁸, en étain⁵³⁹ ou chez les plus aisés en argent⁵⁴⁰. Dans les foyers albinois en

531 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p. 265

532 ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418 ; ADI, 3E4086, 1801, IAD, n°3 ; ADI, 3E4094, 1754, IAD ; et ADI, 3E4094, 1746, IAD

533 ADI, 3E4094, 1746, IAD

534 *Ibid.*

535 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

536 ADI, 3E4094, 1746, IAD

537 ARIES Philippe, DUBY Georges, *Histoire de la vie privée* tome 3, Op. Cit. p. 267 – 268

538 ADI, 3E4085, 1779, IAD, n°2

539 ADI, 3E4094, 1753, IAD

540 ADI, 3E4064, 1746, IAD

possédant, leur nombre varie entre trois et douze⁵⁴¹, preuve que chacun peut avoir sa propre cuillère. La soupe étant quotidienne, cet ustensile a pu d'autant plus se répandre et s'individualiser. Viennent ensuite les fourchettes et couteaux, respectivement au nombre de cinquante-sept et de dix-huit dans tous les inventaires dépouillés. Si les premières commencent à toucher davantage de foyers, sept plus exactement, le couteau, lui, reste très minoritaire. Nous en trouvons, par exemple, dix chez feu sieur Didier Buisson, en 1721 : « dix couteaux à manche d'or et d'étain⁵⁴² ». La matière noble qui les orne témoigne d'un niveau de fortune assez important. Les couverts s'individualisent peu à peu, même si la fourchette et surtout le couteau peinent à apparaître sur la table. L'assiette, elle, est pleinement ancrée dans le paysage albinois, nous la retrouvons dans seize inventaires sur un total de dix-huit, dominant largement l'écuelle. Ces assiettes sont majoritairement faites en faïence, à 55% ; viennent ensuite les différents types d'étain (commun et fin) à 22%, puis la terre (commune, jaune et de Vérone) pour plus de 18% de celles inventoriées. Ici, les inventaires après décès précisent à 99,7% la matière de cette vaisselle⁵⁴³. Les verres, gobelets, chopines et tasses sont, eux, beaucoup moins présents⁵⁴⁴. Le service est également quelque peu modifié, des ustensiles spécifiques faisant leur entrée. Ces derniers sont communs et utilisés pour les sauces et les condiments. L'apparition de ces objets témoignent donc de l'arrivée de nouvelles manières de table. Citons les salières, moutardiers, moulins à poivre et sucriers vus précédemment, mais aussi les vinaigrières et les sauciers, présents, par exemple, chez Mademoiselle Manaire⁵⁴⁵.

Une progressive individualisation se fait autour de la table. Dans la première moitié du XVII^e siècle, ce meuble est plutôt rare et de petite taille, ce qui rend la prise des repas très inconfortable. Même dans les intérieurs les plus aisés, nous constatons une apparition tardive de la salle à manger. Sans salle spécifique, la table est souvent dressée au dernier moment dans des espaces sans réelle affectation, grâce à des tréteaux et des planches de bois. Progressivement, la lourde table centrale et permanente s'impose dans l'espace des repas. Sous Louis XIV, de grosses tables composées de tiroirs prédominent⁵⁴⁶. Dans les années 1780, nous constatons le déploiement de toutes sortes de tables : des tables de nuit,

541 Annexe 29 : *Graphique sur la répartition de la vaisselle et des couverts dans les foyers albinois (1655 – 1835)*

542 ADI, 3E4058, 1721, IAD

543 Annexe 30 : *Graphique sur la matière des assiettes présentes dans les foyers albinois de 1655 à 1835*

544 Annexe 29, *Op. Cit.*

545 ADI, 3E4064, 1746, IAD

546 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris, Op. Cit.* p. 202

à jouer, à écrire, à café ou à manger. Dans les intérieurs albinois, cette diversité existe peu pendant notre période. Nous trouvons cependant, en 1746⁵⁴⁷, un guéridon en bois noyer, petite table ronde, sur un seul pied, où l'on place des chandeliers et des flambeaux. Souvent unique dans le foyer, la table est utilisée pour toutes sortes d'activités : la préparation et la prise des repas, mais également des activités secondaires et artisanales. Sur dix-neuf inventaires, seulement douze d'entre eux contiennent une table⁵⁴⁸. Pourtant ce meuble est l'un des piliers de la maison, il est donc étrange que certains n'en aient pas. Nous pouvons supposer que le notaire a fait un oubli ou que les successeurs l'auraient volontairement enlevée de la maison pour une quelconque raison. Les tables inventoriées sont, pour 46% d'entre elles, faites de noyer, les 54% restants se divisent entre bois blanc, pour les plus pauvres, sapin et bois dur⁵⁴⁹. Ces tables massives sont, au début de la période, entourées de bancs en bois. Ce type d'assise est donc collectif. A l'Albenc nous en trouvons très peu, seulement quatorze répartis dans sept foyers⁵⁵⁰. La chaise fait son entrée rapidement et coexiste avec cette première assise. Progressivement elle finit par s'imposer et révèle une volonté d'aérer les espaces tout en témoignant d'une certaine richesse⁵⁵¹. Cela marque une individualisation dans l'assise : on mange en famille⁵⁵² mais avec ses propres couverts, sur sa propre chaise. Sur le tableau du nombre de chaises possédées par foyer, nous pouvons constater que trois maisons n'en possèdent pas, sept en ont entre deux et cinq, quatre entre six et dix et cinq plus de dix⁵⁵³. Concernant les inventaires n'en contenant pas, l'un date de 1655⁵⁵⁴, des bancs servant d'assises. Les deux autres inventaires datent de 1753⁵⁵⁵ et de 1779⁵⁵⁶. Le premier n'inventorie aucun meuble pour la prise des repas, que ce soit table, chaise ou banc ; nous pouvons nous interroger sur sa fiabilité car il est très étrange de ne retrouver aucun de ces meubles. Celui de 1779⁵⁵⁷ ne dénombre qu'une seule table et aucune assise ; ce qui pose également une question de fiabilité. Nous pouvons également ajouter qu'aucun inventaire ne recense des tabourets, pourtant fort présents à cette époque. Toutes ces absences prouvent donc que les inventaires après décès sont des sources précieuses

547 ADI, 3E4064, 1746, IAD

548 Annexe 31 : *Tableaux sur la présence des tables et des assises dans les foyers albinois (1655 – 1835)*

549 Annexe 32 : *Graphique sur les matières des tables dans les foyers albinois (1655 – 1835)*

550 Annexe 31, *Op. Cit.*

551 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, *Op. Cit.* p. 192

552 Le fait de se retrouver en famille pour la prise des repas est un fait traditionnel en France. Ce caractère rituel est sans doute accentué par la prière du bénédicité, acte fréquent dès le XVI^e siècle.

553 Annexe 33 : *Tableaux sur le nombre de chaises présentes par foyer (1655 – 1835)*

554 ADI, 3E33755, 1655, IAD

555 ADI, 3E4094, 1753, IAD

556 ADI, 3E4085, 1779, IAD, n°2

557 *Ibid.*

mais qu'il faut les manier avec prudence. Nous pouvons tout de même affirmer que la chaise triomphe du banc et le remplace totalement dans les foyers albinois à partir de la fin du XVIII^e et au début XIX^e siècle.

III- Dissimuler et ranger

Du coffre transportable ...

Après le lit, la table et les ustensiles servant à la préparation des repas, les meubles de rangement et plus particulièrement le coffre, reflètent le quotidien des gens de l'époque. Daniel Roche affirme que ce meuble est le « *vestige d'un système ancien de rangement, prolongé très tardivement dans le monde paysan, où il réside jusqu'au XIX^e siècle*⁵⁵⁸ ». A l'Albenc, nous le retrouvons dans plus de 73% des inventaires après décès⁵⁵⁹. Le coffre incarne ainsi le meuble de rangement le plus ancien et le plus commode car il reste facilement transportable. Il est présent à l'Albenc au moins depuis 1675⁵⁶⁰ et jusqu'en 1813⁵⁶¹. C'est un meuble mobile, où l'on entasse la vaisselle, le blé, la farine, le pain, le linge, les vêtements et les papiers. La notion de classification n'apparaît donc pas avec ce meuble, qui renferme des objets plus différents les uns que les autres. En 1753, chez le sieur Lochon, un coffre en noyer recèle : un habit et veste du défunt, une dizaine de livres, un chapeau ainsi qu'une « *petite bouteille de verre dans laquelle il y a deux aunes et demi de mercure ou vif argent* »⁵⁶². Le coffre peut également servir de siège⁵⁶³, ce qui peut peut-être expliquer que certains de nos inventaires ne répertoriaient aucun banc ou chaise.

À l'Albenc, les coffres sont à 60% faits de noyer, 13% d'entre eux n'ayant aucune précision sur le bois utilisé. Les 27% restants se divisent entre bois blanc, sapin et bois dur⁵⁶⁴. Selon Annick Pardailhé-Galabrun, contrairement aux autres bois, le bois blanc apparaîtrait dans des foyers plus modestes, ceci ne se vérifiant pas totalement à l'Albenc. Certes, nous retrouvons trois coffres de bois blanc chez feu Joseph Glenat, maçon et tailleur de pierre, en 1804, et même s'ils sont entourés de deux placards, de trois demies

⁵⁵⁸ ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris*, Op. Cit. p. 200

⁵⁵⁹ Annexe 34 : *Tableaux sur la répartition des meubles de rangement dans les foyers albinois (1655 – 1835)*

⁵⁶⁰ L'inventaire le plus vieux date de 1655 et ne comprend aucun coffre. Par ailleurs notre étude remonte jusqu'aux années 1830, le XVI^e siècle n'étant pas étudié ; nous pouvons seulement supposer la présence de ce meuble à une date plus antérieure que 1675.

⁵⁶¹ ADI, 3E4084, 12 juin 1813, IAD

⁵⁶² ADI, 3E4094, 1753, IAD

⁵⁶³ AUDISIO Gabriel, *Les Français d'hier*, Op. Cit. p. 85

⁵⁶⁴ Annexe 35 : *Graphique sur le type de bois utilisé pour les coffres dans les foyers albinois (1675 – 1813)*

garde-robes et d'une malle, l'intérieur reste très modeste⁵⁶⁵. En revanche, en 1809, chez feu Dame Héloïse, l'unique coffre en bois blanc coexiste avec deux garde-robes, cinq demies garde-robes, un buffet, deux commodes, un garde-manger, cinq malles et une cassette⁵⁶⁶. La présence de ces différents meubles, les commodes notamment, montre que cet intérieur n'est pas modeste. L'entassement dans les coffres est donc un acte de la vie quotidienne qui reste très présent durant toute la période moderne à l'Albenc.

D'autres meubles « d'entassement » se développent en parallèle du coffre. Nous retrouvons par exemple cinq cassettes et six malles dans le village de l'Albenc. La cassette est définie par le *dictionnaire de l'Académie* de 1694 comme un « *petit coffre où l'on serre ordinairement des choses de conséquence*⁵⁶⁷ ». Ce moyen de rangement apparaît dans des intérieurs plus aisés. Nous en retrouvons par exemple quatre en 1746. Deux d'entre elles ne sont pas décrites mais les deux autres sont, pour la première, « *couverte en cuir rouge avec des petits clous de laiton rouge* », et pour la deuxième, « *couverte de cuir noir* »⁵⁶⁸. Ainsi, c'est leur matière qui prouve que nous avons à faire à un intérieur riche. La malle est une « *sorte de coffre ordinairement rond par dessus et par les côtés, et couvert de peau velue qui est propre pour porter des hardes à la campagne*⁵⁶⁹ », les hardes étant des habits misérables. Ce meuble n'est donc pas synonyme d'aisance mais complète le coffre. À l'Albenc, la présence de cet objet ne se révèle qu'au XIX^e siècle et plus précisément en 1805⁵⁷⁰ et en 1809⁵⁷¹. Les meubles transportables restent présents dans le village tout au long de la période. L'absence du coffre apparaît surtout dans les foyers des années 1830, où il est remplacé définitivement par l'armoire.

... à l'armoire massive et immobile

Au cours du XVIII^e siècle, le meuble clé devient l'armoire. Celle-ci ne s'impose pas totalement puisqu'elle coexiste longtemps avec le coffre. À l'Albenc, nous en retrouvons

565 ADI, 3E4086, 1805, IAD, n°15

566 ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

567 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie*, première édition, [en ligne], 1694, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=cassette&submit=>, page consultée le 12 avril 2015

568 ADI, 3E4064, 1746, IAD

569 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie*, première édition, [en ligne], 1694, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=malle&submit=>, page consultée le 12 avril 2015

570 ADI, 3E4086, 1805, IAD, n°15

571 ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

très peu, seulement huit entre 1655 et 1835⁵⁷² : trois en 1655⁵⁷³, une en 1679⁵⁷⁴, deux en 1796⁵⁷⁵ et deux autres en 1835⁵⁷⁶. Elles ne se généralisent pas à l'ensemble des foyers. Tout comme le coffre, l'armoire est l'objet présent dans la dot, que la fille transportera dans la maison de son époux⁵⁷⁷. Meuble massif, à mais qui l'inverse du précédent, ne se transporte pas, il reflète ainsi la stabilité, ce qui l'oppose au côté itinérant des populations du XVI^e siècle et notamment à la Cour. L'armoire est également un symbole de réussite, renfermant une profusion de linges et d'habits. C'est un meuble assez coûteux puisqu'il vaut entre quinze et trente livres en 1780⁵⁷⁸, tout le monde ne pouvant pas s'offrir ce luxe. Chez les plus aisés, il est possible d'en trouver plusieurs, ce qui montre une individualisation des biens familiaux. Reprenons l'exemple de 1655⁵⁷⁹, avec dans cette maison trois armoires : deux situées dans les deux chambres et la troisième au galetas. Le fait que cette maison comporte des chambres montrent déjà une individualité de ses habitants ; les armoires réparties dans ces espaces accentuent encore ce phénomène.

La matière dont elle est faite révèle, elle aussi, la richesse d'un foyer. Pour les plus aisés elle est faite de chêne ou de noyer, et pour les plus pauvres de bois blanc ou de pin. Sur les sept inventoriées, deux sont faites de bois blanc et une autre de sapin, le bois des quatre armoires restantes n'est pas précisé⁵⁸⁰. Il est donc impossible ici de juger réellement de la richesse ou de la modestie des foyers en possédant. A l'époque moderne, l'arrivée de l'armoire montre une réelle modification dans la manière de ranger : au XVI^e siècle, on entasse dans des coffres, puis à partir de la fin du XVII^e siècle, on commence à classer et à ordonner dans les armoires et sur les étagères⁵⁸¹. À l'Albenc, l'entassement reste de rigueur et les rares armoires présentes sont remplies de linges ou de cruches, c'est par exemple le cas en 1655⁵⁸². Les trois autres inventaires mentionnant ces meubles ne précisent pas ce qu'elles renferment. Nous pouvons supposer qu'elles sont vides, qu'elles sont remplies de biens n'appartenant pas au défunt ou qu'elles n'ont pas été ouvertes par le notaire, par oubli ou volontairement. Ainsi, ce meuble, symbole d'aisance, est peu répandu dans la campagne

572 Annexe 34, *Op. Cit.*

573 ADI, 3E33755, 1655, IAD

574 ADI, 3E4085, 1779, IAD, n°2

575 ADI, 3E4085, 1796, IAD, n°52

576 ADI, 3E39346, 1835, IAD, n°48

577 ARIES Philippe, DUBY Georges, *Histoire de la vie privée*, tome 3, *Op. Cit.* p. 518

578 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris*, *Op. Cit.* p. 201

579 ADI, 3E33755, 1655, IAD

580 Annexe 36 : *Tableau sur les différents bois pour les meubles de rangement (1655 – 1835)*

581 DELSALLE Pierre, *Op. Cit.* p. 56

582 ADI, 3E33755, 1655, IAD

albinoise mais d'autres meubles, aux fonctions spécifiques, apparaissent dans le village.

Les témoins de l'aisance

Dans les campagnes, outre le coffre et l'armoire, les autres meubles de rangement, vaisselier, garde-robe, cabinet et buffet, sont quasiment absents jusqu'à la fin du XVII^e siècle, ou apparaissent dans les intérieurs riches⁵⁸³. En effet, la différenciation sociale s'affiche par la présence, ou non, de certains meubles tels que les bureaux, les bibliothèques ou les secrétaires, ceux-ci étant réservés aux catégories sociales les plus fortunées. Nous retrouvons souvent les bureaux et bibliothèques dans les milieux intellectuels, chez les membres du haut clergé par exemple⁵⁸⁴. Nous recensons, dans le village, la présence d'un seul bureau au cours de la période mais d'aucune bibliothèque. Celui-ci apparaît en 1754, chez le sieur Daniel de la Garde⁵⁸⁵. Ce meuble est décrit comme un « *petit bureau à écrire* », la nature du bois n'étant pas précisée. Le fait que nous ne trouvions que peu de traces de ce type de meuble dans les intérieurs albinois ne signifie pas qu'il en est absent. Si peu d'intérieurs en possèdent, le château de l'Albenc en comprenait sûrement.

Tout comme le bureau, la commode n'apparaît, elle aussi, que dans les foyers les plus aisés. Meuble très cher, il coûte entre quarante et soixante livres⁵⁸⁶. C'est le meuble de la consommation et de la mode à la grande capacité de rangement, sans prendre de place. Ce mobilier arrive à la toute fin du XVII^e siècle mais reste tout de même rare jusqu'au milieu du XVIII^e siècle et se retrouve surtout dans les milieux privilégiés jusque dans les années 1720 – 1730⁵⁸⁷. A l'Albenc, nous ne dénombrons que quatre commodes entre 1655 et 1838. La première mention de ce meuble dans le village a lieu en 1746⁵⁸⁸. Les trois autres apparaissent en 1754⁵⁸⁹ puis en 1809⁵⁹⁰. Ce meuble du raffinement ne s'impose donc pas à l'Albenc au cours de la période mais coexiste avec d'autres moyens de rangement, le coffre et l'armoire ou d'autres meubles plus modernes.

Parmi ceux-ci, nous retrouvons les garde-robes et demies garde-robes : dans le

583 AUDISIO Gabriel, *Les Français d'hier*, Op. Cit. p. 86

584 PARDAILHE-GALABRUN Annick, Op. Cit. p. 323

585 ADI, 3E4094, 1754, IAD

586 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris*, Op. Cit. p. 204

587 PARDAILHE-GALABRUN Annick, Op. Cit. p. 320

588 ADI, 3E4094, 1746, IAD

589 ADI, 3E4094, 1754, IAD

590 ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

village, quarante et une, soit dix-neuf pour les premières et vingt-deux pour les secondes⁵⁹¹. Elles sont mentionnées entre 1721 et 1835 dans dix-sept inventaires qu'ils soient issus de milieux bourgeois ou paysans⁵⁹². En 1753, le marchand Jacques Lochon (bourgeois) possède trois garde-robes et une demie garde-robe⁵⁹³. En 1767, le paysan Jean Mermin possède « *art 21 : un garde-robe bois dur à quatre portes et fermant à clef fort vieille estimée six livres* » et « *un garde-robe bois noyer à deux portes et un tiroir fermant à clef en bon état estimé 18 livres*⁵⁹⁴ ». Nous retrouvons souvent ce type de meuble dans la chambre. Ainsi, l'individualisation du coucher va de pair avec l'individualisation du rangement : progressivement, chaque membre de la famille dort dans sa chambre, et range ses affaires dans sa garde-robe. Celle-ci est également liée à l'idée de classement ; c'est un meuble où l'on ordonne ses effets, ce qui s'oppose à l'entassement, matérialisé par le coffre.

Le buffet permet, quant à lui de ranger la vaisselle ainsi que les réserves alimentaires. Il est souvent de chêne, de noyer ou de sapin. S'il est surmonté d'étagères on le nomme « vaisselier ». Dans le village, nous comptons sept buffets, dont l'un surmonté d'un redressoir, ainsi que deux vaisseliers. Ces meubles sont en bois blanc, pour les plus modestes, et en noyer ou sapin pour les plus aisés⁵⁹⁵. Posséder ce type de meuble témoigne d'une certaine aisance puisqu'il a une fonction précise, permettant de distinguer la vaisselle des autres effets à ranger. Une idée de classification apparaît également ici. Les réserves alimentaires peuvent également être rangées dans un garde-manger. Nous en découvrons deux à l'Albenc, un en 1753⁵⁹⁶ et l'autre en 1809⁵⁹⁷. L'arrivée de ce meuble confirme et accentue la classification dans le rangement ; on sépare désormais la vaisselle des aliments. Mais cette catégorisation a lieu dans une infime partie du village et seulement dans les intérieurs les plus aisés. Le blutoir, est lui aussi, un meuble confirmant ce phénomène puisqu'il empêche la farine de se disperser. Dans le village, seul deux inventaires en recensent, l'un en 1754⁵⁹⁸ et l'autre en 1809⁵⁹⁹. La farine est donc elle aussi séparée des autres réserves alimentaires, une spécialisation des meubles est donc visible.

Ainsi, le rangement évolue dans le quotidien des Albinois entre le XVII^e et le XIX^e

⁵⁹¹ Annexe 34, *Op. Cit.*

⁵⁹² *Ibid.*

⁵⁹³ ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD et ADI, 3E4094, 1er août 1753, IAD

⁵⁹⁴ ADI, 3E4095, 1767, IAD

⁵⁹⁵ Annexe 36, *Op. Cit.*

⁵⁹⁶ ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

⁵⁹⁷ ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

⁵⁹⁸ ADI, 3E4094, 1754, IAD

⁵⁹⁹ ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

siècle. Celui-ci passe de l'entassement dans les coffres à la classification dans les armoires, commodes et buffets ainsi que sur les étagères. Ce phénomène va de pair avec une certaine individualisation du rangement, les commodes et garde-robes se retrouvent majoritairement dans les chambres et deviennent donc des meubles personnels. Cette spécialisation des meubles de rangement se retrouve également dans les éléments du coucher et dans les ustensiles de la préparation des repas. Chaque pièce revêt un rôle précis, chaque objet est lié à une fonction, à un geste. Ce qui manifeste d'une évolution dans la vie quotidienne des Albinois. On ne vit pas de la même manière au XVII^e et au XIX^e siècle. Cette mutation se fait à différentes vitesses : plus rapidement dans les milieux aisés et plus lentement chez les plus modestes, mais elle englobe toutes les couches de la société. Ce progrès de la vie quotidienne transparaît également dans la décoration des intérieurs mais aussi dans la vie culturelle et religieuse des populations.

Chapitre 7 : Apparence, culture et religion

Si l'essentiel des investissements financiers des Albinois se retrouve dans les éléments essentiels tels que le lit, la table, les sièges et les coffres, certains habitants dépensent une partie de leurs revenus pour parfaire l'ambiance de leur maison ou pour perfectionner leur culture. Les inventaires après décès montrent aussi la présence d'objets de dévotion, révélant la dimension religieuse habitant le foyer.

I- Les éléments de décoration

Habiller les murs : miroirs et tapisseries

Les gestes du quotidien (vus précédemment), découverts dans le village de l'Albenc, se font dans une certaine ambiance. L'époque moderne est caractérisée par la volonté des habitants de recouvrir leurs murs de miroirs, tapisseries, rideaux et papiers peints. Pour les plus modestes, l'idée d'habiller les cloisons n'est pas faite dans un souci de décoration, mais, dans la nécessité de lutter contre les courants d'air et l'humidité⁶⁰⁰. Une grande partie des Albinois n'a cependant pas les moyens d'orner ses murs. En effet, les éléments de décoration sont présents dans onze inventaires sur vingt. Légère majorité qui montre que l'ambiance du foyer n'est pas la priorité de l'époque.

Nous remarquons que ce sont tout d'abord les tapisseries qui décorent les intérieurs. Fernand Braudel explique que celles-ci peuvent « *se faire en toute espèce d'étoffe, comme de velours, de damas, de brocard, de brocatelle, de satin de Bruges ou de cadis*⁶⁰¹ ». Mais, en 1762, Savary conseille de réserver l'appellation de tapisserie pour

*« les bergames, les cuirs dorés [ce sont les gadameciles d'Espagne, connus depuis des siècles], les tapisseries de tontures de laine qui se font à Paris et à Rouen, et les autres tapisseries d'une invention assez nouvelle, que l'on fait de couil, sur laquelle, avec diverses couleurs, on imite assez bien les personnages et les verdure de la haute lisse*⁶⁰² ».

Ces éléments du décor sont un réel luxe et ne sont pas présents dans les intérieurs les plus modestes. Les tapisseries sont très en vogue aux XVII^e et XVIII^e siècles, retrouvées principalement dans les chambres, salons et salles. N'ayant aucun inventaire décrivant des

600 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris ... Op. Cit.* p. 207

601 BRAUDEL Fernand, *Op. Cit.* p. 257

602 *Ibid.* p. 257

foyers décorés au XVII^e siècle, nous ne nous concentrerons que sur les XVIII^e et XIX^e siècles. La tapisserie de Bergame est ainsi la plus répandue, est souvent de grande taille et a un aspect grossier, ce qui explique son prix, plus abordable. C'est elle qu'on trouvera dans les milieux plus modestes. Nous en retrouvons une en 1746, chez feu Demoiselle Manaire : « *une vieille tapisserie de Bergame couleur verte et ponceau en cinq pièces*⁶⁰³ ». Cet intérieur, dont nous avons commenté plusieurs éléments dans les chapitres précédents, est tout de même un intérieur riche. Si Annick Pardailhé-Galabrun affirme que si ce type de tapisserie est retrouvé dans les milieux plus modestes⁶⁰⁴, cela ne signifie pas que nous ne la retrouvons pas dans des intérieurs plus aisés. D'autre part, cette historienne étudie Paris, les fortunes présentes ne sont donc pas similaires. Le prix des tapisseries de Bergame oscille entre une et dix livres la pièce ; elle est donc à la portée des domestiques. Mais à l'Albenc, la priorité ne semble pas être à la tapisserie. En revanche, le bourgeois Daniel de la Garde en possède deux en 1754, l'une étant de coutil et l'autre étant composée de « *cinq pièces de tapisserie verdure*⁶⁰⁵ ». Ici, le notaire n'a pas précisé la matière de la tenture. Cela arrive fréquemment ; nous savons par ailleurs qu'elle possède un caractère champêtre et a sûrement des motifs floraux. C'est également le cas en 1809 ; il est décrit trois pièces de vieille tapisserie en indienne fond blanc et à fleurs⁶⁰⁶. Ainsi, les foyers possédant des tentures sont minoritaires. Ces dernières peuvent simplement servir à protéger des courants d'air et de l'humidité pour les plus simples d'entre elles, ou apporter une réelle ambiance et chaleur au foyer. Cette atmosphère se remarque dans l'arrivée des couleurs. Nous constatons une domination du vert des bergames ainsi que du gris écru des serges. A l'Albenc, nous ne trouvons aucune trace de tapisserie en serge, en revanche la couleur verte sur celles en Bergame apparaît : « *une vieille tapisserie de Bergame couleur verte et ponceau en cinq pièces*⁶⁰⁷ ». La couleur ponceau est un rouge vif, rappelant les coquelicots. Au XVIII^e siècle, le vert prend l'ascendant sur le rouge (qui devient beaucoup plus rare)⁶⁰⁸, le bleu arrivant en troisième position. La présence de couleur dans un intérieur témoigne de l'aisance de la famille y résidant. Les fleurs, fantaisies et motifs sont le reflet d'une vie sociale élevée⁶⁰⁹. Nous en retrouvons une trace dans le village en 1809 chez dame Héloïse :

603 ADI, 3E4064, 1746, IAD

604 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 369

605 ADI, 3E4094, 1754, IAD

606 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

607 ADI, 3E4064, 1746, IAD

608 Pourtant couleur dominante sous le règne de Louis XIV

609 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris, Op. Cit.* p. 207

« trois pièces de vieilles tapisseries en indienne fond blanc et à fleurs⁶¹⁰ ». Motifs et couleurs demeurent tout de même plutôt rares dans les intérieurs albinois à la période moderne et même jusqu'aux années 1830, le papier peint, quant à lui, est totalement absent du village (ou tout du moins des inventaires dépouillés).

Les miroirs sont présents sur les murs des maisons albinoises. Contrairement aux tapisseries, cet objet n'est pas un luxe. La rapide démocratisation du miroir (dès la fin du XVII^e siècle) est due au triomphe de la manufacture de Saint-Gobain. La verrerie se développe à partir du XVI^e siècle, mais c'est réellement à partir du XVII^e siècle qu'elle prend son essor⁶¹¹. Ainsi, les murs de l'Ancien Régime s'ornent progressivement d'objets décoratifs tels que les glaces et les miroirs, se répandant d'abord dans les foyers les plus aisés, pour finir par toucher toutes les couches de la société. Selon Daniel Roche, « avoir une glace, un miroir, c'est dès la fin du XVII^e siècle, un trait d'urbanité et de parisianisme⁶¹² ». Mais il n'est pas uniquement présent dans les villes ; le village que nous étudions en compte lui aussi. Il revêt différentes formes, de la simple glace aux bordures de bois doré ou peint, cas que nous retrouvons en 1746 chez Mademoiselle Manaire : « un miroir avec son cadré doré, ayant un pied et demi de largeur et deux de hauteur en glace⁶¹³ », jusqu'au miroir à la dauphine, ou prenant une forme ovale. Les trumeaux, miroirs se plaçant entre deux fenêtres, se développent eux aussi. Leur présence dans le village est signalée en 1754 chez le sieur Daniel de la Garde : « un petit trumeau avec son cadre doré, la glace fêlée, estimé dix huit livres⁶¹⁴ ». Ceux-ci, par souci de luminosité, deviennent de plus en plus grands ; malheureusement les notaires ne précisent pas toujours les dimensions. Le miroir est donc un objet utile pour capter, réfracter et amplifier la lumière. Mais il est également un instrument du paraître qui permet un réel progrès de la conscience individuelle et un gain vers l'autonomie⁶¹⁵. Entre 1700 et 1838, nous en retrouvons seulement dans quatre foyers albinois. Nous en comptons trois en 1746⁶¹⁶, un en 1753⁶¹⁷, un autre en 1754⁶¹⁸ et cinq autres en 1809⁶¹⁹. Les propriétaires de ces maisons ont

610 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

611 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris, Op. Cit.* p. 208

612 *Ibid.* p. 208

613 ADI, 3E4064, 1746, IAD

614 ADI, 3E4094, 1754, IAD

615 ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris, Op. Cit.* p. 209

616 ADI, 3E4064, 1746, IAD

617 ADI, 3E4094, 1^{er} août 1753, IAD

618 ADI, 3E4094, 1754, IAD

619 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

tous un certain rang dans la société : Demoiselle Manaire⁶²⁰ appartient à la bourgeoisie, le sieur Jacques Lochon⁶²¹ est lui un marchand, Daniel de la Garde⁶²² est un bourgeois et nous pouvons supposer que le successeur de Dame Héloïse⁶²³ en est un également, car il est nommé « sieur ». Le fait que le miroir ne soit pas un objet de luxe ne signifie pas pour autant qu'il soit répandu dans tous les intérieurs. A l'Albenc, seuls des bourgeois en possèdent. Mais nous devons faire ce constat avec prudence car le nombre très restreint d'inventaires que nous possédons ne nous permet pas de généraliser cette idée à tout le village. Nous pouvons tout de même nous risquer à admettre que les miroirs touchent, en premier lieu, les villes et notamment Paris, pour ensuite se propager doucement dans les campagnes au cours du XVIII^e siècle.

Enfin, ce sont les rideaux qui terminent d'habiller les murs de la maison. Tout comme les tapisseries, leur principale fonction est de lutter contre les courants d'air et l'humidité. Souvent de taille similaire⁶²⁴, ils sont placés davantage dans les chambres. À l'Albenc, nous les retrouvons de nouveau dans des foyers bourgeois, signe de la lente propagation de la décoration dans les campagnes. Ils sont mentionnés en 1746⁶²⁵ chez demoiselle Manaire mais également en 1754 chez le sieur Daniel de la Garde⁶²⁶. Ils sont tous placés dans les chambres, nous n'en trouvons aucun dans les cuisines, cabinets ou salles. Ceci révèle que l'on ne va pas obligatoirement les montrer, leur rôle est donc très faiblement décoratif. En revanche, le but est de conserver la chaleur des pièces et principalement de la pièce du coucher, celle qui détient le lit. Dans nos inventaires, le rideau est souvent décrit accompagné de sa tringle en fer : « *au devant des fenêtres sont placés deux rideaux de toile soutenus par deux tringles*⁶²⁷ ». Ces tentures sont toutes de toile (coton, lin et chanvre) dans le village. Ces tissus ne sont pas très nobles, nouvelle preuve qu'ils ne servent pas à décorer mais à réchauffer les pièces. Si les murs sont très rarement parés dans le village de l'Albenc, les sols sont, eux, complètement oubliés. Les intérieurs albinois recensent peu de tapis à l'époque moderne, un seul est trouvé en 1809 chez dame Héloïse : « *article 90 : un tapis à toile peinte à fleurs bleues*⁶²⁸ ». Son unique

620 ADI, 3E4094, 1746, IAD

621 ADI, 3E4094, 1^{er} août 1753, IAD

622 ADI, 3E4094, 1754, IAD

623 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

624 C'est-à-dire de même taille que les tapisseries.

625 ADI, 3E4094, 1746, IAD

626 ADI, 3E4094, 1754, IAD

627 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

628 *Ibid.*

présence dans un intérieur bourgeois, qui plus est, à la fin de la période, démontre que ces ornements des sols sont un réel luxe.

Les bibelots, témoins de richesse et d'aisance

Les bibelots, ces objets de curiosité, se développent au XVIII^e siècle. Ils servent souvent à garnir les cheminées et les étagères. Nous retrouvons parmi eux des pots, des vases⁶²⁹, des gobelets⁶³⁰, des tasses et des flacons, ceux-ci sont majoritairement en faïence, plus rarement en porcelaine ou en cristal⁶³¹. En 1746, Mademoiselle Manaire possède, par exemple : « *cinq tasses en faïence à café*⁶³² ». Les pots sont également très nombreux dans les foyers albinois. Nous en chiffons trente en 1809⁶³³ dont vingt-sept exposés dans un cabinet. Ceux-ci sont en faïence ou en terre : « *vingt petits pots de faïence pour tenir des pommades* ». Ce type de bibelot est tout d'abord un objet pratique mais le fait qu'il soit montré lui confère un caractère ornemental. Ainsi, tout devient décoratif, de l'assiette au gobelet en passant par la théière. Dans ce même foyer on expose sur la cheminée « *une sucrière en faïence avec sa soucoupe* ». Nous dénombrons également quelques tabatières⁶³⁴. Celles-ci restent rares à l'Albenc et présentes uniquement dans les foyers les plus aisés. Comme chez Mademoiselle Manaire, en 1746, par exemple, « *une tabatière écaillée ayant été racommodées avec des pitons d'or*⁶³⁵ » ou chez Dame Héloïse, en 1809 : « *une tabatière à charnière de cuivre, ladite tabatière en cuir*⁶³⁶ ».

Les boîtes et paniers, objets de rangement, prennent place à la vue de tous et deviennent des acteurs de l'ambiance du foyer. Les premières sont en fer blanc, en carton peint, en bois, en argent ou en or pour les foyers les plus riches. Elles peuvent renfermer du thé, de la cassonade ou divers objets. En 1809, quinze boîtes sont présentes chez dame Héloïse, par exemple : « *une boîte à poudre dans laquelle il y a quatre boîtes dont deux grandes et deux petites, en argent, dans lesquelles sont entassés des cailloux du Rhin, l'une des petites étant cassée*⁶³⁷ ». Autre type de boîte : les montres à boîte, c'est-à-dire des boîtes

629 Nous n'examinerons pas cet objet puisque dans les inventaires dépouillés, il ne contient pas des fleurs mais de l'huile ou du vinaigre. Sa fonction n'est pas de décorer les pièces.

630 Cet objet ayant déjà été traité, il ne sera pas de nouveau abordé ici. De plus, à l'Albenc, il revêt davantage un caractère utile que décoratif.

631 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 394

632 ADI, 3E4094, 1746, IAD

633 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

634 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 395

635 ADI, 3E4094, 1746, IAD

636 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

637 *Ibid.*

vitrées dans laquelle on place des bijoux dans l'idée de les montrer. Nous en retrouvons une dans cette même maison : « *une montre à boîte en or à laquelle est attachée un cordon en soie avec la clé de ladite montre, laquelle montre est à l'antique* ». Les paniers, eux, sont plus exceptionnels à l'Albenc. Nous en comptons seulement deux au cours de notre période. L'un en 1753⁶³⁸ et l'autre en 1809. Dans ce foyer bourgeois du début du XIX^e siècle, nous retrouvons un « *panier d'Orient pour tenir les verres*⁶³⁹ ».

Enfin, dernier objet dont l'importance est considérable : l'horloge. Cet objet permet au temps de s'introduire à l'intérieur de la maison, ceci se produisant au cours du XVIII^e siècle. Elle est souvent placée sur les tablettes des cheminées, et trône ainsi dans le foyer. Son prix peut varier de vingt-cinq à plus de deux cents livres⁶⁴⁰. Au temps de Louis XIV, la pendule reste un objet de luxe, que seuls les plus riches peuvent s'offrir, mais au cours du siècle des Lumières, elle se démocratise et devient très répandue⁶⁴¹. A l'Albenc, sa présence est relatée pour la première fois en 1779, preuve de la lente implantation de cet objet dans les foyers provinciaux, même si nous pouvons supposer qu'il était présent auparavant chez les plus aisés. Les horloges sont souvent présentes dans la cuisine, exceptionnellement dans la chambre, et sont placées dans des caisses en bois, souvent en noyer. En 1801, l'horloge se trouve « *dans sa caisse bois noyer en assez bon état, ladite horloge à cadran d'ovale paraissant en bon état*⁶⁴² ». Le temps n'est donc plus placé uniquement dans le clocher, et est désormais visible (grâce aux aiguilles) dans la maison.

Tous ces bibelots ont donc d'abord une réelle utilité, ils peuvent servir de rangement ou sont des éléments de vaisselle, mais leurs différentes matières ou les motifs qui les garnissent leur attribuent un caractère ornemental. On ne cache pas ces objets, mais on les affiche aux yeux du monde pour montrer sa richesse et sa prospérité. Certains ont une utilité particulière, comme les pendules et les horloges, qui permettent au temps de s'inviter chez l'individu. La volonté donc de décorer les intérieurs, de créer une certaine ambiance se développe petit à petit à l'époque moderne et prend réellement son essor à partir du XIX^e siècle. Les livres, par exemple, sont parfois présents dans certaines demeures mais ne sont jamais ouverts⁶⁴³, preuve que tout élément esthétique peut être décoratif. Mais qu'en est-il de ceux qui sont lus ? Quelle est la place de la culture dans le paysage albinois ?

638 ADI, 3E4094, 1^{er} août 1753, IAD

639 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

640 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 396

641 *Ibid.* p. 396

642 ADI, 3E4085, 1801, IAD, n°52 (article 17)

643 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 404

II- Un reflet de la vie culturelle et spirituelle albinoise

Quelques livres dans les campagnes

Les livres restent rares dans les campagnes à l'époque moderne mais les ruraux peuvent s'en procurer chez l'épicier du village, chez des marchands improvisés ou grâce aux colporteurs⁶⁴⁴. Dans les intérieurs, nous saisissons leur présence dans les inventaires après décès. Il faut, cependant, les utiliser avec précaution. Ces actes décrivent très rarement les livres présents. La majorité d'entre eux ne détaille pas le nom de l'auteur. De plus, les notaires peuvent ignorer certains livres ou brochures dont la valeur est insignifiante. Ce cas apparaît en 1809 : « *article III : une certaine quantité de livres que le procureur fondé n'a pas trouvé à propos de faire inscrire*⁶⁴⁵ ». Cela peut être le cas pour les almanachs, les calendriers ou les petits volumes in-12 ou in-32 de la Bibliothèque Bleue de Troyes. Le livre reste tout de même extrêmement rare chez les familles modestes, les paysans notamment. Ce sont souvent les élites villageoises qui en sont pourvus. Il peut aussi être un outil de travail, pour les prêtres, les médecins ou les avocats. Exemple. Ce sont donc les élites du monde rural (riches exploitants des grosses fermes, petits notables), plus rarement laboureurs et manouvriers qui possèdent des ouvrages. Mais ils représentent une minorité de lettrés⁶⁴⁶. Le nombre de livres est limité dans cet espace, compensé par de nombreuses lectures collectives, car nous sommes dans le monde de l'oralité. Elles ont souvent lieu l'hiver, lors de la veillée, et rassemblent plusieurs familles⁶⁴⁷. Le nombre de foyers possédant un livre et le nombre de personnes en profitant est totalement distinct.

Nous retrouvons trois grands thèmes, très appréciés des ruraux : la religion, la fiction et les techniques. La première thématique répertorie le plus grand nombre d'ouvrages : des noëls, des vies de saints ou des livres de dévotion. Nous parlerons de ceux-ci un peu plus loin. La fiction est la deuxième branche dont les gens de l'époque sont friands. Elle regroupe les histoires, les romans, les ouvrages de chevalerie, les contes ... A l'Albenc, nous ne trouvons aucun roman, signe que les procureurs ne prennent pas la peine de les inventorier. Enfin, les almanachs détaillent les techniques. Ces publications annuelles contiennent, outre l'almanach (c'est-à-dire le calendrier), d'autres indications d'intérêt général, tels le tableau des diverses administrations et la liste des personnes qui y

644 ROCHE Daniel, *La France des Lumières*, Op. Cit. p 121

645 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

646 DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome II, Op. Cit. p. 532

647 GARNOT Benoît, *Les campagnes en France*, Op. Cit. p. 159

sont attachées, des documents statistiques, des notions sur les monnaies ou sur les poids et mesures. Ils se diffusent auprès des riches fermiers depuis le XV^e siècle⁶⁴⁸. Une lecture à voix haute en est faite, les illustrations complétant le livre, permettant une meilleure compréhension. En 1753, chez Jacques Lochon⁶⁴⁹, nous notons la présence de l'ouvrage *La maison rustique ou économie rurale*. Ce livre se rapproche beaucoup de l'almanach, présentant des schémas explicatifs sur les différentes parties du corps d'un cheval et d'un bœuf, ainsi que des techniques de jardinage.

Outre ces trois thèmes, la période moderne est marquée par une attirance pour les ouvrages de médecine : le paysan veut tout d'abord apprendre à être soigné au XVII^e siècle puis à se soigner au XVIII^e⁶⁵⁰. Nous retrouvons par exemple la publication au XVII^e siècle du *Médecin charitable*, qui devient en 1757, la *Médecine des pauvres*⁶⁵¹. Toujours chez Jacques Lochon, nous découvrons six ouvrages de médecine, quatre sont présent chez Joseph Gontier en 1801⁶⁵². Apparaissent en 1753⁶⁵³, les titres *Pharmacopée universelle*, *Pratique pour les maladies aiguës* (deux volumes), *Chirurgie complète*, *le traité des médicaments*, *la pratique de médecine de Rivière* ou encore *Les maladies des femmes*. Un demi siècle plus tard, nous retrouvons *La chirurgie complète* en deux volumes, un *Traité de maladie* et un *Cours d'opération de chirurgie par en diouis*⁶⁵⁴. Au XVIII^e siècle, à l'Albenc, les livres de médecine sont possédés par un bourgeois, preuve d'une « catégorisation » de la pensée savante. Tout le monde n'accède donc pas à la culture médicinale à la même vitesse. Il faudra attendre encore cinquante ans avant de voir les premiers ouvrages de médecine pénétrer les couches paysannes.

Le siècle des Lumières est marqué par la volonté de divertir mais surtout d'instruire le peuple. De nombreux ouvrages expliquent la manière de faire la cour à une fille, de cuisiner, de lire, d'écrire, de compter ou encore de jardiner⁶⁵⁵. C'est de nouveau chez Jacques Lochon que nous retrouvons ce genre d'ouvrages puisqu'il y a « *article 202 : deux exemplaires d'écriture pour la jeunesse*⁶⁵⁶ », avec dans ces livres la volonté d'instruire le peuple et de lutter contre un taux d'analphabétisation beaucoup trop élevé. Mais ces

648 DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome II, Op. Cit. p. 535

649 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

650 DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome II, Op. Cit. p. 533

651 *Ibid.* p. 533

652 ADI, 3E4086, 1801, IAD, n°3

653 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

654 ADI, 3E4086, 1801, IAD, n°3

655 DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome II, Op. Cit. p. 533

656 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

imprimés se trouvent dans un intérieur bourgeois, catégorie déjà instruite. Jacques Lochon possède également deux ouvrages sur les sciences de guerre, une « *autobiographie* », un livre de littérature classique : les *Épîtres* de Cicéron, un ouvrage de mathématiques : *Les Comptes faits* de François Barrême et un dictionnaire latin-français⁶⁵⁷. Il possède donc au total une quinzaine d'ouvrages aux thèmes variés, bibliothèque restant de taille modeste, certaines renfermant des centaines de livres. Il fait sûrement partie des plus importants possesseurs de livres du village à cette époque. Si le nombre de livres reste faible à l'Albenc pendant toute la période, ce n'est guère mieux pour les autres instruments culturels.

La culture se retrouve-t-elle ailleurs ?

Les foyers du XVII^e siècle ne comprenaient que peu de jeux, ceux-ci se retrouvant uniquement dans les intérieurs les plus aisés. Les activités de loisirs étaient donc peu développées à cette époque. En revanche, le XVIII^e siècle est marqué par l'abondance de jeux, principalement dans les couches aisées, ce foisonnement se répandant progressivement dans les catégories plus populaires. Nous retrouvons des tables à jouer, des tric-trac, des billards et des jeux d'échec⁶⁵⁸. A l'Albenc, la présence de loisirs est souvent montrée par l'existence, dans certains foyers, de tables de jeu. Les intérieurs en possédant restent tout de même très minoritaires, et sont toujours des catégories élevées socialement. Seuls deux foyers en recèlent, celui de Daniel de la Garde en 1754⁶⁵⁹, et celui de Dame Héloïse en 1809⁶⁶⁰. Le jeu auquel on joue à ces tables n'est pas systématiquement précisé. Chez cette dernière, nous dénombrons trois tables de jeu : « *article 15 : une table de jeu recouverte d'un tapis vert, une autre table aussi de jeu, toutes les deux en médiocre état. Dans lesquelles il y a deux boîtes garnies de fiches et de jetons* ». En 1754, le inventorié est mentionné : « *article 43 : une table à quadrille couverte d'un tapis vert* ». Le quadrille est un « *jeu d'homme qui se joue à quatre*⁶⁶¹ ». Ces jeux, nécessitant des tables spécifiques, se trouvent parmi les groupes aisés, mais d'autres divertissements plus populaires se manifestent dans le village. Parmi eux, un jeu de boules est présent chez Jean

⁶⁵⁷ *Ibid.*

⁶⁵⁸ CORNETTE Joël, Art. Cit. p. 484

⁶⁵⁹ ADI, 3E4094, 1754, IAD

⁶⁶⁰ ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

⁶⁶¹ Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, quatrième édition*, [en ligne], 1762, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=quadrille&submit=>, page consultée le 17 juin 2015

Mermin en 1767⁶⁶².

En parallèle des jeux, les instruments de musique sont eux beaucoup moins présents dans les foyers. D'après Annick Pardailhé-Galabrun, ils sont présents en grand nombre chez les professionnels mais très peu chez les particuliers⁶⁶³. A l'Albenc, le notaire inventorie deux flûtes traversières et une flûte à bec chez le marchand Jacques Lochon en 1753⁶⁶⁴. Annick Pardailhé-Galabrun constate que les instruments à vent sont peu répandus dans les foyers parisiens du XVIII^e siècle⁶⁶⁵. Sans comparer les deux zones d'étude, nous pouvons dresser un constat similaire à l'Albenc puisque seul un foyer mentionne la présence d'instrument de musique. La peinture connaît elle aussi peu d'adeptes à l'Albenc entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Unique rappel de cet art, la présence en 1809 d'un « *chevalet pour peindre* » chez Dame Héloïse⁶⁶⁶. Notons enfin une réelle curiosité intellectuelle qui émerge durant le siècle des Lumières, intérêt principalement porté vers les sciences. Mais celui-ci est également très peu répandu. Annick Pardailhé-Galabrun remarque qu'à la même époque, dans la capitale, très peu de foyers possèdent des livres et des instruments scientifiques. Seul cas à l'Albenc, en 1753⁶⁶⁷, Jacques Lochon possède un livre de mathématiques⁶⁶⁸, ce marchand portait donc un intérêt pour les sciences ou peut-être uniquement pour cette science, utile au commerce. Mais ce bourgeois est le personnage regroupant le plus de livres et d'objets liés à la connaissance, tant valorisée par les Lumières. Nous pouvons donc supposer que c'est un homme sensible à ces nouvelles découvertes et qui s'y intéresse fortement.

A l'opposé de la culture, la religion, est, elle, extrêmement présente dans la vie des Albinois.

La vie religieuse dans les maisons albinoises

Dans la religion catholique, la piété s'exprime en premier lieu par l'oraison individuelle, c'est-à-dire la prière du matin et du soir⁶⁶⁹. Ces prières sont expliquées dans des ouvrages religieux. Parmi eux, on trouve, chez le citoyen Joseph Gontier, en 1801,

662 ADI, 3E4095, 1767, IAD

663 PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 419

664 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

665 PARDAILHE-GALABRUN, *Op. Cit.* p. 425

666 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

667 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

668 *Les Comptes faits* de François Barrême

669 ARIES Philippe, DUBY George, *Histoire de la vie privée tome 3, Op. Cit.* p 98

quatre volumes sur les prières et les chants liturgiques⁶⁷⁰. En 1809, Dame Héloïse possède quatre livres « *contenant les prières journalières*⁶⁷¹ ». Peu de foyers albinois possèdent des livres pieux, ceci ne signifiant pas qu'ils ne sont pas croyants. Le village de l'Albenc a d'ailleurs un fort passé religieux. En effet, ce fut un bastion protestant pendant les guerres de religion. Lors de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, environ dix-neuf familles quittent le village pour se réfugier dans le canton de Vaud, en Suisse. Le 6 octobre 1685, cent soixante-deux huguenots abjurent collectivement le protestantisme dans l'église de l'Albenc⁶⁷². Le paysage religieux albinois des XVI^e et XVII^e siècles est donc quelque peu mouvementé. Mais au XVIII^e siècle, la communauté catholique domine à nouveau le village. Les quelques inventaires en notre possession ne recèlent que peu d'objets et de livres pieux à l'Albenc. Toutefois, pour impliquer davantage les fidèles, la publication de missels se met en place au XVII^e siècle, avec à côté du texte en latin, une traduction en français. En 1679, Pelisson en fait publier un en latin-français en cinq volumes⁶⁷³. Six ans plus tard, l'archevêque de Paris, sur la demande de Louis XIV, édite 100 000 exemplaires des *Heures Catholiques*⁶⁷⁴. Si nous ne retrouvons aucun de ces ouvrages dans nos inventaires après décès, la présence d'un dictionnaire français-latin chez Jacques Lochon en 1753⁶⁷⁵, montre tout de même, de la part de ce marchand, une volonté de s'approprier les prières. Ces ouvrages sont complétés par des vies de saints telles que *Les motifs de la conversion de Saint Augustin*, retrouvé chez ce même marchand. La possession de ce genre d'ouvrages signale une réelle dévotion du détenteur. À l'Albenc, peu de foyers détiennent de grandes bibliothèques fournies d'ouvrages religieux. Ce sont les ecclésiastiques qui possèdent le plus de livres, certains dépensant dans ces éléments plus qu'ils ne gagnent⁶⁷⁶. Malheureusement, aucun inventaire albinois ne détaille les biens d'un membre du clergé, nous ne pouvons pas appliquer ce propos au village.

Outre les ouvrages de dévotion, nous retrouvons chez les Albinois de l'époque moderne et du XIX^e siècle des objets religieux. Parmi lesquels se dénichent quelques bijoux et crucifix. Nous découvrons ceux-ci en 1779 chez le paysan Pierre Grelet : « *deux bagues rondes et une à foi ensemble une croix à crucifix ayant un cœur le tout en or*⁶⁷⁷ »

670 ADI, 3E4086, 1801, IAD, n°3

671 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

672 FRANCILLON François, *Op. Cit.* p. 17

673 ARIES Philippe, DUBY Georges, *Histoire de la vie privée, Op. Cit.* p. 75

674 *Ibid.* p. 76

675 ADI, 3E4094, février 1754, IAD

676 PARDAILHE-GALABRUN, *Op. Cit.* p. 405

677 ADI, 3E4085, 1779, IAD, n°2

mais aussi en 1805 chez l'artisan Joseph Glenat : « *article 69 : deux croix en or avec leur cœur, l'une à crucifix et l'autre unie, à l'une desquelles est attaché un ruban noir*⁶⁷⁸ ». Cet objet est également présent dans la maison de Louise Chapuis en 1813 : « *article 14 : une croix en or à crucifix avec son cœur*⁶⁷⁹ ». Ces bijoux et crucifix s'installent dans des foyers non bourgeois, signe qu'ils se démocratisent à la fin du XVIII^e siècle dans la campagne albinoise. L'usage du prie-Dieu demeure dans les milieux les plus dévots. Ce meuble est défini par Furetière en 1690 comme « *un accoudoir en forme de pupitre pour soutenir le livre des prières* », il ajoute : « *on appelle quelquefois prie-Dieu de petits oratoires de chambre ou de cabinet*⁶⁸⁰ ». A l'Albenc, seul un est présent au cours de la période dans le château de l'Albenc, détenu par le seigneur du village : Jean du Vache⁶⁸¹. La présence de ce prie-Dieu dans un intérieur noble révèle que c'est un objet qui a une certaine valeur et donc un certain prix. Cela montre également que le châtelain de l'Albenc est un personnage pieux, consacrant une partie de son temps à l'exercice de la religion⁶⁸².

Au cours de notre période, l'Albenc reste un village toujours très pieux. Et même si peu d'inventaires relatent la présence de ces objets de dévotion, nous pouvons tout de même constater qu'ils touchent toutes les couches sociales : nobles, bourgeois, artisans et paysans. D'autre part, si ces images, objets ou livres de dévotion ont peu de valeur, il arrive que les notaires les passent sous silence. Le paysage albinois de l'époque est fortement marqué par la religion catholique. Dernier fait, pour retracer la vie des Albinois à cette époque, l'habillement et l'hygiène. Concentrons nous désormais sur les habitants eux-mêmes et plus précisément sur leur façon de se vêtir et la place qu'il consacre à l'hygiène entre le XVII^e et le XIX^e siècle.

678 ADI, 3E4086, 1805, IAD, n°15

679 ADI, 3E4084, 1813, IAD, n°257

680 ARIES Philippe, DUBY Georges, *Histoire de la vie privée, Op. Cit.* p. 98

681 ADI, 3E33780, 1665, IAD, n°119 – 120

682 Cette partie ayant déjà été abordée dans le chapitre 3, nous n'y reviendrons pas ici.

Chapitre 8 : Se laver et se vêtir à l'Albenc aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles

Geste quotidien de la vie des ruraux à l'époque moderne, l'hygiène et l'habillement connaissent des évolutions au cours de la période. Symboles de protection et de salubrité, ces deux actes montrent également une certaine sociabilité, en particulier des femmes, à cette époque. Ces maîtresses de maison vont voir leurs tâches quotidiennes évoluées lentement ; tout comme les vêtements qu'elles revêtent.

I- L'hygiène : un acte rare dans le village

La quasi-absence de l'eau dans la maison

L'eau est, depuis toujours, la denrée essentielle de l'homme mais sa présence dans les intérieurs albinois des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles est souvent exceptionnelle. Nous ne recensons que peu d'objets liés à cet usage dans les inventaires après décès. Dans les milieux ruraux, l'eau s'associe plus aisément à la collectivité qu'à la maison⁶⁸³, c'est un produit qui rassemble, qui unit la communauté villageoise, et particulièrement les femmes. On se regroupe autour de la fontaine ou du puits, ceux-ci devenant des espaces de conversation et de réunion⁶⁸⁴. Dans le foyer, l'eau est souvent stockée dans des jarres, baquets, pots ou seaux. L'un des problèmes majeurs que nous rencontrons est le fait que les notaires ne détaillent pas, ou très rarement le rôle des pots. Souvent leur contenance n'est pas décrite ; ils peuvent donc renfermer du vinaigre, de l'huile ou de l'eau. Ainsi, il est difficile de démontrer la présence de cette denrée dans la maison uniquement par ces récipients. Les seaux permettent de récupérer l'eau de pluie via l'installation d'un conduit venant de la toiture ou directement au puits. Néanmoins, nous retrouvons leur présence dans trois foyers, en 1768 : « *un seau pour tirer de l'eau ferré avec sa corde*⁶⁸⁵ », en 1804⁶⁸⁶ et en 1809⁶⁸⁷. Cet objet se retrouve dans des intérieurs bourgeois, tout comme dans des foyers paysans, cela signifie que son utilisation ne concerne pas uniquement les gens aisés.

Les bassines peuvent, elles aussi, servir à la récupération d'eau. Ces dernières sont beaucoup plus présentes dans le paysage albinois, retrouvées dans dix inventaires après décès, allant de 1655 à 1809. Cette répartition sur l'ensemble de la période montre que cet

683 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p. 154

684 Ce point ayant déjà été abordé précédemment, nous n'y reviendrons pas ici.

685 ADI, 3E4058, 1768, IAD

686 ADI, 3E4086, 1804, IAD, n°11

687 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

objet est incontournable pour la récupération de l'eau. La bassine est présente dans des intérieurs bourgeois⁶⁸⁸, paysans⁶⁸⁹, ou encore chez des artisans, en 1675⁶⁹⁰ et 1805⁶⁹¹. Ceci montre, tout comme le seau, que cet objet n'a pas une grande valeur financière. Cependant, les plus fortunés sont les premiers et pratiquement les seuls à détenir des fontaines. Celles-ci sont majoritairement en cuivre, et coûtent entre dix et vingt livres. Cependant, l'usage de ces objets est très peu répandu dans le village entre le XVII^e et le XIX^e siècle. En effet, seul un inventaire en identifie, chez Daniel de la Garde en 1754 : « *article 34 : une fontaine garnie de deux robinets avec sa cuvette*⁶⁹² ». Par sa description, nous comprenons que l'eau est présente dans la maison, ici, nous n'avons pas à aller la chercher au puits ou à la récupérer via la tuyauterie. Cette fontaine est placée dans une salle qui jouxte la cuisine et un cabinet. Ici, la matière de la fontaine n'est pas précisée, nous savons, en revanche, qu'elle se trouve dans un intérieur bourgeois, preuve que ce meuble témoigne d'une certaine richesse, que tout le monde ne peut pas posséder. Sa présence est donc très réduite dans le paysage albinois. Il en est d'ailleurs de même pour les puits privés. Pierre Delsalle atteste qu'au cours de la période moderne, ces installations se multiplient. Celles-ci sont souvent reliées à des citernes placées à proximité de la maison, pour permettre d'y amener l'eau⁶⁹³. Mais les inventaires dépouillés infirment cette hypothèse. En effet, nous comptons seulement un acte énonçant un puits privé, celui-ci date de 1804⁶⁹⁴. Ceci montre que ce type d'aménagement est peu présent aux XVII^e, XVIII^e et même au XIX^e siècle. Les Albinois devaient donc majoritairement se contenter des puits publics. Aucune citerne n'est inventoriée au cours de la période, ce qui témoigne soit de la rareté de ces installations, soit de l'oubli des notaires.

L'eau, présente dans la maison, a ainsi plusieurs usages. L'un d'eux est l'hygiène, du corps mais également des vêtements.

Propreté du corps, propreté du vêtement : des démarches ordinaires ?

Sous l'Ancien Régime, l'hygiène n'est pas une priorité et l'eau reste rare dans la maison. Aucune pièce n'a d'ailleurs la fonction précise de lieu où l'on « fait sa toilette »

⁶⁸⁸ Trois inventaires datant de 1746, 1753 et 1809

⁶⁸⁹ Cinq autres inventaires de maisons paysannes datant de 1655, 1721, 1767, 1779 et 1804

⁶⁹⁰ ADI, 3E33798, 1675, IAD, n°182

⁶⁹¹ ADI, 3E4086, 1805, IAD, n°15

⁶⁹² ADI, 3E4094, 1754, IAD

⁶⁹³ DELSALLE Pierre, *Op. Cit.* p 57

⁶⁹⁴ ADI, 3E4086, 1804, IAD, n°11

dans les intérieurs des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. L'eau est perçue à l'époque comme un « mal » ; une source à partir de laquelle se propagent les maladies. L'eau chaude élargit les pores, augmentant alors le risque de maladie. On préfère alors le froid et le sec, à la chaleur et l'humidité⁶⁹⁵, explique en partie que peu d'objets ou de meubles liés à l'hygiène soient retrouvés. Les seuls que nous décelons dans les inventaires albinois sont les bassins et cuvettes. Ces dernières sont très peu fréquentes, et consistent en des « *vases dont on se sert pour se laver les mains, ou pour d'autres usages*⁶⁹⁶ ». Nous retrouvons leur présence dans un inventaire du début du XIX^e siècle : dame Héloïse possède en 1809, « *une grande cuvette et sa jatte en étain* » ainsi qu'une « *cuvette en faïence*⁶⁹⁷ ». Celles-ci sont placées dans deux cabinets, pièces plus privées, révélant peut-être une volonté grandissante d'intimité. Sont présents également, mais en nombre restreint, des tables et tiroirs à toilette. Ceux-ci apparaissent uniquement en 1754, chez le bourgeois Daniel de la Garde : « *article 35 : un tiroir à toilette avec son cadre doré* » et « *article 43 : une table à toilette*⁶⁹⁸ ». Ces deux meubles sont placés dans une salle, pour le premier, et dans une chambre, pour l'autre. Le fait que le deuxième soit situé dans la chambre, lieu reflétant l'intimité au XVIII^e siècle, montre que la toilette devient un acte du privé, que l'on accomplit loin des regards. Ce type de meuble reste peu démocratisé à l'époque moderne et au début du XIX^e siècle. L'hygiène corporelle trouve donc peu de place dans la maison et dans le quotidien des gens de l'époque. Les meubles et objets liés aux besoins intimes sont les grands absents des inventaires après décès. Seuls sont mentionnés la chaise percée et le pot de chambre mais restent extrêmement rares⁶⁹⁹. A l'Albenc, on ne recèle aucun pot de chambre au cours de la période et seulement deux chaises percées. Celles-ci apparaissent dans deux maisons bourgeoises, l'une de 1754⁷⁰⁰ et l'autre de 1809⁷⁰¹. Chez Daniel de la Garde, en 1754, elle est placée dans une chambre au-dessus de la cuisine et consiste en un « *fauteuil servant de chaise percée avec son coussin et bassin d'étain* ». En 1809, Dame Héloïse en possède une, elle aussi, dans une chambre au-dessus de la cuisine. Elle est décrite comme « *une chaise percée en bois* ». Ces deux meubles ne semblent présents que dans des milieux aisés, ayant

695 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p.176

696 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, cinquième édition, [en ligne] 1798, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=cuvette&submit=>, page consultée le 17 juin 2015

697 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

698 ADI, 3E4094, 1754, IAD

699 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p. 177 – 179

700 ADI, 3E4094, 1754, IAD

701 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

les moyens d'avoir des objets d'hygiène intime chez eux. Cela montre également que la plupart des Albinois faisait leurs besoins dehors, ou tout de moins pas dans l'espace de la maison et donc que la salubrité du corps quitte ce lieu.

L'hygiène se retrouve quelque peu par le linge via la lessive. En effet, le linge a pour fonction d'éponger la sueur des corps, de le protéger contre les maladies mais pour qu'il remplisse au mieux ses fonctions, il nécessite un nettoyage fréquent⁷⁰². C'est au lavoir, lieu de causeries, que les femmes exécutent cette tâche quotidienne. Mais lorsque le lavage du linge se fait dans la maison, certains récipients revêtent cette fonction. C'est tout d'abord le cas du cuvier, grande cuve dans laquelle on lave le linge. Les inventaires après décès nous révèlent sa présence dans dix foyers albinois au cours de la période. Nous le retrouvons de 1655 à 1835, ceci montrant que ce récipient est très ancré dans le paysage albinois. En 1721, il est présent dans la cave : « *plus un cuvier de bois châtaignier tenant du linge*⁷⁰³ ». Il est le plus souvent placé dans la cave, la lessive ne se fait donc pas dans la maison. Cela s'explique sûrement par le fait que ces cuiviers sont de taille imposante et qu'il est difficile de rajouter des meubles dans des intérieurs déjà bien remplis. Lorsque les Albinois n'en possèdent pas, les femmes lavent le linge dans des bassines mais également dans des bennes. Nous retrouvons ce cas en 1753, chez Jacques Lochon, « *article 217 : une grande benne pour la lessive*⁷⁰⁴ ». Entre 1655 et 1835, chaque foyer possède au moins un récipient lié à l'hygiène du linge⁷⁰⁵. La propreté se fait donc en premier lieu par le vêtement grâce à la lessive. La quatrième édition du *dictionnaire de l'Académie française*, de 1762, détaille le lavage du linge sous l'Ancien Régime. La lessive ou « lexive » consiste en de :

« *l'eau chaude que l'on verse sur du linge à blanchir, qui est entassé dans un cuvier, et sur lequel on a mis un lit de cendre de bois neuf ou de soude. Le cuvier à lessive est percé d'un trou par lequel l'eau s'écoule. On la recueille, on la remet au feu, et on la reverse sur le linge; ce qui s'appelle couler la lessive*⁷⁰⁶ ».

Nous remarquons la présence de la lessive dans le village grâce au recensement des cordes

702 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p. 176

703 ADI, 3E4058, 25 mai 1721, IAD

704 ADI, 3E4094, 1753, IAD

705 Annexe 37 : *Tableaux sur les différents meubles et objets liés à l'hygiène (1655 – 1835)*

706 Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, quatrième édition*, [en ligne], 1762, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=lessive&submit=>, page consultée le 17 juin 2015

à lessive. Celles-ci sont répertoriées dans le village à partir de 1801⁷⁰⁷ et se retrouvent en 1803⁷⁰⁸ et 1835⁷⁰⁹. Ainsi, au XIX^e siècle, quatre foyers en possèdent. Nous trouvons parmi eux des cultivateurs et une ménagère. Ils ne constituent pas le sommet de la communauté villageoise, ce qui signifie que cet ustensile est répandu dans les milieux plus populaires. Enfin, l'importance du linge et de sa propreté se voit grâce à l'existence de fers à repasser. Nous en découvrons douze à l'Albenc, répartis entre six foyers. Ils sont, en premier lieu, présents dans des intérieurs bourgeois, comme en 1753, chez le marchand Jacques Lochon : « *article 152 : dans le bas du même garde-robe il a encore été trouvé deux fers à repasser*⁷¹⁰ ». Plus tard, cet objet se démocratise et apparaît dans des foyers paysans. Cas que nous retrouvons, par exemple, en 1768 chez Marie Martet : « *une paire de fers à repasser le linge*⁷¹¹ ».

L'hygiène est un geste quotidien qui se diffuse lentement dans le village de l'Albenc entre le XVII^e et le XIX^e siècle. La perception de l'eau tend à changer au cours de la période, ce qui entraîne une croissance des meubles et objets liés à la propreté. Si les éléments de l'hygiène corporelle se retrouvent majoritairement dans les intérieurs fortunés, la salubrité du linge touche, elle, toutes les couches de la société. Ceci montre que le vêtement est un bien précieux qu'il faut entretenir.

II- Les éléments du paraître : l'évolution de l'habillement à l'Albenc à l'époque moderne

Les vêtements à l'époque moderne

Pour la période moderne, nous recensons de nombreuses études sur le costume ou le vêtement populaire dans les villes, principalement celle de Daniel Roche, *La culture des apparences, une histoire du vêtement, XVII^e – XVIII^e siècle*. En revanche, très peu existent sur l'évolution du costume dans les campagnes. De plus, le tissu est un matériau fragile, dont nous ne trouvons que peu de traces en archéologie. Ce sont donc les actes notariés, et principalement les inventaires après décès qui permettent d'aborder cette question. Au cours de la période moderne, nous remarquons une unification des habitudes vestimentaires dans les campagnes même s'il existe toujours une hiérarchie de par la

⁷⁰⁷ ADI, 3E4086, 1801, IAD, n°3

⁷⁰⁸ ADI, 3E4086, 1803, IAD, n°6

⁷⁰⁹ ADI, 3E29346, 27 mars 1835, IAD, n°48 et ADI, 3E29346, 8 juillet 1835, IAD, n°101

⁷¹⁰ ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

⁷¹¹ ADI, 3E4058, 29 février 1768, IAD

quantité et la qualité des vêtements⁷¹². La mode et la diffusion des nouveautés sont toujours bien plus tardives dans le paysage rural puisque c'est le monde de la rareté et du réemploi mais aussi de la stabilité vestimentaire⁷¹³. Cette culture de la transmission du vêtement est bien connue des historiens, car, comme l'explique Daniel Roche, nous la retrouvons dans les différents actes notariés.

Le vêtement a comme première fonction de protéger celui qui le revêt : il représente une protection contre le froid et la pluie. Cependant, il n'a pas uniquement ce rôle ; il est également un vecteur de communication annonçant l'identité des individus : le sexe, l'âge, l'état, la profession ainsi que la position sociale⁷¹⁴. L'habit a aussi un caractère national et régional, le port de costumes traditionnels montre les particularismes d'un espace. Enfin nous constatons une distinction entre les vêtements des citadins et ceux des ruraux. La géographie du costume est donc morcelée, mais qu'en est-il pour le village de l'Albenc ? Sur les vingt inventaires dépouillés⁷¹⁵, quinze d'entre eux décrivent les vêtements présents dans les malles, armoires, coffres et garde-robes. Généralement, les notaires précisent le caractère masculins ou féminins des vêtements. Au cours de la période et plus précisément à partir des années 1750, nous remarquons une augmentation de la valeur de la garde-robe, celle des femmes étant toujours plus variée que celle des hommes. Les vêtements présents dans les inventaires sont en grande partie confectionnés avec les matières premières, les laines sont filées, pour la bonneterie (bas et chaussettes), dans l'espace de la maison, tandis que les linges (chemises, nappes et serviettes) sont tissés à l'atelier du village. Progressivement, la laine est concurrencée par le coton et la soie, le lin, lui, s'impose sur le chanvre.

Même si les modes vestimentaires évoluent peu au cours de l'époque moderne à l'Albenc, nous constatons des différences de richesse par le nombre et la qualité des vêtements. Gabriel Audisio affirme que « *la hiérarchie des richesses vestimentaires correspond à celles des fortunes en meubles, ustensiles ménagers, vaisselle et linge de maison*⁷¹⁶ ». Dans le village, nous pouvons comparer deux garde-robes, l'une datant de 1753⁷¹⁷ chez Jacques Lochon (marchand) et l'autre de 1754 chez le bourgeois Daniel de la

712 ROCHE Daniel, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993, p. 505

713 *Ibid.* p. 506

714 ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p. 210

715 Nous nous concentrons sur vingt et non sur vingt et un car ce dernier est une séparation des biens entre les conjoints

716 AUDISIO Gabriel, *Les Français d'hier*, Op. Cit. p. 88

717 ADI, 3E4094, 1753, IAD

Garde⁷¹⁸. La première comporte treize chemises d'hommes en toile de rite, deux paires de bas, l'une étant de laine et l'autre de coton, une veste de coton blanche et une autre en peau, six coiffes de bonnet d'hommes, une paire de culotte de finette noire, un vieil habit de drap et un chapeau. Notons ici qu'une grande partie de la garde-robe est remplie par des chemises, en revanche le reste de l'habillement est peu nombreux avec un ou deux exemplaires de chaque vêtement. Ceci ne signifie pas que la garde-robe est modeste mais elle ne fait pas partie des plus aisées. La deuxième garde-robe comprend, elle, quinze chemises, dix-huit chemises de nuit, une douzaine et demie de cols, une douzaine de coiffes de nuit, deux paires de bas de soie, deux autres de laine, les deux suivantes en lin et la dernière en coton. Ajoutons quatre paires de chaussettes de fil, trois habits, deux chapeaux dont l'un est brodé d'or, deux perruques ainsi que des paires de souliers avec leurs boucles. La variété des tissus et surtout la présence de la soie ou de broderies en or témoignent ici d'un vestiaire plutôt riche. Chaque pièce est présente en plusieurs exemplaires, ce qui accentue de nouveau cet effet de richesse. Au fil des inventaires, nous retrouvons souvent la mention « *hors de service* » ou « *plus que mi usé* », par exemple, en 1779, chez Pierre Grelet et Marie Mayoussier : « *article 13 : une coiffe toile mêlée, deux chemises de femme et un fichu de soie, le tout absolument hors de service*⁷¹⁹ ». Les pièces sont portées en permanence, sont peu nombreuses, et très peu lavées.

Dans *l'Art du tailleur*, publié en 1769, Garsault nous dit : « *De la nécessité de se couvrir on est parvenu à la grâce du vêtement sous des formes différentes, à la distinction des peuples, et parmi chacun à celle des différents états et conditions, ce qui lui a donné lieu à la parure et à la magnificence*⁷²⁰ ». Le vêtement exprime une appartenance à un groupe social ou à un sexe, mais certaines pièces restent communes aux hommes et aux femmes. Parmi elles se trouve le manteau. Son unique fonction est la protection contre la pluie et le froid. Dans le village, il n'est cité qu'une fois, en 1655⁷²¹, preuve qu'il est peu répandu et n'est pas une pièce incontournable des garde-robes de l'Ancien Régime. À l'Albenc, nous retrouvons la présence de chaussures dans douze inventaires sur quinze. Ceux-ci datent majoritairement des XVIII^e et XIX^e siècles, période du déclin de la locomotion nu-pied. Dans l'unique inventaire du XVII^e siècle notifiant des vêtements⁷²² (en

⁷¹⁸ ADI, 3E4094, 1754, IAD

⁷¹⁹ ADI, 3E4085, 1779, IAD, n°2

⁷²⁰ ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales*, Op. Cit. p. 213

⁷²¹ ADI, 3E33755, 1655, IAD

⁷²² *Ibid.*

1655 chez Abel Buisson) nous constatons une absence totale de chaussure ; ici, les paysans n'avaient sûrement pas les moyens de s'en procurer. Les inventaires albinois citent, d'autre part, une paire de bottes chez dame Héloïse en 1809⁷²³, une paire de patins ou galoches en 1779⁷²⁴ (« *sorte de soulier fort haut, aussi élevé par devant que par derrière, que les femmes portaient autrefois*⁷²⁵ »), et plusieurs paires de souliers. Ces derniers peuvent être agrémentés de boucles, c'est par exemple le cas en 1754 chez Daniel de la Garde : « *article 55 : deux paires de souliers et une paire de boucles d'acier estimées quatre livres dix sols*⁷²⁶ ». Certaines pièces caractérisent et différencient les deux sexes. Nous parlons toujours des adultes puisque l'une des grandes lacunes des inventaires est de ne jamais décrire les vêtements d'enfants. Ouvrons alors la porte des garde-robes masculines albinoises pour découvrir leur évolution du XVII^e au XIX^e siècle.

L'habillement masculin : des tenues sombres

A l'époque moderne, la base de l'habillement masculin est la chemise. Celle-ci se porte à même la peau, et se rentre dans les braies ou chausses. Dans nos inventaires après décès, nous en retrouvons au total cent soixante-douze⁷²⁷ ; elle est donc le vêtement prédominant des garde-robes. Sur quatorze actes répertoriant des vêtements masculins, la chemise est présente dans treize d'entre eux. Pour la majeure partie, les notaires ont omis de préciser la nature des tissus. Nous ne savons seulement qu'en 1753, le sieur Jacques Lochon possédait douze chemises en toile rite⁷²⁸. Quoi qu'il en soit, la chemise constitue la pièce phare de l'habillement masculin à l'Albenc à l'époque moderne. Les culottes sont, elles, au nombre de quinze, ce qui signifie qu'elles sont soit absentes des actes notariés, soit présentes en très faible quantité. Leur nombre varie de zéro à quatre par foyer⁷²⁹. Le fait qu'il y en ait peu montre qu'elles sont portées quotidiennement, elles sont donc souvent en mauvais état. Nous pouvons, de nouveau, nous appuyer sur l'inventaire de la maison du sieur Lochon puisqu'il possède quatre paires de culottes, toutes en très mauvais état. Nous retrouvons les mentions « *mi usée* », « *en mauvais état* » et « *hors de service* ». Ainsi, la

⁷²³ ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

⁷²⁴ ADI, 3E4085, 1779, IAD, n°2

⁷²⁵ Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française, première édition*, [en ligne], 1694, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=galoche&submit=>, page consultée le 17 juin 2015

⁷²⁶ ADI, 3E4094, 1754, IAD

⁷²⁷ Annexe 38 : *Graphique sur les vêtements masculins des Albinois*

⁷²⁸ ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

⁷²⁹ Annexe 38, *Op. Cit.*

culotte représente le vêtement que l'on conserve longtemps, qu'on rapièce et qui n'est pas prioritaire à la dépense. À l'extrême fin de la période étudiée, elle est remplacée par le pantalon à l'Albenc. En effet, on en compte trois dans un foyer en 1835⁷³⁰ et deux, trois ans plus tard⁷³¹. Ceux-ci sont en drap ou en serge, sortes d'étoffes de laine. En 1838, le notaire précise la couleur des pantalons (ils sont bleu) ; signe que la couleur pénètre doucement dans les garde-robes masculines. Avant le XIX^e siècle, les sous-vêtements sont totalement inexistantes. A l'Albenc, la première et unique mention de cette pièce est en 1801 : « *des caleçons de toile*⁷³² ». Le fait d'en trouver dans un seul inventaire ne veut pas dire que feu Joseph Gontier est le seul à en porter, mais cela témoigne tout de même de la faible proportion des sous-vêtements dans le paysage albinois. La veste est, elle, présente par seize fois dans les armoires des albinois, souvent faite de drap, de ratine, sorte de laine, de coton, d'étamine, tissu en crin, soie ou fil, ou de peau. La tenue est complétée par le couvre-chef, car à cette époque il est de rigueur de porter un couvre-chef à l'extérieur et à l'intérieur du foyer. Dans l'espace familial, les hommes portent des bonnets, c'est le cas de sieur Lochon qui en 1753 possède « *six coiffes de bonnet d'hommes mi usées*⁷³³ ». Les hommes les plus fortunés peuvent également se couvrir d'un chapeau ; on le constate par exemple en 1754, chez Daniel de la Garde : « *article 52 : deux chapeaux, un hors de service et l'autre brodé en or plus que mi usé, estimés quatre livres dix sols*⁷³⁴ ». Les garde-robes masculines des ruraux sont donc assez simples : le travail aux champs nécessite des tenues pratiques et solides, même si quelques exceptions témoignent d'un niveau de fortune plus important.

Le XVIII^e siècle est celui du triomphe de l'habit à la française pour les hommes, c'est-à-dire une tenue constituée de trois pièces : la veste, le gilet et la culotte⁷³⁵. Nous en notons un certain nombre dans les inventaires dépouillés. Les quinze recensés sont répartis dans neuf foyers. Les différents habits sont en grande majorité fait de drap, d'autres étant fabriqués en ratine, étamine et en indienne, qui est une étoffe de coton peinte. Ainsi, en 1809, feu Dame Héloïse, veuve de François Buisson possédait « *un habit d'homme en indienne fond blanc*⁷³⁶ ». La richesse et le statut social d'un habitant ne se manifeste pas

730 ADI, 3E29346, 27 mars 1835, IAD, n°48

731 ADI, 3E29349, 16 juin 1838, IAD, n°901

732 ADI, 3E4086, 1801, IAD, n°3

733 ADI, 3E4094, 26 septembre 1753, IAD

734 ADI, 3E4094, février 1754, IAD

735 GARNOT Benoît, *Les campagnes en France, Op. Cit.* p. 132

736 ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

uniquement par la qualité ou la quantité des vêtements, mais également par la présence de certains objets ou signes distinctifs. En 1754, chez Daniel de la Garde, nous retrouvons la présence de « deux perruques » mais surtout celle d'une « épée d'argent avec son ceinturon ». Cette arme est un privilège nobiliaire⁷³⁷, témoignant donc d'un certain rang dans la société, mais nous la retrouvons ici chez un bourgeois. Nous pouvons ainsi dresser l'hypothèse que Daniel de la Garde essayait de devenir noble ou tout du moins qu'il accumulait des éléments de la noblesse pour valoriser sa place dans la société.

A l'Albenc, les tissus dans les garde-robes masculines sont donc très peu diversifiés, et les couleurs suivent la même tendance. Du XVII^e au XIX^e siècle, les garde-robes masculines sont peu variées et restent très sombres. Les couleurs apparaissent seulement dans les foyers les plus aisés ou pendant les jours de fête⁷³⁸. De plus, les notaires ne précisent pas systématiquement la couleur des vêtements mentionnés. Dans la totalité des inventaires dépouillés, 83% des mentions de vêtements ne possèdent pas l'information « couleur ». Les 17% restants sont dominés par le noir, le brun, le blanc et le gris. A partir du XIX^e siècle, nous retrouvons la mention de bleu dans quelques actes, par exemple une « culotte ratine bleu » en 1804⁷³⁹, ou une « veste en drap bleu » en 1835⁷⁴⁰. Les autres couleurs, le rouge et le vert, ainsi que les motifs sont eux totalement absents des garde-robes masculines à l'Albenc au cours de la période étudiée. En revanche, les tenues féminines sont, quant à elles, beaucoup plus variées et colorées.

L'habillement féminin : une évolution vers les motifs et la couleur

Le premier élément de la tenue féminine est la chemise, qui se porte, comme pour les hommes, au contact de la peau. Généralement en toile, à l'Albenc, elle représente 51% des vêtements mentionnés dans les inventaires⁷⁴¹. Elle est la base de l'habillement féminin et est accompagnée de la jupe, qui est une sous-cotte de toile ou de laine formant les compléments de la chemise. Tout comme cette dernière, le jupon est présent dans tous les inventaires mentionnant des vêtements féminins⁷⁴². Le graphique sur la part des tissus des jupes⁷⁴³ montre qu'il en existe une grande variété. Nous trouvons ce vêtement en soie,

⁷³⁷ PARDAILHE-GALABRUN Annick, *Op. Cit.* p. 132

⁷³⁸ AUDISIO Gabriel, *Les français d'hier*, *Op. Cit.*, p. 90

⁷³⁹ ADI, 3E4086, 1804, IAD, n°11

⁷⁴⁰ ADI, 3E29346, 27 mars 1835, IAD, n°48

⁷⁴¹ Annexe 39 : *Graphique sur la présence des différents vêtements féminins des Albinoises (1768 – 1813)*

⁷⁴² *Ibid.*

⁷⁴³ Annexe 40 : *Graphique sur les différents tissus présents sur les jupes des Albinoises (1768 – 1813)*

serge, étamine, coton, toile ou filoselle (grosse soie ou fleuret). Mais c'est finalement l'indienne qui s'impose et qui triomphe au cours de la période. Cette toile peinte se propage dès le XVIII^e siècle, mais sa mention sur les jupes des Albinoises date seulement de 1809⁷⁴⁴. Cela ne signifie pourtant pas qu'il n'en existe pas avant dans le village, mais sa progression se fait en premier lieu dans les villes. Le corset se trouve dans 80% des inventaires trouvés et est au nombre de vingt-trois pour la période. Sa première mention dans le village date de 1779⁷⁴⁵, en 1805⁷⁴⁶, deux corsets apparaissent dans l'inventaire, quatre ans plus tard, chez dame Héloïse⁷⁴⁷, nous en comptons huit, pour enfin en chiffrer douze en 1813⁷⁴⁸. Notons que nous n'avons la présence de vêtements féminins que dans cinq inventaires, et celle de corsets dans quatre. Même si cela ne reflète pas une tendance profonde dans le village, ils sont tout de même présents, et ne pas les mentionner serait un oubli considérable dans la tenue féminine. Ces corsets peuvent être fabriqués en différentes matières, à l'Albenc nous en dénombrons huit sortes : deux sont d'étamine, un en filoselle, un en soie, deux en coton, un en toile, un autre en basin⁷⁴⁹, un en coton et mousseline et les quatorze autres sont faits d'indiennes⁷⁵⁰. Tout comme pour la jupe, ce dernier tissu triomphe indéniablement sur tous les autres dans le corset. La mode des indiennes est donc bel et bien lancée. Enfin, le tablier ou devantier complète l'habillement féminin. Dans le village, nous en huit : trois en 1809⁷⁵¹ et cinq en 1813⁷⁵². Là encore la plus grande majorité est en indienne mais l'un est tout de même fait de taffetas⁷⁵³, c'est-à-dire de soie. Nous pouvons tout de même nous faire la remarque de son absence dans les inventaires albinois du XVIII^e siècle. Mais les oublis des notaires sont fréquents et la tenue féminine sous l'Ancien Régime comprend le tablier. Celle-ci est, enfin, parachevée par la coiffe, généralement faite de toile blanche, plus rarement de coton ou de taffetas. A l'Albenc, les notaires ne mentionnent qu'une seule fois la matière des coiffes en 1779 : « *article 13 : une coiffe toile mêlée*⁷⁵⁴ ». Les faibles renseignements sur le tissu des couvre-chefs féminins ne nous

744 ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

745 ADI, 3E4085, 1779, IAD, n°2

746 ADI, 3E4086, 1805, IAD, n°15

747 ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

748 Annexe 39, *Op. Cit.*

749 « *Étoffe de fil semblable à de la futaine, mais plus fine et plus forte* » - Académie française, *Dictionnaire de l'Académie Française, première édition*, [en ligne], 1694, <http://artflx.uchicago.edu/cgi-bin/dicos/pubdico1look.pl?strippedhw=basin&submit=>, page consultée le 17 juin 2015

750 Annexe 41 : *Graphique sur les différents tissus présents sur les corsets à l'Albenc (1768 – 1813)*

751 ADI, 3E4093, 1809, IAD, n°418

752 ADI, 3E4084, 12 juin 1813, IAD

753 ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

754 ADI, 3E4085, 1779, IAD, n°2

permettent ainsi pas de faire une généralité sur le village de l'Albenc.

Voici donc la base de l'habillement féminin sous l'Ancien Régime. Mais quelques spécialités surgissent dans ces garde-robes. En premier lieu il y a la robe. Sur les cinq inventaires décrivant des vêtements féminins, seul celui de 1809 chez dame Héloïse signale des robes. Ces dernières sont au nombre de cinq. Dans cette demeure plutôt cossue du début du XIX^e siècle, il est décrit « *une robe d'indienne fond brun et à fleurs, doublée de taffetas vert* », également deux autres robes, également en indienne, une autre en soie rayée et la dernière en mousseline⁷⁵⁵. La robe reste donc tout de même rare dans le village de l'Albenc et se trouve en premier lieu dans des intérieurs aisés. Toujours, chez dame Héloïse, nous retrouvons trois mantilles : « *une mantille en mousseline [...] une autre mantille toile garnie en mousseline [...] une mantille en taffetas noir garni de dentelles*⁷⁵⁶ ». Ce vêtement est, d'après la cinquième édition du *dictionnaire de l'Académie française*, un « *petit manteau qui servoit autrefois à l'habillement des femmes* ». Le fait que nous en trouvons uniquement dans ce foyer, ainsi que les matières nobles utilisées sur deux d'entre elles, montrent que cette pièce est réservée à une certaine élite sociale. Enfin, le fichu surgit dans certains intérieurs. Cette « *sorte de mouchoir que les femmes mettent autour du cou* » est présente à l'Albenc dans trois inventaires après décès : en 1779⁷⁵⁷, 1809⁷⁵⁸ et 1813⁷⁵⁹. Ces fichus sont souvent confectionnés avec des tissus nobles : il y en a en soie, en mousseline, en toile peinte et en indienne. Les garde-robes féminines albinoises sont ainsi plus variées que celles des hommes de par les pièces qu'elles renferment mais également les tissus, qui sont habituellement plus rares sur les vêtements masculins que féminins. Cette différence s'accroît encore davantage au niveau des couleurs. Le début du XVIII^e siècle est marqué par la prédominance des teintes de gris, de noir et de brun. Et même si les garde-robes des femmes sont toujours plus colorées que celles des hommes, les couleurs sombres restent prépondérantes tout au long de la période. Tout comme dans la partie précédente, les notaires ne précisent que très rarement la couleur des vêtements pour les femmes, environ 25% des cas⁷⁶⁰. Ce pourcentage est divisé en couleurs sombres ou neutres : blanc, noir et gris / souris, et en couleurs vives. Celles-ci s'installent très progressivement dans les garde-robes albinoises, plutôt au début du XIX^e siècle. Le vert

⁷⁵⁵ ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

⁷⁵⁶ *Ibid.*

⁷⁵⁷ ADI, 3E4085, 1779, IAD, n°2

⁷⁵⁸ ADI, 3E4082, 1809, IAD, n°418

⁷⁵⁹ ADI, 3E4084, 1813, IAD, n°257

⁷⁶⁰ Annexe 42 : *Graphique sur la part des couleurs dans l'habillement féminin à l'Albenc (1768 – 1813)*

prédomine ici et est complété par le rouge. Les motifs (fleurs et rayures) font également leur entrée. Ils se retrouvent dans en 1809, chez dame Héloïse : « *une jupe d'indienne piquée fond brun à rayures rouges*⁷⁶¹ ». Ainsi, à partir du XVIII^e siècle, Pierre Delsalle constate que se produit un « *mouvement de bariolage et de coloration*⁷⁶² ».

L'habillement rural et particulièrement celui des Albinois et Albinoises a donc peu évolué entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Le manque d'actes notariés ne nous permet pas, en outre, de dresser une vue complète des tendances vestimentaires du village ; mais d'apporter seulement quelques précisions sur ce sujet. L'hygiène se développe, elle aussi, de manière lente dans le village. Elle commence tout d'abord par les vêtements et se poursuit progressivement par le corps. Les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles sont donc marqués par des évolutions mais se faisant graduellement.

761 ADI, 3E4082, 14 juillet 1809, IAD, n°418

762 DELSALLE Pierre, *Op. Cit.* p. 117

Les gestes de la vie quotidienne des Albinois ont été entrevus à travers l'étude des inventaires après décès. Les habitudes des villageois tendent à évoluer entre les XVII^e et XIX^e siècles. Ceci se perçoit à travers le coucher : les lits se dotent de couvertures plus chaudes et deviennent plus confortables. Des rideaux viennent protéger l'intimité du couple dans le cas où le lit se trouve dans la cuisine. Nous découvrons également cette évolution dans la préparation et la prise des repas. À table, l'individu gagne du terrain : les couverts et les assiettes s'individualisent, et la chaise remplace progressivement le banc. L'acte de ranger évolue également. Si au XVII^e siècle, l'entassement dans des coffres est quotidien, à partir des années 1750, armoires, commodes et garde-robes s'installent dans les foyers ; une classification se met donc en place.

Tous ces gestes de la vie quotidienne se font dans un cadre précis : la maison, dont l'ambiance est rehaussée grâce aux rideaux, tapisseries, tapis et bibelots. Ce fait reste tout de même très minoritaire dans le village : pratiquement seuls les foyers les plus aisés renferment ces éléments de décoration. Culture et religion s'entrevoient également dans l'intérieur du foyer mais par petites touches. Livres et instruments de musique se découvrent uniquement dans des intérieurs bourgeois. Paysans et artisans en détiennent très peu.

Enfin, l'hygiène tient également une toute petite place dans le foyer. Peu d'objets liés à la salubrité du corps et des vêtements apparaissent chez les Albinois des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Il n'y a donc peu de changements en terme d'hygiène dans le village de l'Albenc. En revanche, nous en constatons dans les habits. Les garde-robes albinoises se diversifient peu et peu et couleurs et motifs s'exposent sur des tissus plus nobles.

Conclusion

Que ce soit collectivement ou individuellement, la vie quotidienne albinoise a subi quelques modifications entre les XVII^e et XIX^e siècles.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le village de l'Albenc forme un petit bourg central entouré de quelques hameaux. Une double mécanique de morphologie de l'habitat se dessine alors. Premièrement, nous découvrons un groupement d'habitations fondant un bourg le long de la route reliant Saint-Marcellin et Tullins. Cet alignement autour d'un axe de communication est une dynamique spatiale habituelle de l'époque moderne. Les hameaux suivent également cette tendance mais à plus petite échelle. En effet, une dizaine de maisons se regroupent entre elles à Caminière, Riquetière et Bivan, ce qui permet à leurs habitants de mener une petite vie de village et de bénéficier des avantages de la communauté. Mais le paysage albinois révèle tout de même un habitat dispersé dans la plaine. En effet, quelques fermes isolées sont à signaler entre le bourg et l'Isère. De plus, l'habitat a tendance à descendre de la montagne vers les plaines, avec une croissance démographique des villages situés dans les vallées au siècle des Lumières. Ce phénomène se poursuit au début du XIX^e siècle et est accompagné d'une période d'intenses constructions. Le village de l'Albenc s'agrandit considérablement. Il passe de cent-cinquante en 1701 à plus de trois cents feux en 1838. Outre la croissance démographique, l'annexion du hameau de Chapuisière en 1826 explique ce phénomène d'amplification. A cette période, le bourg central est plus grand et l'alignement, déjà présent en 1701, se poursuit. Les maisons se logent donc le long de la Grand rue et des petites ruelles parallèles. Ces dernières convergent vers l'église, point central et véritable repère des Albinois. Outre le bourg, le nombre de hameaux a augmenté, passant de trois à cinq. Ceux-ci forment donc de nouveau un habitat regroupé au sein duquel une vie villageoise à petite échelle a lieu. La situation en plaine reflète la tendance de 1701 : quelques fermes isolées apparaissent dans un paysage composé de champs, de prés, de forêts, de noyers et de vignes. Le village de l'Albenc s'agrandit donc au cours de la période mais sa morphologie même ne change pas réellement. La vie quotidienne des Albinois s'articule donc autour de points de repère, parmi lesquels le four, le moulin, le puits, l'église mais également la demeure du châtelain. Ses aménagements connaissent, en outre, des modifications

importantes au XVII^e siècle. Le seigneur Jean du Vache, homme très pieux, décide de construire une chapelle, un couvent et un monastère au dessous de son château, signe que la dévotion à la religion catholique, mais aussi réformée⁷⁶³, est très présente à l'époque moderne. La vie des Albinois est donc rythmée par leurs croyances puisqu'une vie bien menée permet l'accès au paradis. Mais elle est également cadencée par les charges seigneuriales. Les corvées et les banalités font parties des tâches courantes à effectuer. Le paiement de ces dernières permet l'utilisation des éléments dits « banaux » dont le four tient une grande place. Le fait qu'il soit commun montre que les maisons albinoises tardent à se pourvoir d'aménagements individuels coûteux. En 1838, le grand four banal de l'Albenc est toujours présent, signe de la lente modernité des intérieurs. Si les édifices albinois évoluent au cours de la période moderne, le château, demeure du seigneur connaît lui aussi des transformations. En effet, il s'agrandit au XVII^e siècle et est le lieu de petits travaux tels que la réparation de la toiture. Mais ce symbole de pouvoir ne connaît pas de transformation phénoménale. L'habitat sous l'Ancien Régime évolue par petites retouches sur un temps assez long. Ce constat est général à l'ensemble du village et ne concerne pas uniquement le domaine seigneurial.

Les maisons de l'Albenc à l'époque moderne se transforment progressivement, les travaux, effectués par les maçons et les charpentiers n'entraînent pas une métamorphose complète du village. En effet, les Albinois ciblent les priorités dans la modernisation des maisons. Ainsi, certains troquent les sols de terre battue contre du carrelage, d'autres échangent la chaume de leurs couverts contre des tuiles ou des pierres. Les murs deviennent également plus solides et les encadrements des portes et des fenêtres sont faits en molasse. Les matériaux sont choisis pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la situation géographique du village c'est-à-dire sa proximité avec le Vercors (lieux d'extraction des pierres calcaires mais également des forêts remplies d'essences diverses) explique la domination de la molasse sur les autres types de pierres. Par ailleurs, les techniques des artisans, le souhait des bailleurs mais également le coût de l'ouvrage (reflet d'une situation économique) sont d'autres facteurs influant sur le choix des matériaux et donc sur les constructions albinoises. Malheureusement, le nombre restreint de baux à prix-faits, ainsi que le manque de détails dans les sources possédées, contraint cette étude à ne pas généraliser ces découvertes à l'ensemble du village. En effet, une quarantaine de baux sur

⁷⁶³ Un temple est présent dans le village, situé dans la Grand rue, non loin de l'église.

trois siècles reste une quantité très faible. Ainsi, le bilan général est difficile à dresser et doit se faire dans la nuance. D'autre part, des désirs de confort apparaissent au cours du XVII^e siècle et se développent fortement au XVIII^e siècle. Le besoin de chaleur entraîne les artisans à construire des ouvrages de plus en plus isolants. Les pièces se cloisonnent progressivement, ce qui permet de les chauffer plus vite. La cheminée, dont la cuisine est la salle principale, colonise les chambres puis les salons chez les plus aisés aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cette spécialisation des espaces est due à un désir d'individualisation de la part des gens de l'époque. Les maisons albinoises passent donc de la pièce unique, dans laquelle on cuisine, on dort et on travaille à des intérieurs composés de deux, trois voire huit ou dix salles, dont chacune a une fonction précise. Les gestes du quotidien sont alors cloisonnés et un nouveau rythme de vie commence alors. Ces espaces plus restreints sont également mieux éclairés. Si les fenêtres ont du mal à s'agrandir, les moyens d'éclairage sont développent et se multiplient. Un net confort gagne alors du terrain dans les foyers albinois entre les XVII^e et XIX^e siècles. Cette transformation de l'habitat et des conditions de vie reflètent également la vie agricole et artisanale du village. En effet, toutes ces transformations sont pensées pour répondre à des exigences liées au travail des champs. De ce point de vue, l'Albenc s'ancre totalement dans le monde rural français. La culture du blé et de la vigne domine les plaines albinoises. Ces deux denrées constituent la base de l'alimentation de l'époque, qui reste peu variée tout au long de la période. Une économie d'auto-suffisance demeure d'actualité entre les XVII^e et XIX^e siècles. La grande majorité des Albinois possède sa parcelle de terre qu'il cultive pour sa consommation personnelle. Ainsi, même s'il exerce une autre activité, le campagnard de l'époque moderne est-il souvent un paysan. Celui-ci peut avoir une occupation complémentaire pour améliorer ses conditions de vie et occuper les longs mois d'hiver. L'artisanat reste le premier choix. À l'Albenc, le textile. S'ajoutent également les métiers du bâtiment (charpentiers, menuisiers, tuiliers, maçons ...), les métiers pour l'entretien des moyens de transport et des animaux de trait (maréchaux-ferrants et charrons), les métiers de bouche (bouchers et boulangers) ou ceux concernant la transformation de la matière première agricole en produits finis (bourreliers, tonneliers et cordiers). Nous découvrons ainsi un véritable monde artisanal dans l'Albenc, qui dynamise le village et permet également une amélioration des conditions de vie de ses habitants.

Ceci se perçoit à l'intérieur même de la maison, lorsque nous rentrons dans l'intimité des familles. Tous les objets renfermés dans le foyer témoignent des gestes exécutés pendant des siècles et donc de la vie de ses occupants. Les intérieurs albinois sont tous composés de meubles indispensables : un lit, une table, quelques sièges (bancs ou chaises), un coffre ; et d'objets essentiels : des ustensiles de cuisine (crémaillère, chaudrons, marmites, poêles ...), des outils utiles à la prise de repas (cuillères, assiettes, fourchettes ...) ainsi que du linge. Les couverts se répandent progressivement dans la société albinoise. Au XVII^e et au début du XVIII^e siècle, ils sont communs à toute la famille ou sont inexistants. Mais à partir de la seconde moitié du siècle des Lumières, ils deviennent individuels. Une prise de conscience de l'individu se fait alors sentir dans la société. L'association de tous ces outils reflètent donc un mode de vie, un niveau de richesse. Lorsque les meubles apparaissent en nombre, les intérieurs sont donc plus riches ; tandis que les maisons vides montrent, elles, la pauvreté de la famille. Au fil de la période, nous constatons une amélioration du style de vie des Albinois. Cela se perçoit à travers les objets décoratifs. Si aux XVII^e et XVIII^e siècles, nous retrouvons ces éléments uniquement dans les foyers les plus riches du village, au XIX^e siècle, ils tendent à se démocratiser. Les tapisseries ornent donc les murs, tout d'abord dans un souci de maintien de chaleur, puis dans un souci de décoration du foyer et d'ambiance. Quelques bibelots sont posés sur les tablettes et les cheminées et viennent compléter cet ornement. Les miroirs achèvent ce processus de décoration. Celui-ci commence tout juste dans la première moitié du XIX^e siècle et s'entrevoit uniquement dans quelques maisons albinoises, mais va se poursuivre tout au long du XIX^e siècle. C'est enfin, l'étude des tenues vestimentaires qui achève le tour d'horizon de la vie quotidienne albinoise. La mode du village au XVII^e et au début du XVIII^e siècle se voit à travers des tenues en coton, sombres et peu nombreuses. Les intérieurs bourgeois renferment, eux, dans les coffres et les armoires quelques tentures colorées, faites dans des tissus plus nobles (soie, indienne, ...). Puis à la fin du XVIII^e siècle, la couleur gagne du terrain chez les plus riches paysans mais ce fait reste très minoritaire. Jusqu'à la fin de la période, les vêtements ruraux conservent les caractéristiques des habits du XVII^e siècle. Le manque d'inventaires après décès sur toute la période ne permet pas de dresser un véritable bilan général. En effet, la vingtaine d'inventaires trouvée sur le dépouillement de plus de cent-cinquante registres notariés, pose problème pour la création de véritable statistique. Cette étude permet donc d'approfondir

les connaissances de la vie quotidienne dans certaines maisons de l'Albenc, qui peuvent refléter une tendance suivant les classes sociales présentes, mais une généralisation n'est envisageable que sous la forme d'hypothèses.

En 1838, le village de l'Albenc est donc un petit bourg prospère, entouré de quelques hameaux assez autonomes. Le niveau de vie a considérablement augmenté durant toute la période et va continuer par la suite. Il serait, par ailleurs, très intéressant d'étudier la situation du village au cours du XIX^e siècle mais également au début du XX^e siècle. Cela permettrait de confirmer cette tendance, repérée par cette étude. D'autre part, connaître la situation du village au XVI^e siècle pourrait également être captivant et pourrait permettre de voir si des évolutions ont lieu lors de cette période de troubles. Enfin, tous ces travaux à venir ajouteraient de nombreuses connaissances très utiles pour comprendre la vie au village qu'ont menée de nombreux Albinois.

Sources
et
Bibliographie

Sources

Les actes en gras sont ceux dans lesquels se sont trouvés des actes relatifs à notre étude (baux à prix-faits, inventaires après décès et procédures de description des biens).

Série 3E : État civil, notaires

Sous-série 3E : Minutes notariales

XVII^e siècle

- 3E33741 → 14 janvier – 9 décembre 1635
- **3E33742 → 16 janvier – 31 décembre 1635 : un bail à prix-fait**
- **3E33743 → 12 avril – 30 décembre 1636 : trois baux à prix-fait**
- **3E33744 → 9 janvier – 30 novembre 1636 : un bail à prix-fait**
- 3E33745 → 1er janvier – 20 décembre 1637
- **3E33746 → 3 janvier – 31 décembre 1638 : un bail à prix-fait**
- 3E33747 → 20 janvier – 15 décembre 1639
- **3E33748 → 6 janvier – 22 avril 1640 : un bail à prix-fait**
- 3E33749 → 23 janvier – 25 décembre 1640
- 3E33750 → 16 janvier – 28 décembre 1641
- 3E33751 → 6 janvier – 5 décembre 1642
- 3E33752 → 4 octobre – 21 décembre 1653
- 3E33753 → 4 janvier – 23 mai 1654
- 3E33754 → 21 janvier – 30 décembre 1654
- **3E33755 → 5 janvier – 26 février 1655 : un inventaire après décès**
- 3E33756 → 21 janvier – 31 décembre 1655
- 3E33757 → 2 janvier 1656 – 14 mai 1656
- 3E33758 → 7 février – 29 décembre 1656
- 3E33759 → 2 janvier – 1er juillet 1657
- 3E33760 → 15 mai – 31 décembre 1657
- 3E33761 → 1er janvier – 11 février 1658
- 3E33762 → 12 février – 1er avril 1658
- 3E33763 → 2 avril – 3 juin 1658
- 3E33764 → 10 juin 1658 – 18 août 1658
- **3E33765 → 18 août 1658 – 30 novembre 1658 : deux baux à prix-fait**
- 3E33766 → 1er décembre 1658 – 31 décembre 1658
- 3E33767 → 2 janvier 1659 – 31 décembre 1659
- 3E33768 → 1er janvier 1660 – 28 décembre 1660
- **3E33769 → 3 janvier 1661 – 6 mars 1661 : un bail à prix-fait**
- 3E33770 → 7 mars 1661 – 26 avril 1661
- **3E33771 → 27 avril 1661 – 21 juin 1661 : deux baux à prix-fait**
- **3E33772 → 22 juin 1661 – 23 octobre 1661 : deux baux à prix-fait**
- 3E33773 → 26 octobre 1661 – 30 décembre 1661

- **3E33774** → **1er janvier 1662 – 19 mars 1662 : deux baux à prix-fait**
- **3E33775** → **19 mars 1662 – 2 juillet 1662 : un bail à prix-fait**
- 3E33776 → 2 juillet 1662 – 26 novembre 1662
- 3E33777 → 29 novembre 1662 – 28 décembre 1662
- **3E33778** → **1er janvier 1663 – 31 décembre 1663 : deux baux à prix-fait**
- 3E33779 → 1er janvier 1664 – décembre 1664
- **3E33780** → **3 janvier 1665 – décembre 1665 : un bail à prix-fait**
- 3E33781 → 1666 – 1677 (répertoire)
- 3E33782 → 24 février – 30 novembre 1666
- 3E33783 → 2 mars – 20 décembre 1666
- 3E33784 → 4 janvier – 28 décembre 1667
- 3E33785 → 16 août – 1er septembre 1667
- **3E33786** → **23 janvier – 31 décembre 1668 : un bail à prix-fait**
- 3E33787 → 31 janvier – 14 décembre 1668
- 3E33712 → 3 juin 1667 – 26 juillet 1670
- 3E33788 → 12 février – 1er décembre 1669
- 3E33789 → 30 janvier 1669 – 23 septembre 1669
- 3E33790 → 9 janvier 1670 – 19 décembre 1670
- 3E33791 → 29 janvier 1670 – 22 octobre 1670
- 3E33792 → 24 janvier 1671 – 4 novembre 1671
- 3E33793 → 6 juillet 1671 – 29 novembre 1671
- 3E33794 → 4 janvier 1672 – 21 novembre 1672
- 3E33795 → 23 janvier 1672 – 27 décembre 1672
- 3E33711 → 8 novembre 1672 – 4 août 1673
- 3E33796 → 7 janvier 1673 – 22 février 1674
- 3E33710 → 21 octobre 1673 – 18 janvier 1676
- 3E33797 → 26 février – 27 décembre 1674
- **3E33798** → **25 février 1675 – 2 janvier 1676 : un inventaire après décès**
- 3E33799 → 2 janvier 1676 – 2 mars 1677
- 3E33800 → 1677 – 1684 (seulement des noms de personnes → aucun acte)
- 3E33801 → 5 janvier 1677 – 21 novembre 1677
- 3E33802 → 11 janvier 1678 – 27 décembre 1678
- 3E33803 → 30 décembre 1678 – 31 décembre 1679
- **3E31054** → **1679 : un bail à prix-fait**
- 3E33804 → 10 janvier 1680 – 3 janvier 1681
- 3E33805 → 30 janvier 1681 – 1er janvier 1682
- 3E33709 → 2 janvier – 22 mars 1682
- 3E33806 → 2 janvier 1682 – 20 décembre 1682
- 3E33807 → 22 décembre 1682 – 21 janvier 1684
- 3E33808 → 29 janvier 1684 – 31 décembre 1684
- 3E33809 → 1685
- 3E33810 → 1er janvier 1686 – 22 juin 1687
- 3E33811 → 23 juin 1687 – 23 mai 1688
- 3E33812 → 5 juin 1688 – 3 décembre 1689

- **3E33813 → 11 janvier 1689 – 6 juin 1690 : un bail à prix-fait**
- 3E33814 → 29 juin 1690 – 21 janvier 1692
- 3E33815 → 5 janvier 1692 – 1er janvier 1693
- 3E33816 → 24 janvier 1693 – 6 décembre 1693
- 3E33817 → 20 décembre 1693 – 26 juin 1694
- 3E33818 → 1er janvier 1693 – 20 juillet 1694
- 3E33819 → 6 mai 1694 – 21 mai 1695
- 3E33820 → 24 mai 1695 – 30 décembre 1695
- 3E33821 → 5 janvier 1696 – 13 novembre 1696
- 3E33822 → 10 décembre 1696 – 29 septembre 1697
- 3E33823 → 13 octobre 1697 – 15 décembre 1698
- 3E33824 → 20 septembre 1697 – 29 septembre 1699

XVIII^e siècle

- 3E33825 → 19 janvier 1699 – 13 mai 1700
- 3E33826 → 20 avril 1701 – 2 décembre 1703
- 3E33827 → 17 décembre 1703 – 4 janvier 1705
- 3E33828 → 13 janvier 1705 – 24 décembre 1706
- 3E33829 → 10 février 1707 – 28 novembre 1708
- 3E33830 → 19 février 1708 – 10 janvier 1710
- 3E33831 → 1er février 1710 – 25 juin 1712
- **3E33832 → 4 janvier 1712 – 30 avril 1713 : un bail à prix-fait**
- 3E33833 → 19 avril 1713 – 31 décembre 1714
- 3E33834 → 6 janvier 1715 – 30 janvier 1718
- 3E33835 → 27 février 1718 – 17 avril 1721
- **3E4055 → 1712 – 1722 : trois baux à prix-fait**
- **3E4056 → 1723 – 1728 : deux baux à prix-fait**
- **3E4057 → 1729 – 1738 : deux baux à prix-fait**
- **3E4058 → 1712 – 1733 : trois inventaires après décès**
- **3E4059 → 1721 – 1733 : un bail à prix-fait**
- 3E29327 → 1723 – 1729
- **3E29328 → 1747 – 1749 : quatre baux à prix-fait**
- 3E4071 → 1748 – 1752
- **3E4094 → septembre 1743 – mars 1756 : quatre inventaires après décès**
- 3E4087 → juin 1742 – décembre 1755
- 3E4072 → 1752 – 1755
- 3E29329 → 1752 – 1755
- **3E31052 → 1757 – 1759 : un bail à prix-fait**
- 3E4088 → décembre 1755 – avril 1762
- **3E4089 → avril 1762 – décembre 1764 : un bail à prix-fait**
- 3E4090 → décembre 1764 – février 1767
- **3E4095 → août 1756 – novembre 1767 : une procédure de description des biens et un inventaire après décès**
- 3E1180/2 → 1767

- 3E4091 → février 1767 – septembre 1774
- 3E4059 → 1769 – 1784
- 3E4073 → 1777 – 1780
- **3E4092 → septembre 1774 – novembre 1781 : un bail à prix-fait**
- 3E4093 → novembre 1781 – avril 1789
- **3E4085 → juillet 1770 – nivôse an VII : quatre inventaires après décès**
- **3E4074 → 1781 – 1784 : deux baux à prix-fait**
- 3E4075 → 1785 – 1788
- 3E4076 → 1789 – 1792
- **3E4077 → 1793 – 1796 : un bail à prix-fait**
- 3E4078 → septembre 1796 – 21 septembre 1800

XIX^e siècle

- 3E4079 → an IX – an X
- 3E4080 → an XI – vendémiaire an XIII
- 3E4081 → vendémiaire an XIII – nivôse an XV
- **3E4086 → germinal an VIII – mai 1809 : cinq inventaires après décès**
- **3E4082 → janvier 1807 – août 1809 : un inventaire après décès**
- 3E4083 → avril 1809 – décembre 1811
- 3E14294 → 1796 – 1813
- **3E4084 → janvier 1812 – juillet 1813 : un inventaire après décès**
- 3E31055 → 27 janvier 1820
- 3E29337 → 8 décembre 1820 – 31 janvier 1822
- 3E29338 → 5 février 1822 – 2 février 1824
- 3E29339 → 2 février 1824 – 10 février 1826
- 3E29340 → 1826
- 3E29341 → 1827
- 3E29342 → 1828
- 3E29343 → 1829 – 1830
- 3E29344 → 1831 – 1832
- 3E29345 → 1833 – 1834
- **3E29346 → 1^{er} et 2 janvier 1835 + 5 janvier – 30 décembre 1835 : deux inventaires après décès**
- 3E29347 → 1836
- **3E29348 → 1837 : un marché**
- **3E29349 → 1838 : un inventaire après décès**

Cadastres & parcellaires

- 4P4/344 → Cadastre Napoléonien du village de l'Albenc (1838)
- 6141W1 → Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus (1838)
- 2MI2055 → Parcellaire de l'Albenc (1705)

Bibliographie

Dictionnaires et instruments de travail

AUDISIO Gabriel, RAMBAUD Isabelle, *Lire le français d'hier, manuel de paléographie moderne XVe – XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, pp. 280

BELY Lucien, *Dictionnaire de l'ancien régime*, Paris, PUF, 2010, pp. 1384

BLUCHE François, *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 2005

FIGEAC Michel, *L'ancienne France au quotidien: la vie et les choses de la vie sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2007, pp. 590

LACHIVER Marcel, MANE Perrine, *Dictionnaire du monde rural : les mots du passé*, Paris, Fayard, 1997, pp. 1766

Ouvrages généraux

ARIES Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident, du Moyen Age à nos jours*, Paris, Seuil, 1975, pp. 235

ARIES Philippe, DUBY Georges, *Histoire de la vie privée, de la Renaissance aux Lumières*, tome 3, Paris, Seuil, 1986, pp. 634

BEAUVALET Scarlett, RUGGIU François-Joseph, GOURDON Vincent (dir.), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004, pp. 268

BELY Lucien, *La France moderne (1498 – 1789)*, Paris, PUF, 2003, pp. 686

BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, tome 1 : Les structures du quotidien : le possible et l'impossible*, Paris, Armand Colin, 1979, pp. 736

DELSALLE Pierre, *Le cadre de vie en France aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1995, pp. 204

FLANDRIN Jean-Louis, *Familles : parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976, pp. 287

GARNOT Benoît, *La culture matérielle en France aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1995, pp. 184

GARNOT Benoît, *Société, cultures et genres de vie dans la France moderne, XVI^e – XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1991, pp. 187

GOUBERT Pierre, *La vie quotidienne des paysans français au XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1982, pp. 319

MEYER Jean, *La vie quotidienne en France au temps de la Régence*, Paris, Hachette, 1979, pp. 444

POMMIER Édouard, *Théories du portrait de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Gallimard, 1998, pp. 508

ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles, XVII^e – XIX^e siècles*, Paris, Fayard, 1997, pp. 325

ROCHE Daniel, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993, pp. 651

ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris : essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1998, pp. 379

Ouvrages sur l'habitat

BIGAS Jean-Philippe (dir.), *Pierre et Patrimoine, connaissance et conservation*, Arles, Actes sud, 2009, pp. 213

CORNETTE Joël, « La révolution des objets. Le Paris des inventaires après décès (XVII^e – XVIII^e siècles) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°36, 1989, pp. 476 – 486

DEFFONTAINES Pierre, *L'homme et sa maison*, Paris, Gallimard, 1972, pp. 251

DOYON Georges, HUBRECHT Robert, *L'architecture rurale et bourgeoise en France*, Paris, C. Massin, 1982, pp. 521

FROIDEVAUX Yves-Marie, *Techniques de l'architecture ancienne : construction et restauration*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1986, pp. 189

MADELINE Philippe, MORICEAU Jean-Marc (dir.), *Bâtir dans les campagnes, les enjeux de la construction de la Protohistoire au XXI^e siècle*, Caen, PUC, 2007, pp. 368

PARDAILHE-GALABRUN Annick, *La naissance de l'intime, 3000 foyers parisiens, XVII^e – XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1988, pp. 523

ROUX Simone, *La maison dans l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1976, pp. 300

Ouvrages sur les campagnes

AUDISIO Gabriel, *Les Français d'hier, tome 1 : Des paysans XV^e – XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1993, pp. 345

DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale, tome II : de 1340 à 1789 et tome III : de 1789 à 1914*, Paris, Seuil, 1976, pp. 658 et pp. 560

FOLLAIN Antoine, *Le village sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2008, pp. 609

GARNOT Benoît, *Les campagnes en France aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1998, pp. 175

GUTTON Jean-Pierre, *La sociabilité villageoise dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Hachette, 1979, pp. 296

LE BRAS Gabriel, *L'église et le village*, Paris, Flammarion, 1976, pp. 289

Ouvrages sur le Dauphiné

BELMONT Alain, *Des ateliers au village : les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, tomes 1 et 2, Grenoble, PUG, 1998, pp. 198 et pp. 309

BELMONT Alain, « L'Histoire des toits « dauphinois » : quelques résultats de recherche », *le Monde Alpin et Rhodanien*, n°4, 1994, pp. 7 à 24

BELMONT Alain, *Les artisans ruraux en Bas-Dauphiné du XVI^e au début du XIX^e siècle*, Lille, ANRT, 1992, pp.

BELMONT Alain, « Les métiers du bâtiment dans un village dauphinois du XVI^e au début du XIX^e siècle », *Cahiers d'Histoire*, Tome 32, n°3-4, 1987, pp. 239 – 266

BLANCHET Paul, *De quelques curiosités inédites et peu connues du Dauphiné : Les maisons de l'Albenc*, n°2, Arnaud, Lyon-Paris, s.d. pp. 28

BLIGNY Bernard (dir.), *Histoire du Dauphiné*, Toulouse, Privat, 1973, pp. 486

CHEVALIER Ulysse, *Visites pastorales et ordinations des évêques de Grenoble de la maison de Chissé (XIV^e – XV^e siècles)*, Lyon, Auguste Brun libraire, 1874, pp. 184

CREVOLIN Arnaud, *L'habitat en Oisans et en Valbonnais au XVIII^e siècle*, 2 volumes, mémoire de maîtrise, université Grenoble II, 1998, pp. 187 et pp. 53

DUCLAUX Rachel, *Des immigrés en Dauphiné sous l'Ancien Régime : les maçons piémontais. Fin XVI^e siècle, fin XVIII^e siècle*, 2 volumes, mémoire de maîtrise, université Grenoble II, 2001, pp. 136 et pp. 74

FAVIER René (dir.), *Nouvelle histoire du Dauphiné : une province face à sa mémoire*, Grenoble, Glénat, 2007, pp. 255

FAVOT Auguste, *Histoire de Vinay, Vinay et ses environs*, Paris, Res Universis, 1989, pp. 179

FRANCILLON François, *Livre des délibérations de l'église réformée de l'Albenc*, Paris, Champion, 1998, pp. 352

GRENOUILLER Jean-François, « Les constructions de pisé en Dauphiné à la fin du XVIII^e siècle », *Évocations*, n°2, avril – juin 1981, pp. 57 – 60

LACROIX André, *L'Albenc et ses maîtres*, Grenoble, X. Drevet, 1874, pp. 7

PERRIN-TOININ Sylvie, *L'habitat d'Aoste et Chimilin du XVII^e au début du XIX^e siècle, d'après les inventaires après décès et les parcellaires*, 2 volumes, mémoire de maîtrise, université Grenoble II, 1999, pp. 181 et pp.119

RAULIN Henri, *Dauphiné, l'architecture rurale française : corpus des genres, des types et des variantes*, Paris, Berger-Levrault, 1977, pp. 277

RIVOIRE DE LA BATIE Gustave (de), *Armorial de Dauphiné*, Marseille, Laffitte Reprints, 1996, pp. 819

ROBERT Jean, *La maison rurale permanente dans les Alpes françaises*, 2 volumes, Grenoble, Allier, 1939, pp. 517

Sigles et abréviations utilisés

- ✓ IAD = Inventaire après décès
- ✓ ADI = Archives Départementales de l'Isère

Tables des matières

<u>Avant-propos</u>	p. 5
<u>Remerciements</u>	p. 6
<u>Sommaire</u>	p. 7
<u>Introduction</u>	p. 9 – 15
<u>Partie I : l'Albenc, un village du Bas-Dauphiné</u>	p. 17 – 45
<u>Chapitre 1 : L'évolution de l'Albenc et ses hameaux (1705 – 1838)</u>	p. 20 – 29
I. <u>L'Albenc en 1701 : un village en construction</u>	p. 20 – 24
1. <i>Le parcellaire : premier outil de dénombrement des parcelles</i>	p. 20 – 21
2. <i>Le bourg : des maisons alignées</i>	p. 21 – 22
3. <i>De petits hameaux indépendants</i>	p. 22 – 24
II. <u>L'Albenc en 1838 : un bourg principal entouré de ses hameaux</u>	p. 24 – 29
1. <i>La création du cadastre : une représentation du village</i>	p. 24 – 25
2. <i>La domination des petites propriétés dans le bourg</i>	p. 25 – 27
3. <i>Les hameaux albinois : une évolution vers un habitat regroupé et des propriétés plus importantes ?</i>	p. 27 – 29
<u>Chapitre 2 : Biens communaux, église, château : les repères des Albinois</u>	p. 30 – 44
I. <u>Les lieux communs à l'Albenc, reflet de la sociabilité villageoise</u>	p. 30 – 34
1. <i>Faire son propre pain</i>	p. 30 – 32
2. <i>Puiser son eau</i>	p. 33 – 34
II. <u>La construction de l'église, constitution du lieu de la vie pieuse</u>	p. 34 – 39
1. <i>Un village, une église</i>	p. 34 – 35
2. <i>La construction du couvent de l'Albenc</i>	p. 35 – 38
3. <i>La piété en portrait</i>	p. 38 – 39

III. <u>L'évolution de la demeure du seigneur du l'Albenc</u> <u>au XVII^e siècle</u>	p. 39 – 44
1. <i>La seigneurie de l'Albenc</i>	p. 39 – 41
2. <i>Le château ...</i>	p. 41 – 42
3. <i>... au centre d'une entité économique</i>	p. 42 – 44

Partie II : Construire et travailler à l'Albenc (XVII^e – XIX^e siècle) **p. 47 – 93**

Chapitre 3 : Les fondations des maisons albinoises **p. 50** – 59

I. <u>L'aire fait bel et bien la maison</u>	p. 50 – 53
1. <i>De la terre battue aux carrelages</i>	p. 50 – 51
2. <i>Prenons de la hauteur</i>	p. 51 – 53
II. <u>Restez à couvert !</u>	p. 53 – 56
1. <i>Un abandon des toits de chaume</i>	p. 53 – 54
2. <i>... pour les toits de tuiles et de pierres</i>	p. 54 – 56
III. <u>Au pied du mur</u>	p. 56 – 59
1. <i>Une rareté des actes et du bois</i>	p. 56 – 57
2. <i>Mais un triomphe de la pierre</i>	p. 57 – 59

Chapitre 4 : L'évolution de l'organisation intérieure de l'habitat albinois : une recherche du confort **p. 60 – 76**

I. <u>Les ouvertures sur l'extérieur</u>	p. 60 – 65
1. <i>La porte : lieu entre le monde extérieur et l'intimité du foyer</i>	p. 60 – 62
2. <i>La fenêtre : une volonté d'y voir plus clair</i>	p. 62 – 63
3. <i>Risquons nous à faire un peu de lumière</i>	p. 63 – 65
II. <u>Être autour de l'âtre</u>	p. 65 – 71
1. <i>La cheminée : point central de la maison</i>	p. 65 – 67
2. <i>Construire et alimenter les cheminées</i>	p. 67 – 69
3. <i>Se chauffer en toutes pièces</i>	p. 69 – 71
III. <u>L'évolution des intérieurs à l'époque moderne</u>	p. 71 – 76
1. <i>De la pièce unique</i>	p. 71 – 73
2. <i>... à la spécialisation des espaces : la prééminence de l'individu</i>	p. 73 – 76

<u>Chapitre 5 : Agriculture et artisanat, la travail des Albinois à l'intérieur et à l'extérieur de la maison</u>	p. 77 – 92
I. <u>Culture des champs : les céréales</u>	p. 77 – 82
1. <i>L'outillage agricole : une spécialisation du blé</i>	p. 77 – 79
2. <i>Le travail des animaux et le transport des céréales</i>	p. 79 – 91
3. <i>Du blé, de la farine et donc du pain</i>	p. 81 – 82
II. <u>Pour compléter les céréales</u>	p. 82 – 87
1. <i>Culture des vignes</i>	p. 82 – 85
2. <i>Les compléments du pain et du vin</i>	p. 85 – 87
III. <u>L'artisanat à l'Albenc : une ressource complémentaire</u>	p. 87 – 92
1. <i>Le monde artisanal dauphinois et albinois</i>	p. 87 – 89
2. <i>La domination du textile</i>	p. 89 – 90
3. <i>Des métiers spécifiques : maçon, tailleur de pierre, pignier et cordier</i>	p. 90 – 92

Partie III : Vivre à l'Albenc : la vie quotidienne du XVII^e au XIX^e siècle **p. 95 – 140**

<u>Chapitre 6 : Le reflet de la vie quotidienne</u>	p. 98 – 114
I. <u>Le coucher</u>	p. 98 – 103
1. <i>Le lit, meuble essentiel de la maison</i>	p. 98 – 99
2. <i>Un besoin de chaleur et une recherche de confort et de couleur</i>	p. 99 – 101
3. <i>Un besoin d'intimité en constante évolution</i>	p. 101 – 103
II. <u>Cuisine et art de table</u>	p. 103 – 109
1. <i>Cuisinons dans la cheminée</i>	p. 103 – 104
2. <i>Chez les plus aisés : des ustensiles variés</i>	p. 105 – 106
3. <i>A table : l'évolution vers l'individualité</i>	p. 106 – 109
III. <u>Dissimuler et ranger</u>	p. 109 – 114
1. <i>Du coffre transportable ...</i>	p. 109 – 110
2. <i>... à l'armoire massive et immobile</i>	p. 110 – 112
3. <i>Les témoins de l'aisance</i>	p. 112 – 114
<u>Chapitre 7 : Apparence, culture et religion</u>	p. 115 – 126
I. <u>Les éléments de décoration</u>	p. 115 – 120
1. <i>Habiller les murs : miroirs et tapisseries</i>	p. 115 – 118
2. <i>Les bibelots : témoins de richesse et d'aisance</i>	p. 119 – 120

II. <u>Un reflet de la vie culturelle et spirituelle</u>	p. 121 – 126
1. <i>Quelques livres dans les campagnes</i>	p. 121 – 123
2. <i>La culture se retrouve-t-elle ailleurs ?</i>	p. 123 – 124
3. <i>La vie religieuse dans les maisons albinoises</i>	p. 124 – 126
 <u>Chapitre 8 : Se laver et se vêtir à l'Albenc aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles</u>	p. 127 – 139
I. <u>L'hygiène : un acte rare dans le village</u>	p. 127 – 131
1. <i>La quasi absence de l'eau dans la maison</i>	p. 127 – 128
2. <i>Propreté du corps, propreté du vêtement : des démarches ordinaires ?</i>	p. 128 – 131
II. <u>Les éléments du paraître : l'évolution de l'habillement à l'Albenc à l'époque moderne</u>	p. 131 – 139
1. <i>Les vêtements à l'époque moderne</i>	p. 131 – 134
2. <i>L'habillement masculin : des tenues sombres</i>	p. 134 – 136
3. <i>L'habillement féminin : une évolution vers les motifs et la couleur</i>	p. 136 – 139
 <u>Conclusion</u>	p. 141 – 145
 <u>Sources et bibliographie</u>	p. 147 – 156
Sources	p. 149 – 152
Bibliographie	p. 153 – 156
 <u>Sigles et abréviations utilisés</u>	p. 157

RÉSUMÉ

Le XVII^e siècle est une période d'intense construction qui voit l'aménagement ou le réaménagement de nombreux villages français. Les ravages des guerres de religion entraînent les instances au pouvoir à mener une grande politique de reconstruction. Le Dauphiné a été très marqué par ces troubles et la restauration des villages devient une obligation. Dans ce contexte, le village de l'Albenc connaît quelques modifications. Entre le XVII^e et le XIX^e siècle, le bourg s'agrandit et de nouvelles maisons apparaissent dans les plaines autour du village. Tous ces changements se perçoivent à travers l'étude du parcellaire de 1701 et le cadastre napoléonien datant de 1838. Ces deux sources, combinées au cadastre actuel, permettent donc de visualiser les changements apportés en terme de morphologie de l'habitat. Une vue d'ensemble du village de l'Albenc peut alors être dressée. Les baux à prix-fait révèlent quant à eux l'évolution des structures de l'habitat : portes, fenêtres, murs, toits, sols ... Ces éléments des maisons albinoises ont des caractéristiques et connaissent des changements, dus au choix des matériaux présents sur place, aux techniques employées par les différents artisans ainsi qu'aux volontés du bailleur. Le cadre étant défini et analysé, l'étude de la vie quotidienne des Albinois des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles peut alors avoir lieu. Ces gestes sont découverts à travers les objets révélés par les inventaires après décès. L'évolution du coucher est incarnée par le lit et la chambre, tandis que celle de la préparation et de la prise des repas se retrouve à travers différents ustensiles. Ainsi, gestes quotidiens, habitudes vestimentaires, hygiène, ambiance du foyer, culture et religion sont étudiés dans ce petit village Dauphinois sur trois siècles : le XVII^e, le XVIII^e et le XIX^e siècle.

Mots clés : Albenc - Vie quotidienne – Habitat – Époque moderne – Mobilier

SUMMARY

During the 17th century, period of intense construction, we can observe the development or the redevelopment of plenty of French villages. The religion war havocs' lead the people who are in power to conduct a big policy for reconstruction. The Dauphiné is really marked by these disorders and restoring the villages becomes an obligation. In this situation, l'Albenc experiences some modifications/changes. Between the 17th and the 19th century, the village grows and new houses appear in the lowlands around the village. All these changes can be seen studying the patchy of 1701 and the Napoleonic cadastre plan created in 1838. These two sources, combined with the current cadastre plan, allow to visualize the changes in terms of morphology of habitat. This way we can have a global view of l'Albenc. Tenancies reveal the evolution of habitat structures: doors, windows, walls, roofs, grounds, ... The choice of on-site materials, the techniques used by the different craftsmen and the will of the lessor involve different characteristics and changes on albinoise houses. The living environment being defined and analysed, daily life in 17th, 18th, 19th centuries can be observed. These gestures can be seen thanks to the objects revealed by the inventories after death. The evolution of going-to-bed can be seen through bed's and bedroom's evolution, whereas the evolution of cooking and eating can be seen with the different types of kitchen utensils. Thus, everyday gestures, clothing habits, hygiene, home environment, culture and religion are studied in that village situated in the Dauphiné, on three centuries: 17th, 18th, 19th centuries.

Key words : Albenc – Daily lives – Habitat – Modern period – Furniture

Couverture : Photographie de la vue aérienne du village de l'Albenc – Delcampe.net